

**Les zoos
autour de
Montréal**
page 1 1



**Juste
pour rire
grossit !**
page E 1



**La réalité
noire au
Québec**
page B 1



la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE



LA MÉTÉO: AVERSES DISPERSÉES, VENTS MODÉRÉS.
MINIMUM: 15°, MAXIMUM: 26°.
DEMAIN: NUAGEUX AVEC ÉCLAIRCIES. DÉTAILS PAGE A 2

LES PROFESSIONNELS DE LA VISION
GREICHE ET SCAFF
OPTOMETRISTES

30 SUCCURSALES 336-5330

1 \$

lies de La Madeleine 1-50

MONTRÉAL, SAMEDI 5 JUILLET 1986, 102^e ANNÉE, N° 250, 160 PAGES, 12 CAHIERS

☐ Bâtiment ☐ Travail ☐ Professions ☐ Transport

Le Comité Scowen recommande d'éliminer les excès de l'État

■ Afin de «rendre le Québec plus concurrentiel» et de créer «des milliers d'emplois»,

GILLES GAUTHIER

Le Comité Scowen sur la déréglementation recommande de réduire considérablement la

portée des mesures anti-bris de grève de la province pour les ramener au niveau de celles de l'Ontario et de déreglementer par étapes l'industrie de la construction en commençant par le secteur domiciliaire.

Le Comité, présidé par le député libéral de Notre-Dame-

de-Grâce, M. Reed Scowen, a rendu public son rapport hier à Québec. Il souhaite que le salaire minimum du Québec n'excède jamais celui de l'Ontario, que les mesures sur la santé et la sécurité du travail soient réformées afin de les rendre moins coûteuses et moins con-

traignantes pour les employeurs, et que le gouvernement mette fin aux décrets d'extension des conventions collectives, qui touchent 142 000 employés, dont les salaires et conditions diminueront selon toutes probabilités.

En matière de services profes-

sionnels, le groupe recommande que soit aboli tout pouvoir de fixer des tarifs d'honoraires et une libéralisation très large de la publicité.

Il propose par ailleurs que le gouvernement crée un conseil de la législation et de la réglementation — qui serait dans

son domaine l'équivalent du Conseil du trésor — et que les quelque 2 000 règlements en vigueur cessent d'avoir effet le 31 décembre 1989 et fassent l'objet d'ici là d'une révision en profondeur.

voir COMITÉ en A 2

Vidéotron offre d'acheter le « 10 »

■ Le groupe Vidéotron Ltée, le plus important câblodistributeur québécois, a officiellement déposé hier une offre de \$127 millions pour se porter acquéreur de Télé-Métropole.

ANDRÉ PÉPIN

Les mandataires de la succession Alexandre De Seve, à la suite de plusieurs rencontres préparatoires, ont finalement accepté la proposition de Vidéotron en début de soirée.

La transaction devra cependant obtenir l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Les administrateurs de Vidéotron espèrent que cette étape sera complétée avant la fin 1986.

« Nous espérons combler tous les vœux du CRTC. Nous avons analysé toutes ses exigences avant de déposer l'offre finale », a déclaré hier soir le président de Vidéotron, M. Michel Daigneault, en conférence de presse.

voir VIDÉOTRON en A 2



Le pape Jean-Paul II s'est vu offrir ce chapeau traditionnel hier, à son arrivée à Popayan, en Colombie. Le primat de l'Église catholique entreprenait la quatrième journée de son voyage dans ce pays d'Amérique du Sud.

photolaser AP

Nos informations, page A 4

Mulroney crée un comité sur la constitution

■ SASKATOON — Jugeant que le climat entre les provinces et le gouvernement fédéral est propice, le premier ministre, M. Brian Mulroney, a dévoilé hier un plan en vue de ramener le Québec dans la constitution.

MAURICE JANNARD
envoyé spécial de LA PRESSE

Le premier ministre a déclaré en conférence de presse que son comité des priorités et de la planification, réuni depuis trois jours à Saskatoon, avait fait le tour du dossier et que les prochains mois permettront de dire si un accord est possible ou non.

M. Mulroney a dévoilé par la même occasion une série d'initiatives qui seront prises pour atteindre son objectif:

■ au cours des prochains jours, il écrira à tous les premiers ministres des provinces pour les saisir de la position générale d'Ottawa;

■ le sénateur Lowell Murray, ministre d'État depuis lundi, présidera un comité du cabinet,

dont le vice-président sera M. Ray Hnatyshyn, et qui comprendra MM. Marcel Masse, Jean Charest, John Crosbie et lake Epp. Le sénateur Arthur Tremblay agira comme conseiller spécial;

■ les rencontres déjà amorcées entre les fonctionnaires provinciaux et fédéraux seront intensifiées.

M. Mulroney a dit également que le premier ministre Robert Bourassa mettra ses homologues provinciaux au courant des positions du Québec lors de leur réunion du mois d'août et qu'il y aura ensuite des rencontres entre lui et M. Bourassa.

« Je crois que le contexte politique actuel est propice et nous verrons au cours des mois à venir si un accord est possible », a-t-il expliqué. « Malgré les embûches et les difficultés que représentent une telle démarche, nous ne pouvons laisser passer l'occasion de ramener le Québec dans le giron constitutionnel. »

Le chef conservateur ne peut

voir MULRONEY en A 2

SOMMAIRE

Annonces classées D 5 à D 9,
G 1 à G 8, H 6, H 7
Arts et Spectacles E 1 à E 20,
F 1 à F 5
— Horaires E 14
Bandes dessinées I 8, K 8
Bricolage K 2
Bridge K 7
Carrières et prof.: J 1 à J 12,
Décès, naissances, etc. : H 8
Économie C 1 à C 7
Êtes-vous observateur?.. D 6
FEUILLETON
Red Fox A 16
« Génies en herbe » K 8
Habitat K 1 à K 6
Horoscope A 16
Jardinage K 4
Le monde A 10
Loteries — résultats A 4
Maisons d'ens.: A 18, A 19
Mots croisés A 16, G 2
« Mot mystère » G 4
Quoi faire F 3
Restaurants F 6 à F 8
Sciences A 14
Sports H 1 à H 5
— Chasse et pêche H 4
Télévision F 6
Timbres K 7
Vacances-Voyage I 1 à I 7
Vivre aujourd'hui D 1 à D 4
— Demain l'an 2000 D 4
— Les animaux D 2

Les Attikameks - Montagnais réclament la moitié du Québec

■ QUÉBEC — Se fondant sur leurs droits ancestraux, les 10 000 Indiens statués qui forment le Conseil Attikamek-Montagnais (CAM) réclament autorité sur un

GILBERT BRUNET
de notre bureau de Québec

territoire de 700 000 kilomètres carrés, c'est-à-dire environ la moitié du territoire du Québec et le tiers du Labrador.

Cette réclamation territoriale, dont LA PRESSE a pris connaissance hier, s'inscrit dans les « revendications globales » du CAM en vue de parvenir à une entente signée entre Amérindiens et Blancs du Canada.

Elle vient tout juste d'être présentée par le CAM aux gouvernements du Canada et du Québec, dans le cadre de négociations amorcées depuis deux semaines entre les

parties. Le gouvernement de Terre-Neuve n'est pas encore représenté à cette table de négociations.

Selon M. Bernard Cleary, le négociateur du Conseil joint hier, par téléphone, à Natashquan, ces négociations peuvent durer « entre deux et quatre ans », selon qu'elles se dérouleront plutôt bien ou plutôt mal.

Depuis le rapatriement constitutionnel de 1982, les nations autochtones tentent de faire reconnaître leurs droits ancestraux par les gouvernements dits « de la population dominante ».

Par les négociations en cours, en même temps que lors des conférences fédérales-provinciales comme celle qui a eu lieu à Ottawa le 12 juin dernier, les nations autochtones visent à faire enchâsser leurs droits dans la constitution canadienne.

Le 12 juin, les ministres fédéral et provinciaux ont convenu de repartir du dossier en octobre prochain, toujours pour préparer la grande conférence constitutionnelle — au niveau des premiers ministres — d'avril 1987 sur les droits des nations autochtones.

Les négociations en cours visent à « mettre de la chair sur le squelette », ce squelette étant acquis: « Si les gouvernements blancs ne nous reconnaissent pas, en principe, des droits, ils ne seraient pas assis en face de nous actuellement », dit M. Cleary.

Un peu comme au départ d'une négociation en relations de travail, les Attikameks - Montagnais ont formulé une revendication territoriale maximale. Les 700 000 km carrés qu'ils réclament forment, sur la carte du Québec, un vaste triangle délimité à peu près comme suit:

■ la Haute-Mauricie jusqu'à l'Abitibi;

■ en longeant le territoire des Cris (Baie-James), avec lesquels ils ont d'ailleurs quelques contentieux territoriaux, une diagonale jusqu'au Nouveau-Québec;

■ en redescendant vers Terre-Neuve, une ligne englobant l'ouest du Labrador, les villes minières comme Schefferville et Gagnon;

■ puis toute la Côte-Nord, incluant l'île d'Anticosti, depuis Terre-Neuve jusqu'à l'embouchure du Saguenay (Tadoussac);

■ en bouclant cette boucle, on découvre qu'entre les villes de Sept-Îles et Baie-Comeau, pour les concentrations de population blanche, ce sont les régions complètes du Saguenay et du Lac Saint-Jean qui sont au cœur du territoire revendiqué.

voir QUÉBEC en A 2

SONY
Designer
LA TECHNOLOGIE XBR
À PRIX MOINS CHER
EN 21" OU 28"



Une télé dure au moins 10 ans
il faut donc la choisir avec soin!

CHEZ DUMOULIN

NOUS INFORMONS

Vous devez

Les petits magasins
au Grand Grand Choix
Dumoulin
8390 ST-HUBERT (SUD DE MÉTROPOLITAIN) 388-4636 / 1122
5916 BÉLANGER (MÉTROPOLITAIN, SORTIE LACORDAIRE-SUD) 256-7571

AUJOURD'HUI...

SAMEDI PLUS

MAURICE JANNARD: Le premier ministre Mulroney a compris la leçon des sondages: l'importance de son dernier remaniement ministériel le démontre.

page B 3

GILBERT BRUNET: Entre la tradition et l'innovation, le gouvernement Bourassa cherche sa voie. Les vents sont calmes, le navire avance, mais l'itinéraire est aussi incertain que la destination.

page B 3

CLAUDE LAFLEUR: Un soir cet été, par temps clair et préférentiellement sans lune, installez-vous dans une chaise et regardez le ciel. L'expérience peut être fascinante.

page B 4

GILLES PAQUIN: Les Québécois au Nicaragua perdent vite l'habitude du gaspillage mais ne crèvent pas de faim.

page B 5

EDITH CORON: Au Guatemala, un président accessible dans un pays aux souvenirs douloureux. «Le plus petit pas en Amérique Centrale, dit Vinicio Cerezo, est un pas révolutionnaire.»

page B 5

JEAN-FRANÇOIS LISÉE: La Cour suprême des États-Unis a confirmé cette semaine que les homosexuels sont une classe à part, plus vulnérable que toute autre à la discrimination.

page B 7

VICTOR CYGIELMAN: Avec chaque jour qui passe, la position d'Itzhak Shamir se fait plus délicate en Israël.

page B 8

CHASSE ET PÊCHE

PIERRE GINGRAS: D'autres études s'imposent avant de permettre la chasse à la tourterelle au Québec.

page H 4

DU VIN

JACQUES BENOIT: Quarante p. cent du Muscadet produit chaque année est élaboré selon la méthode dite «sur lie». Ce sont les meilleurs Muscadet. De quoi s'agit-il?

page F 7

HABITAT

ROBERT DUBOIS: Avant de construire clôture, patio, cabanon ou garage, vérifiez si vous n'empiétez pas sur le terrain de votre voisin.

page K 1

LAURIER CLOUTIER: L'ex-footballeur Bill Palmer construira pour les «happy few» de Montréal des résidences secondaires de rêve.

page K 1

BRICOLAGE

LOUIS THIVIERGE: Une petite table d'extérieur, en cèdre rouge de l'Ouest, idéale pour prendre la collation ou pour faire de menus travaux.

page K 2

LE JARDINAGE

FLORIAN BERNARD: Le grand lilas d'amour japonais, sûrement le plus beau de tous les lilas et le plus odorant.

page K 4

LE BRIDGE

ANDRÉ TRUELLE: Depuis qu'il a découvert le duplicata, Me Marc Poupard, de Longueuil, vit une «douce folie»: il participe à huit et parfois dix séances par semaine.

page K 7

PHILATÉLIE

DENIS MASSE: De A à Z... Quelques nouvelles brèves du monde philatélique.

page K 7

SCIENCES

CHARLES DAVID: Une nouvelle méthode de compostage en surface qui donne des résultats remarquables.

page A 14

VIDÉOTRON

SUITE DE LA PAGE A 1

Le président faisait ainsi référence au refus du CRTC d'approuver, il y a quelques mois, l'offre d'achat de \$100 millions qu'avait déposée Power Corporation.

M. Daigneault a annoncé la nouvelle en fin d'après-midi, alors que le président du conseil d'administration de Vidéotron, M. André Chagnon, discutait des derniers détails de l'offre avec les mandataires de la succession De Séve.

Vidéotron, le deuxième câblodistributeur au pays après Rogers Cable System de Toronto, est la propriété de la famille André Chagnon, la Caisse de dépôt et placement du Québec et le public dans une proportion de 60, 30 et 10 p. cent. Elle montre un actif de \$150 millions pour une valeur totale de \$500 millions. La compagnie compte 21 ans d'existence et embauche 1 200 salariés.

Pour que la transaction puisse être complétée, Vidéotron devra offrir de nouveaux groupes d'actions au public, a-t-on fait savoir.

Un programme d'acquisitions est planifiée depuis plusieurs années chez Vidéotron, a dit M. Daigneault. «Notre but est de diversifier nos services et nous ne croyons pas que l'acquisition de Télé-Métropole puisse être perçue comme un effort de concentration», a-t-il ajouté, soulignant que ce serait là un des arguments importants que le groupe fera valoir devant le CRTC, dont les au-

diences devraient normalement se tenir à l'automne.

Des analystes et experts ont longuement étudié les plaidoiries faites devant le CRTC par Power Corporation, de même que la décision rendue. «Nous sommes, du moins nous l'espérons, en mesure de convaincre le CRTC. Power Corporation aurait d'ailleurs pu répondre aux exigences du CRTC si elle avait vraiment été intéressée», a ajouté M. Daigneault.

Vidéotron n'a pas l'intention de modifier considérablement la mission de Télé-Métropole, sinon de répondre aux vœux du CRTC. «La station répond déjà aux besoins de la clientèle qu'elle dessert. Nous n'avons donc aucun projet spécifique à proposer», a dit M. Daigneault.

Vidéotron veut simplement devenir un géant dans son domaine, tout en multipliant ses services, soutiennent ses administrateurs.

C'est en août 1980 qu'ont été formés les deux premiers consortiums industriels québécois de télédistribution: Intervention-Montréal Inc. et Intervention-Québec Inc. Depuis 1985, les deux compagnies font affaires sous l'identité de Vidéotron Ltée.

Vidéotron assure par voie micro-ondes la distribution régionale de signaux de télévision aux télédistributeurs membres qui les redistribuent à leurs abonnés par le moyen du câble.

Vidéotron offre à ses abonnés un service de 31 canaux à Montréal et à Québec pour un total de 800 000 abonnés.

MULRONEY

SUITE DE LA PAGE A 1

garantir que l'entente sera complétée avant la fin de son premier mandat, mais il le souhaite ardemment. Il n'a pas voulu fixer de date pour une conférence fédérale-provinciale entre les premiers ministres pour discuter du dossier.

En revanche, il a déclaré qu'Ottawa aura des consultations avec les provinces dès cet été si le besoin s'en fait sentir.

De son côté, M. Benoit Bouchard a déclaré que la prochaine année devrait permettre de réaliser de «bons progrès».

Selon M. Mulroney, deux facteurs permettent d'entreprendre à ce moment-ci les négociations constitutionnelles. D'une part, le climat de travail s'est amélioré entre le gouvernement central et les provinces, et d'autre part, la relance économique est bien engagée.

«Nous ne pouvions réussir de telles négociations dès le lendemain des élections», a dit M. Mulroney. Si Québec et Ottawa règlent cette question, a-t-il ajouté, l'objectif de réconciliation nationale qu'il avait fixé en campagne électorale en août 1984 à Sept-Îles, aura fait un grand pas en avant.

M. Mulroney ne voit toutefois pas de lien entre le déroulement des discussions constitutionnelles et les négociations

sur le libre-échange avec les États-Unis. Il a dit que l'hypothèse de travail de M. Bourassa à ce sujet méritait d'être étudiée.

À la réunion de Saskatoon, le comité des priorités a décidé aussi de désigner des ministres qui seront les porte-parole au cabinet pour chacune des provinces. Il s'agit de Mme Pat Carney pour la Colombie-Britannique, M. Dan Mazankowski pour l'Alberta, M. Bill McNight pour la Saskatchewan, M. Jake Epp pour le Manitoba, M. John Crosbie pour Terre-Neuve, M. Tom MacMillan pour l'Île-du-Prince-Édouard, M. Gerald Merrifield pour le Nouveau-Brunswick, et M. Elmer Mackay pour la Nouvelle-Écosse.

À cause de leur dimension trop grande, le Québec et le l'Ontario feront l'objet d'une attention spéciale: MM. Michael Wilson et Marcel Masse co-présideront un comité incluant d'autres ministres du cabinet.

Le premier ministre a mentionné aussi que M. Mazankowski annonçait sous peu la date où le débat sur la peine de mort sera entrepris aux Communes, une promesse faite durant les élections.

La prochaine réunion du comité des priorités aura lieu à Saint-Jean de Terre-Neuve le 26 août.

COMITÉ

SUITE DE LA PAGE A 1

«Ce que nous proposons constitue le meilleur programme de création d'emplois mis de l'avant depuis longtemps au Québec», a déclaré M. Scowen, adjoint parlementaire du premier ministre, en rendant public son rapport, qui est largement inspiré, a-t-il dit, de l'expérience californienne. De plus, «le rapport ne recommande en fait, soutient-il, que quelques ajustements qui ne mettent pas en péril les acquis sociaux».

On explique dans le document de 292 pages dédié «aux 650 000 Québécois sans emploi», que la déréglementation vise moins à remettre en cause la nécessité d'une intervention de l'État qu'à éliminer ses excès et qu'elle se traduira par «des prix réduits pour le consommateur, un niveau élevé d'investissements et d'emplois et une plus grande capacité d'adaptation de notre économie».

Il soutient que «90 p. cent de ce que nous proposons est en train de se faire de toute façon», donnant les exemples du travail au noir dans la construction, du camionnage qui est à peu près incontrôlable, des remises en question au sujet de la CSST et des professions et des tarifs fixés pour les notaires, qui ne sont pas respectés.

Au chapitre de l'allègement de la réglementation sociale, le comité estime que les coûts des mesures concernant l'accès à l'égalité pour les femmes, la protection des personnes handicapées et la francisation n'ont aucun impact significatif pour les entreprises du Québec. Les coûts de la protection de l'environnement se comparent à ceux de l'Ontario et des États-Unis. Cependant, selon un sondage mené pour le comité auprès de 200 investisseurs de l'Ontario, la politique linguistique est la principale raison expliquant la difficulté de faire des affaires au Québec.

Il faut par contre, de dire M. Scowen, «dégonfler ce monstre qu'est devenu la CSST». Même si les cotisations des employeurs sont moins élevées au Québec qu'en Ontario et que les «coûts psychologiques» semblent relativement plus dommageables que les charges financières des programmes de réparation et de prévention, le comité recommande une série de modifications importantes touchant l'administration, la prévention, l'inspection, l'indemnisation et le financement.

Il se dit par ailleurs incapable de formuler des recommandations précises au sujet des mesures anti-briseurs de grève, si ce n'est, de dire le député, de les rendre comparables à ce qui existe en Ontario. On peut prévoir, ajoute M. Scowen, que les portes des usines dont les employés sont en grève seront ouvertes aux cadres et syndiqués des autres usines de la même compagnie. La possibilité d'embaucher de nouveaux employés avec l'idée de les garder pendant un conflit sera retenue si elle existe dans les autres provinces. On souhaite également éliminer tous les obstacles à la sous-traitance, notamment la disposition voulant que l'entreprise qui accepte un tel contrat soit à tout moment susceptible de se voir imposer les conditions de la convention en vigueur dans l'entreprise qui le lui a accordé.

Le comité recommande «que le gouvernement fasse connaître son intention de déréglementer l'industrie de la construction de manière à y réintroduire la concurrence, la responsabilisation des parties et une plus grande liberté d'accès». Le seul contrôle de l'embauche admissible devrait être celui qui vise la qualification et la compétence: le règlement de placement devrait être abrogé. Dans un premier temps, la construction résidentielle de structure légère (unifamiliale,

LA PRESSE remporte deux prix à Seattle

LA PRESSE s'est vu décerner deux prix, cette semaine, dans le cadre de la conférence annuelle de l'International Circulation Managers Association (ICMA), qui se tenait à



Michel Dupuis, directeur des ventes de LA PRESSE

Seattle. L'un soulignait l'originalité des campagnes de promotion qu'elle organise pour ses camelots; l'autre, la façon remarquable dont elle avait marqué la Journée internationale des porteurs.

L'ICMA, association presque centenaire qui regroupe 1 200 représentants des services de ventes de journaux aussi bien américains et canadiens qu'africains, irlandais ou japonais, désigne chaque année des lauréats parmi ses membres. Les participants se disputent des palmes dans divers secteurs de promotion: porteurs et gérants, ventes au kiosque, Journée internationale des porteurs, recrutement de porteurs, etc.

LA PRESSE avait soumis sa candidature dans toutes les catégories, sauf celle de la promotion des ventes au kiosque. Elle a remporté le premier prix pour sa promotion faite auprès des porteurs, et le second prix pour sa promotion de la Journée internationale des porteurs, alors qu'elle avait invité les meilleurs de ses petits camelots au restaurant Hélène de Champlain.

En 83, LA PRESSE était revenue de la conférence de l'ICMA avec deux premiers prix et un deuxième prix. En 84, elle y avait remporté deux deuxième prix.

QUÉBEC

SUITE DE LA PAGE A 1

Une caricature de cette revendication illustrerait, pour bien en saisir la portée, que Chicoutimi, Sept-Îles ou Jonquière deviendraient des «réserves à l'envers» ou des «régions non utilisables pour les nations autochtones».

M. Cleary explique le sens de la revendication du CAM en établissant les deux niveaux d'autorité:

■ une zone — à déterminer en cours de négociations — à «autorité autochtone exclusive», où les Amérindiens sont carrément chez eux, se gouvernent selon le principe de la souveraineté;

■ une zone à «autorité partagée», où les nations autochtones sont partout présentes mais partagent avec les gouvernements des Blancs — fédéral, provinciaux et municipaux — leur autorité.

Dans ces dernières zones, les Amérindiens cèdent leurs droits, contre compensation financière, en vertu d'une convention renégociable à intervalles fixes. Comme un contrat de travail.

Contrairement à la Convention de la Baie-James, signée il y a 12 ans et qui comportait l'extinction des droits des Cris, les Attikameks-Montagnais insistent sur la «non-extinction» de leurs droits et sur la durée négociable de la convention à intervenir au terme des négociations en cours.

Des exemples de «territoires non utilisables»: rétroactivement, le Québec, par l'entremise

de Hydro-Québec, devrait verser une compensation au CAM pour avoir érigé le complexe Manicouagan. La somme ferait l'objet de la négociation.

Il en irait de même pour les «villes blanches»: Roberval ne peut plus être considéré comme un territoire propice à la chasse; cela mérite compensation.

Si les négociations sont entamées, le débat juridique est donc loin d'être clos. S'il est constitutionnel au départ, le dossier en devient rapidement un de «gros sous».

Au nom des Blancs du Canada — que le CAM continue d'appeler les «dominants de l'époque coloniale» —, les gouvernements fédéral et provinciaux n'osent pas encore déterminer publiquement ce que l'opération pourrait coûter, en compensations, aux Trésors publics déjà lourdement déficitaires.

Joint à Val-d'Or, dans sa circonscription d'Abitibi-Est, le ministre délégué aux Affaires autochtones, M. Raymond Savoie, a refusé de commenter les informations obtenues par LA PRESSE. Il affirme qu'il doit participer à une rencontre à ce sujet la semaine prochaine, et qu'entretemps les revendications du Conseil Attikamek-Montagnais ne sont pas encore du domaine public.

De son côté, le nouveau patron du Secrétariat des activités gouvernementales en milieu amérindien et inuit, M. Gilles Jolicoeur, est en vacances. Il vient tout juste de remplacer, à la tête du SAGM, M. Eric Goudeau, un ami personnel de M. René Lévesque.

duplex, triplex) devrait être exclue du décret de la construction dans les zones métropolitaines de Montréal et de Québec et toute la construction de bâtiments de structure légère dans le reste du Québec. Le gouvernement devrait élaborer, pour les travailleurs de ces secteurs, des modalités d'application du Code du travail et de la Loi sur les normes du travail, ainsi que des mesures de protection des avantages sociaux. L'obligation de la licence devrait être abrogée pour les entrepreneurs en construction de ces mêmes secteurs.

Le gouvernement devrait sur un autre plan réaliser par étapes une déréglementation des tarifs et permis du camionnage général et du transport interurbain par autobus — ce qui en-

lèverait notamment à Voyageur son monopole entre Montréal et Québec — et des tarifs dans le transport en vrac, dont les postes d'affectation seraient éliminés.

Le comité demande aux ministres sectoriels de se pencher en priorité sur la réglementation d'autres domaines qu'il n'a pas eu le temps d'aborder, dont le taxi, l'agriculture, la distribution des boissons alcooliques, les services sociaux et de la santé, l'étiquetage et la distribution des produits alimentaires, les institutions financières, les télécommunications, les heures d'ouverture des commerces, etc.

La déréglementation, a dit M. Scowen, rendra le Québec plus concurrentiel dans le contexte de la libéralisation des échanges avec les États-Unis.

Votre pelouse aujourd'hui

L'alimentation personnelle requiert moins de 1% de la consommation de l'eau potable, tandis que la toilette demande 30%, les bains et douches 20%, le lavage de la vaisselle et des vêtements 20% et les usages extérieurs (arrosage, piscines, automobiles) 30%.

Si vous ne tirez pas inutilement la chasse d'eau des toilettes et si vous utilisez rationnellement l'eau à l'extérieur de la maison, vous avez le contrôle de 60% de votre consommation.

ADRESSES		ADRESSES		ADRESSES	
PAIRES	IMPAIRES	PAIRES	IMPAIRES	PAIRES	IMPAIRES
Acton Vale	NR	X	Mirabel	NR	X
Bélouel	NR	X	Mont St-Hilaire	NR	X
Bromont	NR	NR	Ottum Park	NR	X
Cowansville	X	NR	Pierrefonds	X	NR
Deux-Montagnes	X	X	Poimélie	NR	NR
D-des-Ormeaux	X	NR	Roxboro	X	NR
Farnham	NR	NR	Sorel	X	NR
Granby	X	NR	St-Basile-Le-Grand	NR	X
Grand Île	NR	X	St-Eustache	X	X
Île Perrot	X	NR	St-Jean-Baptiste	NR	X
Joliette	NR	NR	St-Louis-de-Terrebonne	X	X
Kirkland	X	NR	St-Mathias	X	NR
Lachenaie	X	X	St-Adele	NR	NR
La Plaine	NR	NR	St-Anne-de-Bellevue	X	X
La Prairie	NR	X	St-Catherine	X	NR
Laval	NR	NR	St-Genevieve	X	NR
Le Gardeur	NR	X	St-Marthe-sur-le-Lac	NR	NR
L'Île Bizard	X	NR	St-Madeleine	NR	X
Mascouche	X	X	Terrebonne	X	X
McMasterville	NR	X	Vaudreuil	X	X
			Verdun	NR	NR

LEGENDE: X — Interdit par le règlement municipal
NR — Arrosage non recommandé car humidité suffisante dans le sol

La Quotidienne Tirage d'hier à trois chiffres à quatre chiffres
016 1353

LA MÉTÉO

Samedi 5 juillet 1986
AUJOURD'HUI: Min: 15° Max: 26°
NUAGEUX, AVERSES DISPERSÉES
ET VENTS MODÉRÉS
DEMAIN: AVERSES DISPERSÉES

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	10	25	Averses
Outaouais	15	26	Nuag. overes
Laurimides	10	25	Averses
Cantons de l'Est	12	25	Nuag. overes
Mauricie	14	24	Nuag. overes
Québec	14	24	Nuag. overes
Lac-Saint-Jean	8	22	Nuag. overes
Rimouski	8	20	Nuag. overes
Gaspésie	8	18	Ensol. nuag.
Bas-Caraïbe	6	18	Ciel variable
Sept-Îles	6	14	Nuag. overes

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	13	19	N.-Orléans	23	33
Buffalo	13	21	Pittsburgh	14	22
Chicago	11	25	S. Francisco	13	21
Miami	23	32	Washington	19	28
New York	18	26	Dallas	24	34

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	12	20	Madrid	20	33
Athènes	20	31	Moscou	6	22
Acapulco	25	34	Mexico	12	24
Berlin	19	27	Oslo	15	25
Bruxelles	15	26	Paris	14	26
Buenos Aires	9	19	Rome	15	33
Copenhague	16	27	Séoul	17	24
Genève	17	28	Stockholm	15	26
Hong Kong	25	30	Tokyo	18	23
Le Caire	20	34	Trinidad	22	30
Ljubljana	16	27	Vienne	16	28
Londres	15	22			

M. LE MAIRE FAIT PARTIE DU COMITÉ DE SÉLECTION

Déjà trois candidats à la succession de Drapeau

■ Au moins deux membres du comité exécutif de Montréal et un conseiller confirment qu'ils sont sur les rangs pour remplir la fonction de candidat à la mairie, et de chef du Parti civique de Montréal (PCM). Mais tous deux placent l'unité du parti avant tout, et font confiance à la sagesse de ses membres.

MARIANE FAVREAU

M. Pierre Lorange, vice-président du comité exécutif de Montréal et M. Michel Morin, qui en est membre, ont tous deux confirmé hier à LA PRESSE qu'ils sont prêts à prendre la relève du maire Drapeau, si le parti en décidait ainsi. Le conseiller Luc Larivée, n'a pu être joint hier, mais il a déjà confirmé qu'il laisse porter sa candidature. Ex-président de la CECM, M. Larivée est médecin et conseiller depuis 1978.

Quant à Mme Justine Sentenne dont le nom a été avancé, elle se refuse à tout commentaire. Elle était conseiller municipal et membre du comité exécutif de 1978 à 1982.

La grande inconnue dans cette quête d'un successeur à M. Jean Drapeau, reste M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif. Il réfléchit à son avenir politique, et l'on ne peut savoir s'il accepterait de prendre la relève. «Je suis un ardent défenseur de M. Lamarre, et je souhaite qu'on soit tous derrière lui», de dire M. Pierre Lorange qui fait partie du comité de sélection.

Mais si on avait besoin de lui comme chef de parti et candidat à la mairie, M. Lorange est prêt à servir. Il se dit «disponible pour servir le Parti civique et l'intérêt des Montréalais. L'offre



photo Michel Gravel, LA PRESSE
Yvon Lamarre

mes services à n'importe quelle fonction où mes services sont utiles».

Il n'a toutefois pas soumis sa candidature mais «si d'autres la soumettent, elle sera étudiée». M. Lorange est bijoutier-serrurier et propriétaire d'un commerce dans l'est de Montréal. Coordonnateur du PCM, il est conseiller municipal depuis 1966, à l'exécutif depuis 1974, et vice-président depuis 1978.

Quant à M. Michel Morin qui avait déjà laissé percer ses intentions en avril dernier, il confirme son intérêt pour la charge de chef de parti et candidat à la mairie. «Je suis dans la course de façon sérieuse, réfléchit. Et le caucus le sait». Conseiller depuis 1978 et membre de l'exécutif depuis 1982, M. Morin est professeur de biologie à la CECM, en congé sans solde.

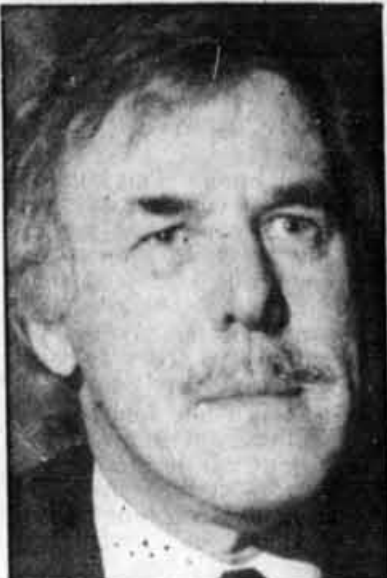


photo René Picard, LA PRESSE
Luc Larivée

C'est la première fois, depuis sa fondation en 1960, que le PCM doit remplacer celui qui en est depuis toujours le chef. Une telle situation ne s'est jamais présentée. Et ce parti où rien ne fonctionne comme ailleurs, les règles de la succession ne sont ni écrites, ni rigides.

Pendant 26 ans, M. Jean Drapeau a rempli les deux fonctions de chef de parti et de candidat à la mairie. Mais cela n'est peut-être pas immuable: M. Lorange évoque l'hypothèse que deux personnes puissent se partager les tâches, l'une comme chef de parti, l'autre comme candidat à la mairie.

D'autre part, on apprend que le maire Drapeau fait partie du comité de sélection mis sur pied au PCM pour étudier les candidatures et proposer un chef au caucus. Que se passerait-il s'il



phototèque LA PRESSE
Justine Sentenne

était le seul à avoir des réticences face à un candidat? Question hautement hypothétique, répond-on. Mais on écouterait ses arguments, on lui exposerait l'autre point de vue et on tenterait d'en arriver à l'unanimité, explique-t-on. La même règle s'applique au caucus qui décidera du candidat retenu par le comité de sélection.

«C'est un cheminement honnête, estime M. Morin, un échange très amical... Il faut surtout prendre garde de ne pas se blesser les uns les autres par l'intervention des médias».

«Il ne faut pas susciter d'animosité, estime pour sa part M. Lorange. Le plus grand ennemi d'un parti politique, ce sont les cellules, les chapelles, les clans».

Un renouveau sensible

Le profil du futur chef est assez vague. Chose certaine, «il doit être en mesure de travailler



phototèque LA PRESSE
Michel Morin

constamment aux intérêts des Montréalais et de la chose publique, explique M. Lorange, dans la plus grande loyauté au passé mais avec la détermination de faire avancer Montréal. Ce peut être une personne modeste, mais qui a des idées et qui est déterminée. Avec les moyens modernes de mise en marché, le parti se fait fort de faire connaître (et élire) son candidat.

Et si le nouveau chef voulait s'entourer, au conseil, de personnes non encore membres du PCM, le pourrait-il? Le PCM a trouvé tous ses candidats aux élections, où trouver place pour des gens que le nouveau chef voudrait voir travailler avec lui? «D'autres céderaient leur place, estime M. Lorange. On peut servir le parti en étant présent, on peut aussi le servir en cédant sa place».



phototèque LA PRESSE
Pierre Lorange

Il signale d'ailleurs que la moitié des 58 candidats du PCM aux élections sont de nouvelles figures. De plus, 16 candidats du Parti civique ont moins de 40 ans, et 11 ont moins de 35 ans.

Cette arrivée massive de nouveaux membres au PCM n'est pas sans bousculer des traditions. Ainsi, on a récemment discuté du membership, au caucus, certains s'étonnant que le PCM n'ait pas de cartes de membres, et qu'on n'y adhère qu'en étant choisi.

«Nous nous assurons une meilleure qualité de candidats en procédant ainsi plutôt qu'en vendant des cartes de membres», de dire MM. Lorange et Morin qui s'amuse des «manoeuvres» de vente de cartes, au parti rival, pour l'élection des candidats.

Chauffeur de la STCUM acquitté d'accusations de voies de fait

■ Un chauffeur d'autobus de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, Michel Legros, a été acquitté, hier, de s'être livré à

JOYCE NAPIER

des voies de fait contre un passager, en janvier dernier, au coin des rues Sherbrooke et Girouard, à Notre-Dame-de-Grâce.

Au terme d'un procès d'une journée, le juge Denis Lancôt, de la Cour des sessions, a décidé que les déclarations de témoins oculaires et de la victime, Barrie Kelly, 23 ans, n'avaient pas su prouver que le chauffeur avait voulu refermer la portière de son véhicule sur

le bras de M. Kelly.

Celui-ci avait expliqué que, ce jour-là, il attendait l'autobus numéro 105. Quand le véhicule arriva, bondé, il voulut aider une dame à monter avec bébé et carrosse. Alors qu'il avait un pied dans le bus et l'autre sur le trottoir, la portière s'était refermée. Le bras coincé, M. Kelly fut traîné sur une distance de 75 pieds avant que le chauffeur n'ouvre finalement la porte.

M. Kelly avait affirmé que, pour attirer l'attention du conducteur, il avait frappé dans la porte. M. Legros lui aurait fait un signe grossier de la main.

Plusieurs témoins oculaires sont venus corroborer le témoignage de M. Kelly, ajoutant que d'autres passagers avaient

signalé au chauffeur que quelque chose n'était coincé dans la portière.

Suspendu sans solde depuis son arrestation en février, M. Legros a expliqué au tribunal que son véhicule était plein à craquer et qu'il croyait sincèrement que tout le monde était à bord lorsqu'il avait refermé la portière. Il n'avait pas voulu laisser monter M. Kelly par la suite parce qu'il le voyait agressif et ne voulait pas s'attirer des ennuis.

Le juge a conclu qu'il fallait «être un monstre» pour refermer intentionnellement une portière sur le bras d'un passager. M. Legros, au travail de la STCUM depuis 14 ans, ne pouvait pas, selon le juge, l'avoir fait exprès.

L'Office d'habitation serre la vis aux locataires des HLM

■ Depuis quelques mois, l'Office municipal d'habitation de Montréal se montre moins tolérant envers les locataires de HLM et n'hésite pas à entre-

ANDRÉ CÉDILOT

prendre des procédures, allant jusqu'à l'expulsion, contre ceux qui ne paient pas leur loyer ou qui ne se conforment pas aux autres règlements.

Hier, Mme Georgette Gareau, 62 ans, qui habite avec deux de ses enfants, dont une fille handicapée, dans le secteur de la Petite Bourgogne, s'est retrouvée dans la rue durant trois heures, après que des huissiers eurent vidé la maison. Elle devait environ \$110 à l'Office municipal.

Me Lucille Brisson, avocate de la Communauté juridique, est intervenue à la dernière minute pour obliger les fonctionnaires municipaux à remettre le logis à la famille. Elle a déposé une requête en Cour provinciale pour tenter de casser un jugement de la Régie des loyers rendu le 22 mai ordonnant l'expulsion.

«On leur a offert de payer, mais ils n'ont rien voulu savoir. Depuis six mois, l'Office est beaucoup plus sévère. Il n'est même plus possible de s'entendre à l'amiable», affirme Me Brisson, qui traite plusieurs cas semblables. Elle dit n'avoir jamais vu une telle attitude en huit ans de pratique.

M. Clément Desjardins, de l'Office municipal, n'est nullement embarrassé par cette histoire. Il reconnaît que l'on est de plus en plus strict, mais assure que toutes les procédures sont suivies (avis écrit, poursuites, etc.), avant d'expulser un locataire. «On fait maintenant notre travail de façon plus rigoureuse. C'est la seule explication que je puisse vous donner...»

Il s'est toutefois abstenu de commenter le cas précis de la fa-

mille Gareau, en invoquant la confidentialité des dossiers. L'Office, qui administre quelque 12600 logements, intente de 80 à 100 poursuites chaque mois contre des locataires qui ne suivent pas les règlements. Il s'agit, en majorité, de personnes qui ne paient pas leur loyer.

Selon l'avocate du secteur de la Petite Bourgogne, l'Office devrait être plus conciliant, plus accommodant. Elle lui reproche surtout de ne pas communiquer avec les gens pour connaître les

raisons des arriérés. «L'Office est là pour aider les locataires. Elle n'est pas là pour les matraquer à coups de poursuites devant la Régie des loyers ou ailleurs...»

Avec l'aide d'autres organismes du secteur, le Service juridique est actuellement à monter un dossier concernant certains cas d'abus de l'Office municipal d'habitation. On songe même à demander une enquête publi-

Femmes chauffeurs à la STCUM: un groupe de pression crie à la discrimination

■ Le groupe Action Travail des Femmes revient à la charge pour dénoncer la discrimination apparemment systématique dont sont victimes les femmes qui aspirent à devenir chauffeurs d'autobus à la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal.

HUGUETTE ROBERGE

En mai dernier, la STCUM avait été forcée d'abolir, parce que discriminatoire envers les femmes, le critère «d'expérience sur véhicule commercial» qu'elle imposait depuis quelques mois pour l'embauche de nouveaux chauffeurs.

Les demandes d'emploi d'une cinquantaine de femmes ont alors dû être reconsidérées, et sept d'entre elles ont été embauchées, alors qu'une vingtaine d'autres viennent de compléter avec succès les tests écrits, l'entrevue et les tests médicaux préalables.

Cependant, ces femmes ne

pourront pas être embauchées avant l'automne 1986 ou le printemps 1987, en raison d'un gel d'embauche décrété récemment par la direction de la STCUM...

Au cours de la réunion du conseil d'administration de la STCUM, jeudi de cette semaine, la présidente Louise Roy a en effet annoncé que l'objectif que s'était fixé la Société de transport, d'employer 150 femmes comme chauffeurs avant la fin de la présente année, risquait fort de ne pas être atteint à cause des compressions budgétaires.

Action Travail des Femmes rappelle que, depuis octobre 1985, plus de 300 hommes ont été embauchés comme chauffeurs à la STCUM, et que les femmes refusées en vertu du critère discriminatoire (exigence d'expérience sur véhicule commercial) auraient normalement dû faire partie de ce groupe de nouveaux employés.



Robert Nadon, LA PRESSE

Un quidam de Laval a assouvi sa curiosité en examinant de près les «sédiments» accumulés sur les voitures repêchées hier dans les eaux de la Rivière-des-Prairies.

La police de Laval repêche trois autos dans la Rivière-des-Prairies

■ La police de Laval a fait repêcher, hier, trois voitures dont au moins une aurait été volée, des profondeurs de la Rivière-des-Prairies, près de la centrale hydro-électrique de Duvernay.

Ces découvertes n'empêcheront pas M. Bérard de continuer à pratiquer la plongée sous-marine qui lui permet d'enrichir sa collection de leurres pour la pêche.

rine qui lui permet d'enrichir sa collection de leurres pour la pêche.

FRANÇOIS VÉZINA

C'est un adepte de la plongée sous-marine, M. Pierre Bérard, 32 ans, du quartier Saint-François, qui les avait découvertes, jeudi, dans les eaux brouillées de la Rivière-des-Prairies. Les trois voitures gisaient à près de six mètres de profondeur.

«C'est la première fois en six ans de plongée qu'une telle chose m'arrive», a dit M. Bérard.

Le héros de cette histoire inusitée avait aussitôt avisé le service de police de Laval. Il était sur place, hier matin, afin de relocaliser les épaves.

«M. Bérard a fait un acte de civisme», a indiqué le sergent Claude Lecours du service des relations avec la presse de la police lavalloise.

Une des voitures retrouvées, une Topaz noire, avait été rapportée volée le 12 juin dernier. La police de Laval enquête présentement afin de retracer les propriétaires des deux autres véhicules, une LeSabre immatriculée en 1981 et une Ford qui avait été précédemment incendiée et dont le plongeur dans la rivière remonte en 1984, comme en fait foi sa plaque minéralogique.

D'autres automobiles pourraient toujours contribuer à polluer les eaux de la rivière. M. Bérard a révélé qu'il avait aperçu une grosse pièce de carrosserie qui traînait par le fond.

**Achetez
par téléphone
vos certificats de dépôt garanti**

Ce service est gratuit
peu importe où vous habitez

10%
5 ans, intérêts payés annuellement

Chez nous, vous vous associez
à la force économique Desjardins

Informez-vous des conditions
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

**Fiducie
du Québec**

Anjou (514) 355-2050 1-800-361-5808 Chicoutimi (418) 549-5746 1-800-463-9657
Laval (514) 668-5223 1-800-361-3803 Longueuil (514) 679-2810 1-800-361-5058
Montréal (514) 286-3225 1-800-361-2680 Québec (418) 647-4742 1-800-463-5026
Sainte-Foy (418) 653-6811 1-800-463-4792 Sherbrooke (819) 566-5667 1-800-567-6920

Desjardins

L'ÉGLISE MISSIONNAIRE DE COLOMBIE LOUANGÉE PAR JEAN-PAUL II

Le pape visite des descendants d'esclaves



A Tumaco, le pape Jean-Paul II a reçu un accueil plus que chaleureux.

photo Reuters

■ TUMACO (Colombie). (D'après AFP et Reuters) — Jean-Paul II a plongé, hier, dans le sud profond de la Colombie pour rencontrer à Tumaco, une île de la côte du Pacifique, l'Église missionnaire et une population noire à 90 p. cent, composée de descendants d'anciens esclaves.

Le soleil brûlant, l'air humide et chaud, — l'Équateur n'est pas loin — les palmiers, les petites maisons de bois couvertes de toiles ondulées et les visages souriants de la foule, jusqu'au son des balafons et aux cris de joie auraient pu faire croire au pape qu'il se trouvait en Afrique.

Une toute petite foule, quelques milliers de personnes, principalement des jeunes en T-shirts, shorts et robes de coton imprimé, a offert à Jean-Paul II un accueil vibrant, chaleureux et décontracté à la fois.

Les petites maisons couvertes de toiles rouillées ont été fraîchement repeintes et quelques banderoles jaunes et blanches accrochées aux toits et aux poteaux télégraphiques. Les journalistes étrangers ont eu droit à un poste d'observation de choix, le centre de presse ayant été aménagé,

avec beaucoup d'efficacité, à 20 mètres de la place dans un château d'eau désaffecté.

L'Église missionnaire

Jean-Paul II a célébré une liturgie de la parole au cours de laquelle il a prononcé une homélie consacrée à l'Église missionnaire.

Il a déclaré aux fidèles qu'il était venu les confirmer dans leur foi, il a retracé l'histoire de près de cinq siècles d'évangélisation menée grâce aux missionnaires envoyés par ses prédécesseurs, et a insisté sur l'effort en faveur de l'évangélisation des indigènes.

Il a rappelé que ceux-ci sont souvent marginalisés et, dans certains cas, ne sont pas évangélisés ou sont évangélisés insuffisamment. L'Église, a-t-il poursuivi, est à leurs côtés, vaillamment et pacifiquement, surtout lorsqu'il s'agit de défendre leurs droits légitimes à la propriété, au travail, à l'éducation et à la participation à la vie publique du pays.

L'évangélisation des indigènes enrichit l'Église universelle et toute l'humanité du point de vue culturel, social et religieux.

L'œuvre missionnaire n'est guère une œuvre de destruction, mais de purification et de construction, a ajouté le souverain pontife.

S'adressant aux missionnaires, il leur a demandé de ne pas céder à la tentation d'une anthropologie étroite qui n'inclut pas toute la vérité sur l'homme et ne respecte pas la priorité absolue qui revient à l'annonce de l'Évangile.

Après avoir reçu les dons des habitants — dont un grand chapeau de paille — le pape devait quitter Tumaco pour Popayan, la capitale du département de Cauca, touchée par le grand tremblement de terre de 1983.

Par ailleurs, le pape Jean-Paul II se rendra à Canberra lors de sa visite officielle en Australie, du 24 novembre au 1er décembre prochains, a annoncé hier le premier ministre australien, M. Bob Hawke.

« Cela tombe bien que le pape se rende en Australie au début de l'année internationale de la paix, car l'Australie a contribué, de manière prioritaire dans sa politique étrangère, aux initiatives de paix dans le monde, a ajouté M. Hawke.

L'ordination des femmes: sujet de controverse dans l'Église anglicane

■ LONDRES (AFP) — Le synode général de l'Église anglicane, qui s'est ouvert vendredi à York (nord-est de l'Angleterre), doit se prononcer sur l'ordination des femmes, un sujet promis à des débats houleux et qui pourrait mettre à mal l'unité de l'Église d'Angleterre.

« J'ai été appelé par Dieu pour devenir prêtre mais on ne me permet pas de donner tout ce que je pourrais », explique Frances Foster, diaconesse à Hampton (sud de Londres).

Comme les quelques 650 diaconesses de l'Église d'Angleterre, elle espère que le synode va enfin lui permettre de réaliser pleinement sa vocation religieuse, en lui donnant accès au sacerdoce.

Assistante du reverend Simons depuis deux ans, cette jeune femme de 31 ans n'a pas le droit de consacrer le vin et le pain, donner l'absolution et la bénédiction et de célébrer les mariages. Elle a pourtant suivi exactement les mêmes études que ses confrères masculins qui, après un an de diaconat, sont ordonnés prêtres. L'Église d'Angleterre compte actuellement un peu plus de 10 000 pasteurs.

Lorsque le reverend Simons part en vacances, elle doit faire appel à un autre prêtre pour assurer le ministère de la paroisse. « C'est épuisant et illogique puisque, de par ma fonction, je suis responsable des fidèles au même titre que le pasteur. Bien souvent, les femmes préfèrent se confier à moi, mais je ne peux pas leur donner l'absolution lorsqu'elles veulent se confesser », ajoute-t-elle.

L'évêque de Londres

Chef de file des adversaires de l'ordination des femmes, l'évêque de Londres, Graham Leonard, remarque que le Christ a choisi douze hommes pour apôtres, et que Dieu a été incarné dans un homme. « Je ne pense pas que c'était un accident », commente le prélat qui a fait circuler une pétition qui a recueilli plus de 14 000 signatures, dont celles de 42 évêques et de 2 296 prêtres et diacres.

En 1984, le synode de l'Église anglicane — parlement qui réunit trois collèges (évêques, prêtres, laïcs) — a admis qu'il n'y avait pas d'objection théologique à l'ordination des femmes, ouvrant la voie au débat qui

aura lieu jusqu'au 8 juillet, dans le cadre du synode de York.

Selon les derniers sondages, 79 p. cent des Britanniques et 84 p. cent des anglicans sont favorables à l'ordination des femmes.

Appui de Jean-Paul II

À quelques jours de l'ouverture du synode, les partisans de l'évêque de Londres ont reçu un soutien de poids, celui du pape Jean-Paul II. Dans une lettre adressée au T.R. Runcie, archevêque de Canterbury et chef de l'Église anglicane, le pape a estimé que l'ordination des femmes dans l'Église anglicane constitue un obstacle de plus en plus sérieux aux progrès dans la réconciliation entre les deux Églises.

Selon le Mouvement pour l'ordination des femmes (MOW) qui revendique 3 500 adhérents, 700 femmes ont été ordonnées prêtres dans l'Église anglicane, principalement aux États-Unis, au Canada et en Nouvelle-Zélande, mais elles n'ont pas le droit d'exercer leur sacerdoce en Angleterre.



photo Reuters

Les Indiens de Guambiano ont acheté volontiers des portraits de Jean-Paul II.

L'Église tchèque attend 100 000 fidèles au pèlerinage de Levoca

■ VIENNE (AFP) — Quelque cent mille personnes sont attendues aujourd'hui à Levoca, une bourgade de Slovaquie Orientale, pour participer au grand pèlerinage annuel organisé par l'Église catholique de Tchécoslovaquie dont les relations sont de plus en plus tendues avec le régime communiste de Prague.

À Levoca (600 km à l'est de Prague), les fidèles se rassemblent sur une colline où ils passeront toute la nuit de samedi à dimanche à la belle étoile devant des confessionnaux improvisés sous des arbres. Dix-huit prêtres seulement ont été autorisés par le Secrétariat d'État aux affaires religieuses à recevoir les confessions des pèlerins.

Avec cet impressionnant rassemblement, le seul à ne pas être organisé par les autorités communistes, l'Église apparaît comme l'unique force d'opposition au régime, la dissidence politique ne comptant plus que quelques dizaines de militants sans véritable soutien populaire.

L'année dernière, l'Église avait déjà démontré son influence en réussissant à mobiliser plus de 100 000 personnes à Levoca et quelque 150 000 catholiques pour le pèlerinage de Velehrad, en Moravie du Sud, à l'occasion du mille centième anniversaire de la mort de Saint Méthode, apôtre des Slaves.

De tous les pays d'Europe de l'Est, la Tchécoslovaquie est, à l'exception de l'Albanie, celui qui a le plus perfectionné sa lutte contre l'Église. La majorité des hauts dignitaires du clergé et des 7 000 prêtres ont été arrêtés et condamnés à des peines de prison à la suite de la rupture entre Prague et le Vatican en 1950.

Les ordres religieux ont été dissous et sur 15 séminaires, deux seulement n'ont pas été fermés, celui de Litomerice (60 km au nord-ouest de Prague) et celui de Bratislava. C'est l'État qui sélectionne les étudiants admis dans l'un de ces deux séminaires et dessert une licence aux prêtres-fonctionnaires pour leur permettre d'exercer leur sacerdoce.

Avec l'organisation « Pacem in Terris », bras du parti commu-

niste dans l'Église, l'État encadre et contrôle les activités des prêtres.

Avant son interdiction en mars 1982 par le Vatican, « Pacem in Terris » comptait environ 1 500 membres, soit la moitié des prêtres catholiques de Tchécoslovaquie et trois évêques dont l'autorité n'est pas reconnue par Rome.

En mars dernier, à la veille des fêtes de Pâques, le cardinal Frantisek Tomasek, archevêque de Prague et primat de Bohême, a une nouvelle fois appelé les prêtres tchécoslovaques à quitter « Pacem in Terris » dont les membres sont totalement discrédités auprès des fidèles.

Actuellement, plus de 500 prêtres exerceraient en Slovaquie sans licence, au risque d'être arrêtés pour parasitisme, selon des renseignements recueillis dans les milieux catholiques.

Neuf des treize évêques du pays sont vacants parce que Prague et le Vatican ne parviennent pas à se mettre d'accord sur des titulaires.

En dépit de la répression et des mesures d'intimidation dont sont victimes les activistes catholiques, on note depuis quelques temps un regain d'intérêt des jeunes pour la religion. Le cardinal Tomasek, accusé par la presse tchécoslovaque de « diffuser des mensonges » sur la situation des catholiques dans son pays, s'est ouvertement félicité de ce phénomène lors de la dernière messe pontificale de Noël à la cathédrale de Prague.

Le succès des pèlerinages de Levoca et Velehrad en 1985 et la forte fréquentation des églises par les jeunes ont amené les autorités au cours des derniers mois à multiplier les arrestations de catholiques. Une quarantaine de militants catholiques ont été arrêtés en novembre dernier en Moravie du Sud. En mai dernier, trois catholiques, jugés pour opposition au contrôle de l'État sur les affaires religieuses, ont été condamnés à des peines de huit à six mois de prison avec sursis et un prêtre franciscain, Bystrík Janík, 34 ans, s'est vu infliger une peine de 28 mois de détention pour « fraude » par le tribunal régional de Kosice (Slovaquie orientale).

ÉCOLE D'INFORMATIQUE MARSAN
1600, Berri (Palais du Commerce) Suite 3116, Montréal H2L 4E4 (Métro Berri-de Montigny)

POUR UNE CARRIÈRE EN INFORMATIQUE

PROGRAMMEUR/ANALYSTE (12 mois) | NIVEAU COLLEGIAT
PROGRAMMEUR (8 mois) | PRÊTS DU GOUVERNEMENT

Prochaine session: 28 juil.
Prospectus gratuit: 842-8643

École de photographie MARSAN INC.
1600, Berri (Palais du Commerce) Suite 3116, Montréal H2L 4E4 (Métro Berri-de Montigny)

DEVENEZ PHOTOGRAPHE
AMATEUR OU PROFESSIONNEL

Cours de jour et de soir | Niveau collégial
Temps partiel et temps complet. | Prêts du gouvernement

Les prochaines sessions: JOUR ET SOIR: 2 SEPTEMBRE — Prospectus gratuit: 842-8643

Résultats

Provincial Tirage du 04-07-86

NUMEROS	LOTS	GAGNANTS	LOTS	Mise-tot
4786068	500 000\$	6/6	2	161 664,50\$
786068	50 000\$	5/6 +	4	14 370,20\$
86068	1 000\$	5/6	178	403,60\$
6068	100\$	4/6	5 536	48,00\$
068	25\$	Ventes totales:	1 601 059,00\$	
68	10\$	Prochain gros lot	200 000,00\$ approx.	

La Quinzaine Tirage du 04-07-86

NUMEROS	LOTS	NUMEROS	LOTS
507948	50 000 \$	50794	1 000 \$
07948	5 000 \$	5079	100 \$
7948	250 \$	507	10 \$
948	25 \$		
48	5 \$		

La Mini Tirage du 04-07-86

NUMEROS	LOTS	NUMEROS	LOTS
631482	250 000\$	259213	233878
31482	2 500\$	984481	
1482	250\$		
482	50\$	23779	2001
82	10\$	2 500\$	250\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

AVIS PUBLIC

Audiences publiques sur le projet de construction de la salle de l'OSM

Le Comité consultatif des projets de construction de la salle de l'OSM et du Musée d'art contemporain à Montréal a été constitué par la ministre des Affaires culturelles en février 1986 afin d'examiner ces deux dossiers majeurs et faire des recommandations quant à leur avenir.

En ce qui concerne le projet de l'Orchestre symphonique de Montréal, le mandat du Comité consiste à établir le plus précisément possible le besoin réel de la construction d'une nouvelle salle à Montréal d'une part, et à préciser et détailler l'impact d'une telle construction sur les activités et le développement de la Place des Arts d'autre part.

Cette analyse devra prendre en considération l'impact causé par un effet d'entraînement sur les salles directement concurrentes à la Place des Arts.

Le Comité consultatif est d'avis qu'une consultation publique est une étape primordiale et essentielle au déroulement de son mandat, et il a décidé de tenir des audiences publiques sur la question.

Ces audiences publiques auront lieu à la Cinémathèque québécoise, 335 boulevard de Maisonneuve est, Montréal (métro Berri-de Montigny), le mercredi 9 juillet, à compter de 18 heures, et le jeudi 10 juillet, à compter de 14 heures.

La première séance sera consacrée aux mémoires de l'Orchestre symphonique de Montréal et de la Place des Arts; les autres intervenants seront entendus par la suite.

Les personnes ou organismes intéressés peuvent assister à ces audiences publiques sans autre invitation.

Renseignements:

Danielle Sauvage
Secrétaire
Comité consultatif des projets de construction de la salle de l'OSM et du Musée d'art contemporain de Montréal
3450, rue Saint-Urbain
Montréal (Québec)
H2X 2N5

Tél.: (514) 873-7510

SEXUELLEMENT IMPUISSANT AU MOMENT DU VIOL DONT IL ÉTAIT ACCUSÉ

Un chômeur acquitté après 19 mois de prison

Après avoir passé 19 mois derrière les barreaux pour le viol d'une étudiante, à Longueuil, Serge Pelletier, un chômeur de 36 ans, a été acquitté cette semaine au terme d'un deuxième procès.

JOYCE NAPIER

Le témoignage d'un psychiatre expert en sexologie clinique, le Dr Edouard Beltrami, a en quelque sorte changé le destin de l'accusé.

Le médecin est venu expliquer au tribunal qu'après plusieurs analyses, il a constaté que celui qu'on accusait d'avoir violé une femme était, depuis une intervention chirurgicale en 1982, impuissant sexuellement. L'accusé s'était gardé de dévoiler le fait aux enquêteurs au moment de son arrestation et au juge lors du premier procès.

De plus, a précisé le médecin, M. Pelletier pèse plus de 350 livres et ne mesure que 5'6".

L'accusé a lui-même reconnu à son second procès que depuis cette opération (l'ablation d'un rein et d'un urètre), il ne peut plus avoir d'érection. Un biologiste au laboratoire de police scientifique a déclaré de son côté que les cheveux retrouvés dans une casquette sur les lieux du crime et qu'on croyait appartenir au violeur, ne correspondaient pas aux cheveux de M. Pelletier.

Aussitôt relâché du Palais de justice de Longueuil, M. Pelletier est retourné à Parthenais, où il avait séjourné pendant son procès, pour y prendre ses affaires. Comble de malheur, on l'arrêta de nouveau, cette fois pour avoir négligé de payer une amende de \$62 qui lui avait été imposée parce qu'il avait fait fonctionner sa radio dans la station de métro Berri-de-Montigny en juin 1984.

Emmené au quartier général de la police de la Communauté urbaine de Montréal, rue Bonse-

cours, puis à la prison de Bordeaux, il fut finalement libéré. À défaut de payer l'amende, il exécuta six heures de travaux compensatoires.

Le premier procès de M. Pelletier s'était instruit devant le juge Claude Martin, de la Cour des sessions, à Longueuil. L'accusé avait été reconnu coupable et condamné à une peine de quatre ans d'emprisonnement.

Pendant ce procès, la victime avait dit au tribunal que ce soir-là, en rentrant à la maison, elle avait pris le bus numéro 75 de Longueuil vers 23:10 heures. Elle était descendue 10 minutes plus tard et après avoir fait quelques pas, elle fut assaillie par derrière, projetée dans une haie et finalement violée sur un terrain privé. Elle devait s'enfuir plus tard sans jamais voir le visage de son agresseur.

Lors de son témoignage la victime, qu'on ne nommera pas, n'avait pas pu identifier l'accusé. L'agresseur qu'elle n'avait ja-

mais vu de face, était un gaillard corpulent qui sentait l'alcool et avait la voix d'un jeune homme de 15 à 16 ans, qui ne correspondait pas à celle de l'accusé. Elle avait ajouté que son agresseur était descendu au même arrêt qu'elle.

M. Pelletier avait en effet pris le même bus que la victime vers 22 h 45 ce même soir. Il était descendu à un autre arrêt à quel-que 10 minutes à pied de l'arrêt où la victime avait débarqué.

Les enquêteurs contactèrent le chauffeur de l'autobus, Guy Leboeuf. Ce dernier devait promettre aux policiers de les aviser s'il revoyait le suspect, qu'on lui avait décrit comme un homme corpulent qui portait des pantalons d'une couleur très voyante. Le chauffeur se souvenait fort bien de M. Pelletier, ce passager corpulent, qui s'était endormi ce soir-là dans le bus et qu'il avait dû réveiller. Mais ce dont le chauffeur n'avait pas su se souvenir c'est que l'accusé portait

un jeans délavé. Le 3 décembre suivant l'accusé, qui habite Longueuil monta à bord du même bus et M. Leboeuf avisa la police qui l'arrêta.

À la barre des témoins, M. Pelletier avait affirmé qu'il n'avait pas violé la jeune fille bien que dans une déclaration signée le jour après son arrestation, le 3 décembre 1984, il ait avoué le contraire. Il avait même dit aux policiers que la casquette qu'on avait retrouvée sur les lieux lui appartenait.

Il avait soutenu devant le juge Martin qu'il avait avoué aux enquêteurs qu'il était l'auteur du crime parce qu'il avait peur qu'on ne le batte.

En rendant un verdict de culpabilité, le tribunal avait souligné que la «crédibilité de l'accusé laisse à désirer» puisqu'il avait un casier judiciaire qui remontait à 1978. M. Pelletier avait l'habitude des policiers et ne devait pas les craindre s'il n'avait rien à se reprocher.

L'accusé décidait d'en appeler de cette décision devant la Cour d'appel qui ordonnait la tenue d'un nouveau procès qui s'est amorcé en décembre dernier.

Lors du deuxième procès, la défense, menée par Me Pierre Latulippe, devait dévoiler les nouveaux éléments de preuve pour éclairer le tribunal.

Le jour après son arrestation, le détenu avait en effet avoué au policier qu'il était l'auteur du crime. Il a été établi que M. Pelletier était dans un état de panique et avait demandé l'assistance d'un psychiatre et non d'un avocat.

Le juge Lucien Roy a conclu que même la déclaration qu'il a qualifiée de «pierre angulaire de toute la preuve de la poursuite» ne pouvait pas incriminer le détenu. La confession avait été rédigée par un enquêteur qui suggérait les faits de cette histoire sordide au détenu qui, lui, transpirait à profusion et ne faisait qu'acquiescer.

Bourse de graphisme de \$2 000 à Carole Aumais

«Voici votre prix que je vous livre personnellement... de peur qu'il ne se perde dans le courrier!» s'est exclamé jeudi, d'un ton pince-sans-rire, le vice-président responsable des communications à la Société canadienne des postes, M. André Villeneuve, en remettant une bourse de \$2 000 à Mme Carole Aumais, finissante en graphisme à l'UQAM.

DANIELLE BONNEAU

Mme Aumais recevait le prix qui la consacrait lauréate d'un concours lancé en mars dernier par la Société canadienne des postes, à l'intention des étudiants de 3e année (niveau collégial ou universitaire) en graphisme ou en design graphique, de la région de Montréal. Vingt-sept étudiants de l'UQAM, de l'Université Concordia et du collège Ahuntsic avaient alors répondu à l'appel.

Le but de la compétition: confectionner une affiche qui inciterait la population à visiter deux établissements mécanisés de la Société, situés à Montréal (traitement des lettres) et à Saint-Laurent (centre principal



Photo Paul-Henri Talbot

Mme Carole Aumais

d'acheminement du courrier). La Société espère ainsi sensibiliser le public au travail que requiert l'expédition d'une lettre... et encourager les usagers à adresser correctement leurs enveloppes.

Environ 5 000 copies de l'affiche de Mme Aumais seront imprimées et apposées dans les bureaux de poste de la région de Montréal, qui englobe notamment les villes de Hull, Trois-Rivières et Sorel. Aux couleurs de la poste (noir pour l'oblitération, vert phosphorescent pour le code postal, le rouge du Canada, et le bleu royal remarqué sur les camions de la Société), l'affiche arbore le slogan: «... à suivre à la lettre!».

«La maquette et le prêt à photographier de Carole se détachaient de très loin de ceux des autres. Elle a compris la problématique du concours et n'a pas soumis un projet attirant uniquement du côté visuel. Elle a représenté l'affranchissement et le codage électronique, tout en ayant un très bon slogan», souligne M. Patrick Morgenstern, responsable du centre de ressources en communications de

la Société, et instigateur du projet.

Mme Aumais, 30 ans, est très fière que son projet ait été choisi. Elle n'en est pas à son premier succès, puisqu'elle a remporté au printemps la bourse des arts graphiques de l'UQAM. Elle accepte les éloges avec un sourire étincelant et regarde avec confiance vers l'avenir.

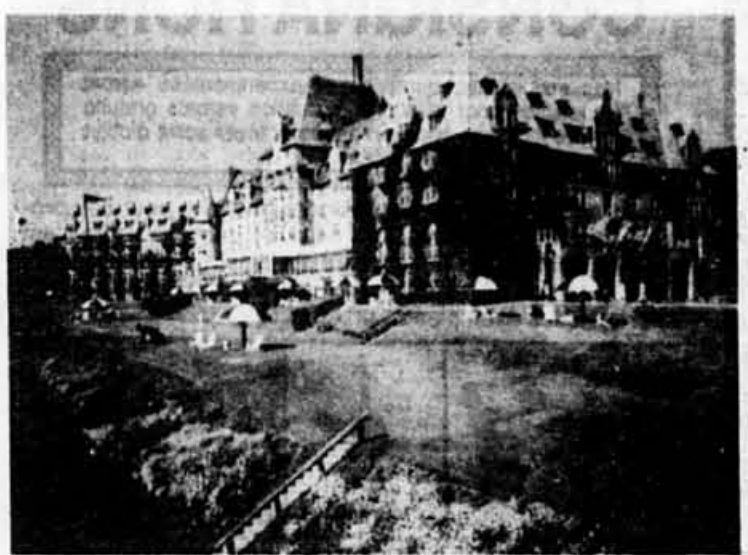
«J'avais l'impression que mon idée, à la fois simple et dynamique, était bonne. C'est très motivant de gagner. Mais ce qui me plaît le plus, c'est qu'on va imprimer mon affiche. Voir le fruit de son travail dans tous les bureaux de poste est valorisant», explique-t-elle, les yeux brillants d'excitation.

À l'emploi d'Hydro-Québec depuis 1976 comme dessinatrice, elle aimerait bien se voir offrir un poste de graphiste à l'intérieur de la compagnie. Après tout, celle-ci lui a permis de compléter ses deux dernières années d'étude plus rapidement, en lui offrant une bourse. Cela lui avait pris cinq ans pour amasser, à temps partiel, ses trente premiers crédits!



Laserphoto CP

NO PARKING — Quand Rob Rankine, employé municipal à Calgary, est de service, les automobilistes stationnés en zone interdite peuvent difficilement prétendre n'avoir pas remarqué le panneau indicateur. M. Rankine est responsable des secteurs de la ville où il est temporairement défendu de stationner en raison de la proximité d'un site de construction. Sur la photo, il prépare les panneaux qui seront installés le long d'une artère où des travaux doivent débuter incessamment.



Nos excuses à la clientèle

Manoir Richelieu

Par suite d'un conflit de travail, provoqué par la mise à pied illégale des 350 vrais employés du Manoir Richelieu, il nous est impossible de garantir à la clientèle de cet hôtel prestigieux du Québec les services de réputation à laquelle elle doit s'attendre...

Avec toutes nos excuses pour cette situation inconvenante temporaire.

Le Syndicat CSN des Travailleurs du Manoir

Pour toute cancellation de réservation: Appelez le Ministère du Tourisme du Québec a/s Yvon Picotte Tél.: (418) 643-6322

OPÉRATION

Merci, monsieur le Maire

CKAC 73 et la presse

vous invitent

à remercier le Maire Jean Drapeau pour ses 29 ans de contribution à la vie montréalaise.

Pour présenter vos félicitations au maire, remplissez le coupon ci-dessous et faites-le parvenir à LA PRESSE

ou

Téléphonez à CKAC/73 en composant 790-0224, du lundi au vendredi, entre 7 h et 11 h 30.

De plus, dans votre entourage, au travail et dans votre quartier, vous trouverez sûrement des dizaines de personnes qui voudront se joindre à vous. Recueillez donc leurs noms et faites-les parvenir à LA PRESSE.

À ce rythme, c'est tout Montréal qui dira: «**Merci, monsieur le Maire.**»

Tous les noms recueillis dans le cadre de cette opération seront présentés à monsieur Drapeau lors d'une cérémonie officielle.

Retournez à: **Merci, monsieur le Maire**

LA PRESSE

7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

De:

Roger D. LANDRY

Échos du groupe CSL

■ Le groupe CSL signait en mai dernier, à Beijing, un contrat pour le développement de la technologie des navires autodéchargeurs en République populaire de Chine. Le contrat a été signé par **Paul Martin**, président du Conseil et chef de la direction du groupe CSL, et **Xu Renchang**, au nom du gouvernement chinois. **Paul Régnaud**, directeur de la prospection de la clientèle en Asie, accompagnait M. Martin lors de ce voyage.

■ M. Martin est aussi fier d'une autre réalisation, la **Médaille d'or du groupe CSL**, qui sera remise à l'étudiant universitaire

TÊTES D'AFFICHE

Guy Pinard

en transports qui aura conservé la meilleure moyenne académique.

■ Transports Kingsway, du groupe CSL, a reçu pas moins de six prix au Concours annuel de publicité de l'American Trucking Association, à Asheville, en Caroline du Nord. **Michel Gauthier** et **Dave Wright**, respectivement vice-président du Marketing et vice-président et directeur général de Kingsway, ont accepté les prix au nom de l'entreprise.

■ **Deanna Javala**, du bureau du poinçon, est une fervente numismate, en plus d'être présidente de son syndicat, de jouer au baseball et de faire de la menuiserie!

■ Trois chauffeurs de Kingsway, **Donald Bennett** et **Robert Brousseau**, de Montréal, ainsi que **Roger Laprise**, de Québec, ont été récemment honorés après avoir franchi le cap des 2,5 millions de milles de conduite sans accident.

Au générique

■ A l'intention de ceux qui n'ont pas eu le courage de lire l'interminable liste des nouveaux membres de l'Ordre du Canada, il importe de rappeler ici les noms des Montréalais ainsi honorés. Parmi les nouveaux officiers (aucun des trois nouveaux compagnons n'est de Montréal), on retrouve **Paul-Emile Charron**, le **Dr Michel Chretien**, **André Raynald Moshe Saldie** et **Claude Taylor**. Et parmi les membres, on retrouve **Roger D. Landry**, président et éditeur de LA PRESSE, ainsi que le populaire confrère **Jacques Beauchamp**, du *Journal de Montréal*, **Sam Berger**, **Conrad Harrington**, **Lucien Lacoste**, **Marie Lambert**, **David Lin**, **Julius Matrakos**, **Alan Rose** et **Kathleen Shannon**. Toutes ces personnalités seront honorées à la résidence du gouverneur général, le 12 novembre.

■ **Jacques Viau**, directeur général des affaires publiques de la



Jacques Viau

Société Domtar, a été élu président de l'Association des anciens du Collège de Montréal. On sait que le collège a été récemment admis au Temple de la renommée des entreprises montréalaises.

■ **André Vermette**, de Radio-Canada International, annonce que son employeur sera l'hôte

du prochain congrès annuel de l'ANARC (Association of North American Radio Clubs), du 18 au 20 juillet, au Holiday Inn Place Dupuis, alors qu'on abordera le problème de l'encombrement des bandes radio internationales. De nombreux spécialistes provenant d'organismes tels The Voice of America, Radio Free Europe/Radio Liberty, la BBC, Radio France Internationale, Radio Free China, etc., seront de la partie.

■ **Jacques Roy**, professeur au département des sciences administratives et directeur du programme de la maîtrise à la gestion des affaires de l'UQAM, a mérité le prix annuel de la meilleure thèse de doctorat décerné par le groupe de recherches sur les transports au Canada. Sa thèse proposait *Un modèle de planification globale pour le transport routier des marchandises*.

■ **André Gendreau**, président de l'Association québécoise du transport et des routes inc., remettait récemment un cheque de \$2 000 à **Conrad Larivière**, responsable du projet Alizée, une idée d'une quarantaine d'étudiants en Génie de l'Université de Sherbrooke impliqués dans la conception d'un véhicule aux lignes profilées.

■ **Gilles Desautels**, directeur général d'Environnement Canada, Service des parcs nationaux, rappelle aux amateurs d'histoire que le bateau du Service des parcs, le *Heritage 100*, naviguera dans les eaux du Québec pendant tout l'été avec une exposition thématique concernant les voies navigables. Dans la région de Montréal, des arrêts sont prévus à Saint-Jean-sur-Richelieu les 19 et 20 juillet; à Fort Lennox les 26 et 27 juillet; à Chambly les 22, 23 et 24 août; et à Sorel les 29, 30 et 31 août ainsi que le 1er septembre.

■ **Jacques Gagnon**, directeur général de la Ville de Saint-Hyacinthe, a été élu président de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec, succédant à **Roch Lévesque**, de la Ville de Sher-



Jacques Gagnon

brooke. Les autres membres de l'exécutif sont **Ronald Biard**, de Saint-Eustache, et **Sabin Tremblay**, de Saint-Romuald, vice-présidents; **André Letendre**, de Beauport, trésorier, et **Claude Delisle**, secrétaire.

■ L'archéologue **Pierre Drouin** est le responsable des fouilles archéologiques qui seront effectuées dans l'Île Nue, une des composantes de la Réserve du parc national de l'Archipel de Mingan. Ces fouilles porteront sur d'anciens fours circulaires d'origine basque construits au 16e et au 17e siècle pour la transformation en huile de la graisse des mammifères marins.

■ De concert avec Voyages Malavoy Inc., l'administration de la Place des arts a mis sur un pied un projet destiné aux amateurs de musique et de danse, sous le vocable de *La Place des arts en voyage*. La deuxième des quatre excursions aura lieu au Festival d'été de Lanaudière, le 17 juillet. Au programme: visite des collections du Musée d'art de Joliette, puis récital de la mezzo-soprano **Marilyn Horne**, au cégep de Lanaudière. Pour informations, faire le 861-2485.

■ **Jean-Louis Brown** accédait récemment à la présidence de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec. M. Brown est chargé



Notaire avec grande distinction

■ Lors de l'assermentation de 133 nouveaux notaires, **Dominique Duclos** a obtenu le droit de pratiquer avec la mention « grande distinction », ayant obtenu les meilleures notes aux examens de la Chambre des notaires du Québec, après avoir réussi le même exploit à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Mme Duclos accepte les félicitations de Me Jean Lambert et de Me Jean-Bernard Coupal, respectivement président et directeur général de la corporation professionnelle.

de recherche en Ecologie à la direction de la recherche et du développement du ministère de l'Énergie et des ressources du Québec.

■ Plusieurs parents de policiers de la CUM faisaient partie de la dernière promotion de l'Institut de police de Nicolet. On retrouvait notamment **Yves Saint-Hilaire**, fils de **Jean-Claude**, du district 41; **Gaston Bourassa**, fils de **Gaston**, retraité; **Gilles Lemay**, fils de **Jean-Pierre**, de la brigade des incendies criminels; et **Benoît Vigeant**, frère de **Michel**, du district 25.

■ **Nelly O'hana** annonce l'ouverture, à la mi-septembre, d'une école internationale d'esthétique, inspirée par l'école du Français **Jean D'Estrées**, qui sera de passage à Montréal pour l'inauguration officielle.

■ Pas moins de 52 employés de Loto-Québec poursuivent leurs études dans le cadre du programme Perfectionnement et développement offert par l'entreprise. Le programme est placé sous la responsabilité de la chef de division **Louise Paré**.

■ Le maire **Jacques Martin**, de Joliette, et la direction de la Caisse d'établissement de Lanaudière accueilleraient récemment deux visiteurs de marque du Rwanda, MM. **Augustin Ndirililyimana**, ministre de la jeunesse et des Cooperatives, et **Thomas Mbatye**, directeur général des Cooperatives. Le président **Michel Ferland** représentait la Caisse.



Gagnants du prix Dominique-Rollin

Six entreprises de la rive sud étaient récemment honorées en se voyant remettre le prix d'excellence **Dominique-Rollin** en reconnaissance de leur dynamisme et de la qualité de leur gestion. On peut reconnaître, de gauche à droite, **Daniel Fortin** (groupe conseil S.M. Inc. de Sherbrooke, catégorie grande entreprise de service); **France Goupil** (Géophysique G.P.R. International Inc., de Longueuil, catégorie PME de service); **J. Gaëtan Helms** (Produits Montjoie Inc., de Beloeil, catégorie PME de fabrication); **Jacques R. Sicotte** (Petro-Sun International Inc., de Longueuil, catégorie lancement d'un nouveau produit); **J.-P. Hamel** (Mec-Fab Inc., de Boucherville, catégorie nouveau procédé de fabrication) et **Jean-Guy Lacombe** (Datagram Inc., de Boucherville, catégorie grande entreprise de fabrication). Ce prix a été créé en 1984 par la Chambre de Commerce de la Rive-Sud.

À DEMAIN

8%

Le gouvernement fédéral vous offre du bilinguisme à rabais!

8%

Le gouvernement fédéral a mis en disponibilité 8% de ses traducteurs, soit 80 personnes.

Cela équivaut à une réduction de 8% de votre droit à des communications gouvernementales de qualité dans votre langue.

Saviez-vous que, l'an dernier, les seuls traducteurs à l'emploi du gouvernement ont dû traduire plus de 209 000 000 de mots pour vous offrir des

communications gouvernementales dans votre langue?

Saviez-vous que la traduction des délibérations de la Chambre et du Sénat est livrée dans les 3 heures? Que les documents des comités parlementaires sont traduits dans un délai de 12 à 72 heures selon la priorité des textes?

Saviez-vous que les services multilingues du gouvernement assurent la

traduction de quelque 60 langues étrangères? Principalement de l'allemand, du russe ou de l'espagnol vers le français ou l'anglais.

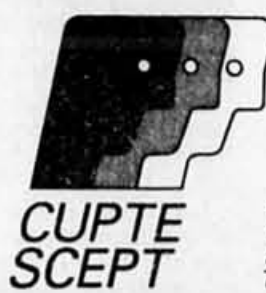
Une réduction de 8% au Bureau des traductions, c'est du bilinguisme à rabais. C'est une réduction du sens professionnel du traducteur. De son souci du détail. De sa préoccupation de rendre fidèlement le message de l'auteur. C'est une réduction de sa capacité de fournir un travail de qualité.

Des traducteurs de l'extérieur pourraient difficilement vous offrir la même passion de la qualité. Parce que pour vous, c'est plus qu'une question de langue... C'est une question de pays.

Parlez-en à votre député!

8%

8% de réduction



Syndicat canadien des employés professionnels et techniques

177, rue Nepean, pièce 502
Ottawa, Ontario
K2P 0B4
Tél.: (613) 238-7667

8%

Les médecins ontariens retournent au travail... promettant d'autres grèves

■ TORONTO (PC) — Après 23 jours de grève, Les médecins de l'Ontario ont annoncé hier qu'ils retournaient au travail.

Mais pas complètement, a précisé le Dr Richard Railton, président de l'Association médicale de l'Ontario, puisque des grèves rotatives commenceront dès la semaine prochaine.

Il n'a pas encore été décidé, a-t-il déclaré en conférence de

presse, où, quand et comment auront lieu ces grèves localisées.

Le but n'en demeure pas moins le même, a noté le Dr Railton, c'est-à-dire d'inciter le gouvernement à retirer sa loi nouvellement adoptée et à permettre à nouveau la surfacturation des patients.

La loi a été déposée à l'Assemblée législative de l'Ontario en décembre dernier, par le ministre de la Santé, M. Murray El-

ton. Elle a immédiatement suscité de vives réactions de la part des médecins qui tiennent absolument à la surfacturation, sauf dans les cas des personnes âgées, des pauvres et des infirmes.

\$100 millions

La loi, adoptée le 20 juin dernier, a été rendue nécessaire par la décision du gouvernement fédéral de refuser une partie des paiements de transfert aux provinces qui permettaient la sur-

facturation. L'Ontario aurait ainsi perdu \$100 millions en paiements de transfert.

Seules deux provinces, l'Alberta et le Nouveau-Brunswick, permettent encore la surfacturation.

En 1962, les médecins de la Saskatchewan avaient également fait la grève pour résister à la mise en vigueur du premier programme d'assurance-maladie au Canada.

Huit ans plus tard, c'était au tour du Québec d'être affligé par la grève de ses médecins.

Le président de l'Association médicale de l'Ontario, le Dr Richard Railton, a prédit que des grèves rotatives commenceront la semaine prochaine



Malépart ne croit pas à la relance de l'est de Montréal sans aide d'Ottawa

■ Ottawa devrait s'impliquer dans l'effort de relance de l'est de Montréal auquel participent Québec et la Ville de Montréal, afin d'éviter la répétition des sérieux problèmes que cette région a vécus ces dernières années.

GILLES ST-JEAN

C'est du moins l'une des principales recommandations du Comité de survie de l'est de Montréal, regroupement d'intervenants des milieux politique et ouvrier. Le comité a présenté sa liste de propositions au Comité consultatif sur le développement économique de la région de Montréal, hier matin.

« Il ne faut plus simplement assurer la survie des industries locales, mais créer de nouveaux emplois et recycler des industries vieillissantes », estime l'un des membres fondateurs du comité, le député libéral fédéral Jean-Claude Malépart.

Le député de Sainte-Marie estime que la participation d'Ottawa pourrait rassurer les investisseurs éventuels en donnant un portrait d'ensemble des mesures d'aide gouvernementale.

« Ottawa pourrait participer au programme jusqu'à ce que 5000 emplois aient été créés, puis se retirer. Cela lui donnerait une expérience utile dans d'autres situations du genre », a

noté M. Malépart au cours d'une interview.

Amélioration

Selon le député, la situation de l'est de Montréal est meilleure qu'il y a un an.

« A pareille date, l'an dernier, la fermeture de la raffinerie Gulf était presque chose faite ; or, on a sauvé 200 emplois à cette usine en préservant le secteur pétrochimique. L'usine de locomotives Bombardier a un an de grâce à cause d'un contrat américain. Le cas le plus inquiétant, actuellement, est celui du chantier Versatile Vickers, où aucun contrat n'est prévu d'ici à un an », souligne M. Malépart.

Le député libéral s'érige contre la politique conservatrice de

laisser les forces du marché décider de la survie des entreprises.

« Quand nous (les libéraux) étions au pouvoir, nous nous arrangions pour que chaque usine ait quelque chose à faire », souligne-t-il.

M. Malépart déplore par exemple, dans cette perspective, que l'attitude d'Ottawa incite une société de la Couronne comme CN Rail à acheter dans des pays du tiers-monde des roues de wagons que fabrique aussi des compagnies de Montréal. Celles-ci, faute de contrats, sont actuellement dans une mauvaise passe, affirme-t-il.

« Si toutes les sociétés sont libres de s'approvisionner n'im-

porte où dans le monde, pourvu que le prix soit le plus bas, il n'y a pas grand-monde qui va travailler au Québec », croit M. Malépart.

Il souligne par ailleurs que les chantiers maritimes du Québec n'ont pas à faire plus d'efforts de rationalisation, comme le souhaiterait Ottawa : « Nos chantiers ont fait leur large part ; les autres régions devraient maintenant en faire autant ».

Enfin, M. Malépart invite le nouveau ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Michel Côté, titulaire du dossier des ports et des chantiers maritimes, à siéger au comité ministériel dont relève le Comité consultatif.



M. Jean-Claude Malépart

L'AFFAIRE DES CIGARETTES À RABAI

Un Mohawk de Kahnawake sera accusé de contrebande

■ Un Mohawk de Kahnawake devra comparaître mercredi prochain, à Cornwall, en Ontario, sous une accusation de contrebande de cigarettes.

GILLES ST-JEAN

Daniel Delisle, d'âge inconnu, a été arrêté le vendredi 27 juin au poste-frontière de Cornwall, à l'indiqué hier le directeur de Douanes et Accise Canada dans cette ville ontarienne, M. Jim Brenner.

Au cours d'un entretien téléphonique, M. Brenner a déclaré que ses agents avaient saisi 405 cartouches de cigarettes évaluées à \$7000 (valeur au détail de \$11000, taxes comprises) et

le véhicule dans lequel circulait M. Delisle.

A sa connaissance, il s'agirait de la première arrestation d'un individu transportant autant de cigarettes en provenance des États-Unis.

Toutefois, un porte-parole de Douane et Accise Canada à Ottawa, M. François Filion, a assuré que plusieurs autres saisies de cigarettes avaient eu lieu récemment dans des conditions similaires.

À rabais

Rappelons que plusieurs Mohawks de Kahnawake vendent à rabais, depuis un certain temps, des cigarettes de marques canadiennes et américaines, de même que des cigares et du tabac.

Ces produits ne portent aucun timbre d'accise.

Des accusations de contrebande avaient été lancées officiellement, il y a un certain temps, par la voie de quotidiens montrealais.

Selon la Société des guerriers mohawks de Kahnawake, autorité traditionnelle des Mohawks, les Indiens associés à ce commerce sont dans leur droit puisqu'ils transportent ces biens à l'intérieur de la réserve de Saint-Régis (qui enjambe les États-Unis et le Canada) pour les vendre sur d'autres territoires tribaux.

Or, Douanes et Accise Canada considère plutôt que les Indiens ne jouissent d'aucun privilège de cette nature et qu'ils sont assujettis aux mêmes devoirs que les autres Canadiens.

Quoi qu'il en soit, le grand chef de la bande de Kahnawake, M. Joe Norton, n'a pu être joint pour commenter l'affaire.

À court d'infirmiers, l'hôpital de Chisasibi requiert l'aide de la Croix-Rouge internationale

■ L'hôpital de Chisasibi, à la Baie James, manque tellement de personnel infirmier qu'il a demandé à la Croix-Rouge internationale de lui en trouver afin de combler ses besoins essentiels.

GILLES ST-JEAN

Dans un communiqué diffusé hier, la Fédération des affaires sociales de la CSN dénonce cette situation ; elle l'attribue en bonne partie au gouvernement du Québec, qui « ne fait pas un effort soutenu pour former du personnel autochtone en mesure de répondre aux besoins spécifiques des peuples cris et inuits ».

De son côté, le porte-parole de l'hôpital, M. Richard Saint-Jean, déclare au cours d'un entretien téléphonique, qu'il s'agit d'un problème presque routinier à Chisasibi, compliqué cette année par quelques départs imprévus.

« Cette année, c'est comme une maladie contagieuse : trop

de monde veut retourner « dans le sud » en même temps », dit-il.

« Nous ne sommes pas le seul hôpital dans cette situation au Québec. Mais notre situation géographique complique les choses », souligne M. Saint-Jean.

« L'idée de faire appel à la Croix-Rouge a été adoptée après que tous nos efforts pour recruter du personnel eurent échoué. Après tout, la Croix-Rouge s'occupe bien du tiers-monde, non ? », lance-t-il.

64000 milles carrés

L'hôpital de Chisasibi dessert plus de 8000 Indiens cris, répartis sur un territoire de 64000 milles carrés. Il emploie normalement une vingtaine d'infirmières.

« Elles restent généralement 12 à 18 mois, puis repartent « dans le sud » à la fin de leur contrat, leur « B.A. » terminée. C'est pareil dans les autres catégories de personnel : en septembre, par exemple, nous devrions remplacer la moitié de nos médecins », souligne M. Saint-Jean.

Pour sa part, la FAS estime qu'elle a suggéré au ministère de la Santé et des Services sociaux, il y a plus d'un an, de constituer une liste de rappel constituée de salariés en disponibilité pour répondre aux besoins de remplacement dans les régions nordiques.

La FAS note l'insuffisance de la formation des Blancs appelés à travailler dans ces régions, dont la conséquence est le taux de roulement élevé, donc le manque de continuité dans les soins prodigués aux autochtones.

La FAS déplore en outre le peu de compensations offertes au personnel de ces régions, comparé aux primes offertes par des agences de recrutement pour des emplois similaires « dans le sud ».

La FAS préconise d'autres solutions au problème, tel la formation de personnel autochtone qualifié et des négociations particulières pour le personnel blanc des régions éloignées.

EN BREF

Entente partielle entre la CEQ et le gouvernement

■ La Centrale de l'enseignement du Québec et le gouvernement se sont entendus sur une formule de médiation volontaire visant à faire progresser les négociations des enseignants, celles des membres de la CEQ employés du réseau des Affaires sociales et celles des professionnels du gouvernement, a annoncé la centrale dans un communiqué diffusé hier. La CEQ signale qu'une telle entente n'a pas été possible dans les cas du personnel de soutien et les professionnels des commissions scolaires et de l'ensemble des groupes du secteur collégial. Le comité de médiation sur lequel les parties se sont entendues traitera des tâches, de la sécurité d'emploi et des congés de maladie des enseignants. La médiation, rappelle la CEQ, est une étape obligatoire avant l'exercice du droit de grève.

À chaque ville, sa police...

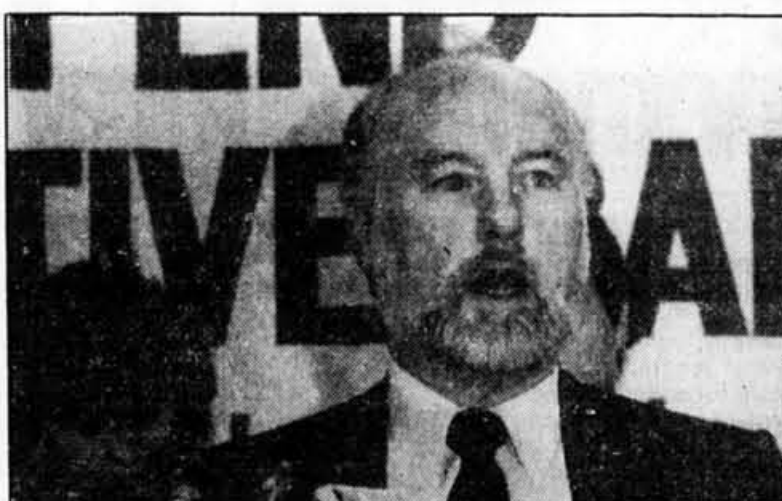
■ Québec devrait obliger les municipalités, quelle que soit leur taille, à offrir un service de police adéquat à chaque citoyen, recommande l'Association des chefs de police et pompiers du Québec, à l'occasion de son 54e congrès annuel. Par service adéquat, l'association signale, dans un communiqué, qu'elle entend une présence policière 24 heures par jour, la réponse et la couverture des appels, les enquêtes criminelles et un personnel administratif suffisant. L'association préconise en outre que la Sûreté du Québec donne gratuitement des services spécialisés aux petits corps policiers municipaux et fasse certaines enquêtes majeures.

Analyses d'urine

■ Le gouvernement fédéral envisage la possibilité d'analyser l'urine des détenus qui consommeraient des drogues illégales dans les pénitenciers, a confirmé à la presse un porte-parole du service correctionnel, M. Jacques Bélanger, au cours d'une entrevue par téléphone. Des examens d'urine obligatoires sont déjà réalisés parmi les prisonniers de deux pénitenciers à sécurité moyenne situés dans l'Est du pays. Cette mesure vise à éliminer la consommation de drogues dans les prisons sous juridiction fédérale. Bien qu'il n'ait pu préciser combien de détenus ont passé les examens en question, M. Bélanger a soutenu que cette mesure porte fruit.

Taux d'intérêt de l'impôt

■ Les taux d'intérêt perçus sur les impôts en arriéré ont été fixés à 10 p. cent pour la période s'étendant du 1er juillet au 1er octobre, a révélé hier le ministère du Revenu. Il s'agit d'une diminution de 1 p. cent par rapport à l'intérêt perçu au cours du dernier trimestre. Le ministère a aussi fait savoir que cet intérêt, qui fluctue selon les taux en cours sur le marché, sera imposé sur les sommes perçues en trop sur l'impôt de même que sur les contributions au régime de pension canadien et les primes d'assurance-chômage qui n'ont pas été versées. Cet intérêt servira à calculer, en outre, les bénéfices que peuvent toucher employés et actionnaires par le biais de prêts sans intérêt ou à intérêt minimal.



Le président du syndicat des employés de la Fonction publique de Colombie Britannique, John Shields, prétend que l'ultimatum du premier ministre Bennett est presque de la tyrannie

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Le syndicat se plie à l'ultimatum de Bennett

■ VICTORIA (PC) — C'est presque de la tyrannie, a déclaré hier le chef syndical John Shields, à la suite de l'ultimatum lancé la veille par le premier ministre de Colombie-Britannique, M. Bill Bennett. Ce dernier a ordonné aux employés de la fonction publique d'annuler la grève qu'ils avaient entreprise jeudi, sans quoi la législature pourrait adopter une loi les obligeant à retourner au travail.

Pour le moment, a fait savoir M. Shields au cours d'une conférence de presse, hier, le Syndicat des employés de la fonction publique de la Colombie-Britannique interrompt la grève qu'il prévoyait amplifier progressivement.

Toutefois, il ne reprendra pas les discussions avant la tenue, à la fin du mois, d'un congrès spé-

cial sur la marche à suivre dans les négociations, ni avant l'élection du nouveau chef du Crédit social.

Plus tard, M. Bennett a indiqué aux journalistes qu'il ne s'opposait pas à ce que le syndicat attende après la convention du Crédit social, du 28 au 30 avril, pour reprendre les négociations. Et il ne convoquera pas la législature pour lui demander d'adopter une loi spéciale ordonnant le retour au travail.

Le syndicat compte 34 000 membres et sa dernière convention collective est devenue caduque le 31 octobre 1985.

Lors d'une rencontre avec les dirigeants syndicaux, le premier ministre les a informés qu'il ne tolérerait aucun lock-out ni grève dans la province durant Expo 86.

Manifestation contre l'érection d'une ligne de transport d'électricité

■ Des citoyens des comtés de Lotbinière et de Portneuf organisent d'importantes manifestations, aujourd'hui et demain, pour protester contre la construction d'une ligne de transport d'énergie électrique qui traversera leur région. Leur leitmotiv : « Sortons la ligne de nos comtés ! »

BRIGITTE GAUVREAU

Réunis sous la bannière de la coalition *Contestation*, née en mars dernier pour regrouper les comités de protestation des paroisses où passera la ligne, ils ont l'intention de construire des pylônes symboliques pendant le week-end. Des cortèges de voitures, partis des différentes paroisses, convergeront vers les lieux de rassemblement.

« Et ces manifestations ne sont que le début, assure Nicole Desruisseaux, porte-parole de la coalition. La pression populaire continuera jusqu'à ce que le gouvernement sorte la ligne de la région. »

Les citoyens de ces deux comtés en bordure du fleuve voudraient que la ligne Radisson-Nicolet-Des Cantons — c'est le nom qui a été donné au projet — soit érigée dans la zone de Gentilly-Bécancour, zone voisine industrialisée où « l'environnement a déjà été sacrifié et où le développement touristique a été abandonné », soutiennent-ils.

Car leur principal argument pour convaincre le gouvernement de déplacer le tracé de la ligne est le suivant : la construction d'une ligne de transport

d'énergie électrique dans cette partie de la Vallée du Saint-Laurent détruirait un environnement naturel et historique unique au Québec, et compromettrait le développement du potentiel récréatif et touristique, seule ressource possible de la région.

Le député Lewis Camden appuie entièrement la coalition : « Les pylônes d'une ligne de transmission s'harmonisent beaucoup mieux à l'environnement d'un parc industriel comme celui de Bécancour », soutient-il.

Mais c'est justement en invoquant l'impact sur l'environnement qu'Hydro-Québec défend son projet. Des études menées par la société d'État, examinées par un comité ministériel et entérinées par décret le 5 juin, privilégient un tracé qui traverserait Lotbinière et Portneuf plutôt que Gentilly et Bécancour.

« L'impact sur l'environnement serait moindre dans Lotbinière-Portneuf, soutient Jean Fontaine, d'Hydro-Québec. On y compte moins d'érablières, moins de terres agricoles. De plus, aucune expropriation ne serait nécessaire et, côté technique, les difficultés sont moins grandes. » Il en coûterait cependant quelque \$5 millions de plus que si la superstructure était érigée dans Gentilly-Bécancour.

L'énergie qui sera acheminée par la ligne Radisson-Nicolet-Des Cantons est en grande partie destinée à l'exportation. Une portion servira toutefois à alimenter la région montréalaise.

RAPPORT SCOWEN SUR LA DÉRÈGLEMENTATION

■ Une déclaration de guerre, dit la FTQ ■ Les milieux patronaux applaudissent

Le rapport Scowen sur la dérèglementation constitue une « véritable déclaration de guerre », estime le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Fernand Daoust. De son côté, le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Gerald Larose, se dit « consterné ».

CLAUDE PICHÉ

Le rapport Scowen sur la dérèglementation constitue une « véritable déclaration de guerre », estime le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), Fernand Daoust. De son côté, le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), Gerald Larose, se dit « consterné ».



M. Ghislain Dufour

Pendant ce temps, les milieux patronaux applaudissent, mais pas très chaudement. Ghislain Dufour, du Conseil du Patronat, et Jean-Paul Létourneau, de la Chambre de commerce, déclarent à l'unisson que le rapport ne « va pas assez loin ».

Pour M. Daoust, la remise en question des dispositions anti-scabs est une « provocation ». « À chaque fois qu'un employeur a recours à des briseurs de grève, la violence éclate sur

les lignes de piquetage », a-t-il rappelé. « La loi anti-scabs avait assaini cette situation ; en diminuer la portée, c'est revenir en arrière, c'est remettre en question la paix sociale ». Le secrétaire général de la FTQ s'est également dit indigné par le lien que le document établit entre la capacité concurrentielle d'une entreprise et la question de la santé et la sécurité au travail : « C'est une monstruosité ! Quand on met dans la balance des vies humaines contre des profits, il y a quelque chose qui ne tourne pas rond quelque part ». M. Daoust rappelle que les mesures de dérèglementation, aux États-Unis, ont été suivies d'une hausse importante des accidents de travail. Au Québec, pendant ce temps, alors que l'on allait dans le sens d'une réglementation plus étoffée, les accidents de travail diminuaient.

Le président de la CSN, Gerald Larose, constate que le rapport va « en plein dans le sens du discours patronal dominant ; il vise à atténuer la portée de ce que les patrons appellent des irritants ». En ce sens, M. Larose n'est pas surpris : « on n'a qu'à regarder la composition du comité pour tout comprendre ». Le président de la CSN trouve particulièrement « désolant » que le comité « nie que le Québec puisse avoir sa propre personnalité en matière de relations de travail, de rémunération, de politiques sociales. On veut, tout simplement, normaliser le Québec, en faire un autre Ontario, une société modelée sur n'importe quel État américain ». Il dénonce également l'exclusion des travailleurs de la construction résidentielle du décret de la construction : « Cela créera deux

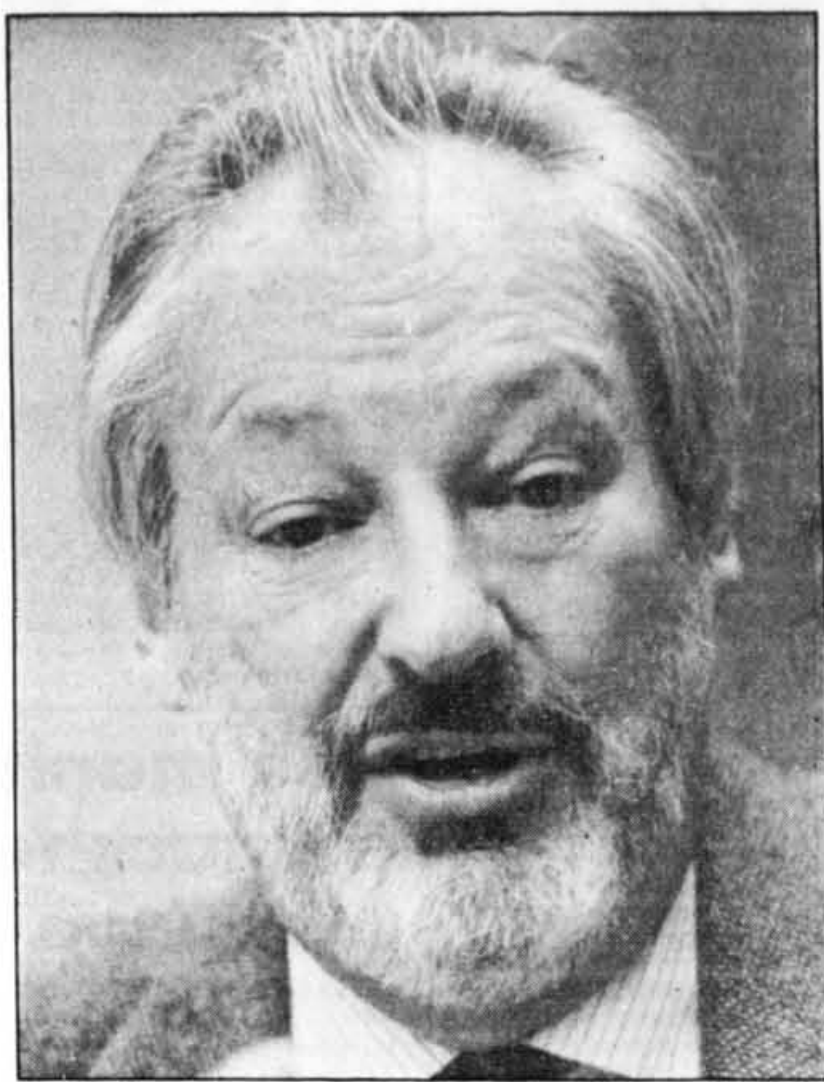
catégories de travailleurs, et reviendra, en pratique, à légaliser la pratique du travail au noir ».

Satisfaction chez les patrons

Du côté patronal, la réaction est nettement favorable. Ghislain Dufour, porte-parole du Conseil du patronat, lance un bravo non équivoque à la création d'un Conseil de la législation et de la réglementation. Cette mesure, estime-t-on au CPQ, permettra de regrouper des ressources présentement dispersées pour exercer un contrôle « plus cohérent, plus transparent et plus serré du processus de la réglementation ». De la même façon, M. Dufour salue avec satisfaction le projet d'examen de toute la réglementation actuelle d'ici quatre ans.

D'autre part, le Conseil est satisfait de la position du rapport sur la loi anti-briseurs de grève, mais est « déçu » par la « timidité » de ses auteurs en ce qui concerne la santé et la sécurité du travail. Enfin, l'organisme patronal se fait plus prudent quant aux passages sur l'industrie du camionnage, l'industrie de la construction, l'abolition des décrets de convention collective, le transport public interurbain. Toutes ces questions, avance-t-il, devraient faire l'objet d'études plus poussées et, surtout, de débats publics.

De son côté, le vice-président exécutif de la Chambre de commerce du Québec, Jean-Paul Létourneau, considère le rapport Scowen comme un « très bon document ». « Il est temps », ajoute-t-il, « que le gouvernement prenne le taureau par les cornes et entreprenne courageusement de soulager les entrepreneurs et



M. Fernand Daoust

les consommateurs des réglementations les plus oppressives ». M. Létourneau considère les recommandations du rapport comme un « strict minimum ». « Le comité rappelle constamment l'objectif de réduire au niveau de l'Ontario les contraintes

législatives et réglementaires imposées aux Québécois. Ce serait un grand pas dans la bonne direction, mais ce n'est pas assez. L'objectif ne doit pas être de n'être pas plus mauvais que les autres, mais d'être les meilleurs », conclut-il.

Scowen s'attend aussi à une opposition des patrons



M. Reed Scowen

■ QUÉBEC — L'opposition au rapport du groupe de travail sur la dérèglementation viendra des milieux patronaux autant que syndicaux, prévoit le député de Notre-Dame-de-Grâce, Reed Scowen.

de notre bureau de Québec

« Il est vrai que beaucoup de recommandations touchent les syndicats, mais j'ai l'impression que ceux qui vont s'opposer aux éléments de ce rapport sont presque autant les patrons que les syndicats », a dit M. Scowen à ce sujet.

Il a poursuivi : « Nous nous attaquons aux groupes d'intérêt qui, au fil des années, ont développé des privilèges, et il y a autant de patrons que de travailleurs dans ce cas. Ces privilèges créent de graves problèmes pour ceux qui n'ont pas d'emploi et les consommateurs ».

M. Scowen estime secondaire que le groupe de travail ait été formé de nombreux représentants du secteur privé, à l'exclusion de toute participation syndicale.

« Premièrement, c'est le bureau du premier ministre qui a nommé ces membres. Ensuite, je n'ai aucune hésitation à défendre la composition du groupe : l'objectif était nettement orienté vers l'étude des coûts de la réglementation pour l'entreprise et, pour ce faire, nous avions besoin d'experts en cette matière », a commenté le député.

Celui-ci a conclu : « Cette question de la composition du groupe était peut-être importante, hier. Mais aujourd'hui, nous avons le rapport en mains et les auteurs sont devenus beaucoup moins importants que le texte lui-même ».

Marx discutera du rapport en conseil des ministres

■ SAINTE-FOY — Le ministre de la Justice du Québec et responsable de la dérèglementation, Herbert Marx, a déclaré hier matin que le rapport Scowen la était un document important dont il avait pris connaissance et qu'il avait l'intention de discuter de ses recommandations avec ses collègues concernés au conseil des ministres.

« Il s'agit sans nul doute d'un travail remarquable, compte tenu du temps relativement court passé à étudier, analyser et faire des recommandations sur des sujets et dans des secteurs économiques fort complexes ».

Le ministre de la Justice souhaite que le public et surtout les secteurs concernés, examinent le rapport avec le même sérieux que le groupe de travail a consacré à sa rédaction.

Aucun représentant des consommateurs et des syndicats ne siègeait au comité de travail

■ Le comité de travail sur la réglementation, présidé par le député de Notre-Dame-de-Grâce, Reed Scowen, ne comprenait aucun représentant des milieux syndicaux ou des associations de consommateurs. Le monde des affaires, par contre, était bien représenté. Outre M. Scowen, lui-même issu du monde des affaires avant de se lancer en politique, le groupe de travail comprenait sept personnes :

■ Sébastien Allard, président du Conseil du patronat du Québec;

■ Pierre Clément, directeur des affaires provinciales de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, le plus important regroupement du petites et moyennes entreprises au pays;

■ René Dussault, avocat québécois d'allégeance libérale;

■ Anne-Lise Brien, administratrice de l'Estrie, représentante de la petite entreprise régionale;

■ Raynold Langlois, avocat montréalais, également d'allégeance libérale, associé de l'étude de Langlois, Trudeau, Tourigny, spécialiste en relations de travail;

■ Jean-Luc Migué, économiste;

■ Serge Racine, président et directeur général d'une petite entreprise, la société Shermag.

La CSN n'a pas tardé à faire un lien hier entre les résultats du rapport et la composition du comité de travail. De son côté, la Chambre de commerce du Québec qui reçoit le rapport avec enthousiasme, souhaite éviter un débat public sur la question.

Les nouveaux ministres québécois ont beaucoup de choses en commun



M. Pierre-H. Cadieux



M. Gerry Weiner

■ OTTAWA — Les nouveaux ministres québécois du cabinet Mulroney ont une chose en commun par les temps qui courent : ils sont surchargés. Réunions, rencontres d'informations, lectures intensives, tout est bon pour être au fait des nouveaux dossiers et connaître son ministère.

MANON CORNELLIER
de notre bureau d'Ottawa

Mais en plus de leur enthousiasme, les Pierre Cadieux, Jean Charest, Monique Landry et Gerry Weiner ont d'autres points en commun qui ont retenu davantage l'attention et pesé dans la balance au moment de leur nomination.

Ils sont tous bilingues, précise un conseiller du premier ministre, ce qui leur donne plus de temps pour leur travail de ministre et accroît leur capacité de communiquer rapidement avec les médias et le public. Ce dernier point est important car la communication est devenue un vrai credo de l'équipe au pouvoir qui cherche à redorer son image.

Une autre qualité démontrée par ces nouveaux ministres tout au long de la première moitié du mandat de Brian Mulroney : une discipline de parti solide et une fidélité indéfectible au chef. Pourtant chacun a eu l'occasion de s'occuper de dossiers litigieux qui auraient pu les les opposer au Cabinet. Mais discrets, ils sont intervenus sans tambour ni trompette, sans faire de gaffe - élément important après l'année

que les conservateurs viennent de passer - et en se gagnant le respect du caucus du Québec.

Le choix de Mme Monique Landry, maintenant ministre d'État aux Relations extérieures, était sûrement le plus attendu. Depuis plusieurs mois, on disait que cette femme d'affaires de 48 ans, députée de Blainville-Deux-Montagnes, était prête à occuper un poste ministériel.

Secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur pendant près de deux ans, elle s'est surtout fait valoir dans le dossier de l'industrie automobile au Québec. A un point tel que son caucus en a fait son porte-parole pour tout ce qui a trait à ce secteur.

La raison de cet intérêt : l'usine de General Motors à Boisbriand, dont l'avenir est incertain, est dans son comté. Mme Landry, qui est la soeur du ministre québécois des Affaires municipales André Bourbeau, a fait ses preuves en attirant l'attention du Cabinet sur les problèmes de GM tout en évitant les esclandres et en s'attirant des appuis importants dans sa circonscription.

Le plus jeune ministre de l'histoire canadienne, M. Jean Charest, a pour sa part montré son habileté dans le dossier Domtar. Il y a plus d'un an, le gouvernement fédéral refusait d'aider financièrement la compagnie de Windsor dans ses projets de modernisation. M. Charest avait alors mobilisé son caucus et, sans trop s'exposer publiquement, réussissait à faire changer la décision du ministre Sinclair Stevens.

Le cas du nouveau ministre du Travail, M. Pierre Cadieux, député de Vaudeuil, est plus ambigu. Il est le seul nouveau venu du Québec au Cabinet à obtenir tout de suite un ministère à part entière. Plusieurs attribuent cette nomination à ce qu'il vient de la région de Montréal.

Président du caucus du Québec de septembre 84 à juin dernier, il n'a jamais été reconnu comme un grand communicateur. Peu loquace, un peu secret, cet avocat de 38 ans a surtout la grande qualité d'être prudent, de s'être toujours rangé derrière le Cabinet lors des crises de Gulf-Ultramar et des chantiers maritimes et d'être très respecté par son caucus.

L'ancien secrétaire parlementaire aux Affaires extérieures puis à l'Emploi, M. Gerry Weiner, est moins connu chez les Québécois francophones. Ancien maire de Dollard-des-Ormeaux, ce pharmacien de 53 est très respecté pour son dévouement, sa diplomatie, son intérêt pour les minorités ethniques et son sens de la communication.

Sa nomination au poste de ministre d'État à l'Immigration n'a pas beaucoup surpris. En fait, au bureau du premier ministre, on ne cache pas qu'on compte sur lui pour se rapprocher des différentes communautés culturelles, surtout les communautés juive et anglophone de l'Ouest de Montréal où il est bien connu.

Le fait de venir de régions qui étaient sous-représentées au Cabinet et d'avoir assumé des responsabilités dans un ministère ou au sein de leur caucus a défi-

nitivement avantagé les quatre ministres.

Jean Charest, de Sherbrooke, disait lucidement au moment de prêter serment lundi dernier que son âge et sa région d'origine étaient sûrement les premiers facteurs de sa nomination comme ministre d'État à la Jeunesse.

Avocat et père de famille, il a secondé sans problème le président de la Chambre, M. John Bosley, au cours des deux dernières années. Mais c'est surtout la perception du parti dans l'opinion publique qui a encore été déterminante.

A 28 ans, on croit fermement qu'il sera mieux vu des jeunes, une clientèle que le parti doit encore conquérir. « Il est jeune, sa femme aussi, ils ont une petite fille. En terme d'image, ça paraît bien », dit-on dans l'entourage du premier ministre.

Le choix de ces députés a aussi été guidé, souligne un proche de M. Mulroney, par le support qu'ils ont dans leurs comtés. « Ils y sont connus et appréciés, ce qui veut dire qu'ils n'ont pas à mettre autant de travail que certains députés pour se construire une machine électorale ou se faire réelle. Leur organisation est déjà très forte, ce qui leur permet de consacrer plus de temps au Canada ».

Dans d'autres comtés, le travail est tellement énorme qu'il n'est pas question de détourner l'attention des députés de leurs préoccupations locales, surtout au moment où les derniers sondages indiquent que le parti conservateur est à son plus bas dans la faveur populaire québécoise.



Mme Monique Landry



M. Jean Charest

REPÈRES

Nouveaux espoirs au Chili

La recrudescence de l'agitation au Chili signifie-t-elle le commencement de la fin du régime militaire de Pinochet? On s'était posé la même question lors des multiples protestes de 1983. Peu après, les forces armées avaient étouffé toutes les tentatives en vue de rétablir la démocratie dans ce pays de 12 millions d'habitants. Mais de nouveaux espoirs sont nés cette semaine.

La grève générale de 48 heures, mercredi et jeudi, montre que les fossoyeurs du Chili de Salvador Allende n'arrivent pas, 13 ans bientôt après le putsch, à mettre le peuple au pas.

Une multitude de gens de toutes les couches sociales ont répondu à l'appel de l'Assemblée civile (AC), coalition de divers groupes («professionnels», ouvriers, étudiants notamment). Le Commandement national des travailleurs (CNT), fort de centaines de milliers d'adhérents et de sympathisants, avait épaulé cette initiative visant à amener les autorités à amorcer des négociations pour en finir avec la dictature.

Bilan de ce défi — lancé en plein état de siège — au pouvoir établi : au moins six morts, une cinquantaine de blessés et 600 arrestations. Le démocrate-chrétien Juan Luis Gonzalez, président de l'AC, et 17 de ses proches collaborateurs figurent parmi les personnes accusées d'avoir «comploté» contre le gouvernement.

Plusieurs dirigeants occidentaux ont condamné sévèrement l'usage de la «force brutale» dans la répression du mouvement de protestation. Washington — qui fut l'un des artisans du coup d'Etat de 1973 — a dénoncé la violence qui a marqué la grève générale et rappelé son soutien à une transition pacifique vers la démocratie au Chili.

Mais le général Pinochet s'accroche au pouvoir. Les semblants d'ouverture politique qu'il avait été contraint d'offrir aux milieux modérés ont été supprimés, en 1984, de même que les minces espaces de liberté qu'avaient arachés divers secteurs.

Les manœuvres du gouvernement pour se gagner l'appui d'une partie de la bourgeoisie et des classes moyennes ont échoué en même temps que le naufrage de sa politique économique libérale, inspirée par les «Chicago Boys».

Le Chili souffre d'une dette extérieure de plus de \$20 milliards US. Le taux officiel de chômage atteint les 30 p. cent. Les salaires minimaux ont régressé de plus de 50 p. cent depuis trois ans. Près de 80 p. cent de la population ne mange pas à sa fin.

Ces faits expliquent l'hostilité croissante au régime de l'immense majorité du pays. Aux termes de la Constitution de 1980, dont beaucoup ne reconnaissent pas la légitimité, Pinochet entend demeurer en selle jusqu'en 1989. Selon la Loi fondamentale, il pourrait même garder les rênes de l'Etat jusqu'en 1997, en «organisant» un référendum.

Face à cette situation, l'opposition considère qu'il lui faut atténuer ses divisions idéologiques pour en finir avec la dictature. Et le rôle important des jeunes dans la lutte en cours tend à estomper le sectarisme qui a trop souvent caractérisé la vie politique chilienne.

Les observateurs sont d'accord sur un point : l'unité d'action à laquelle on assiste sur le terrain des revendications sociales incitera les partis politiques à surmonter leurs divergences. Il s'agit, estime-t-on, de l'atout par excellence pour les opposants au régime de Pinochet — dont le pilier demeure l'armée. Mais, comme on l'a vu au Brésil, en Argentine, en Uruguay et au Pérou, les militaires ne sont pas imperméables aux pressions soutenues des forces démocratiques unifiées.

Pierre SAINT-GERMAIN

Pretoria durcit le ton face aux exigences internationales

JOHANNESBURG — Les exigences de la communauté internationale à l'égard de l'Afrique du Sud sont «excessives» et, si le gouvernement devait les satisfaire, cela «équivaldrait à un suicide», a déclaré jeudi soir M. Roelof «Pik» Botha, ministre sud-africain des Affaires étrangères.

Hier, en fin d'après-midi, on apprenait, d'autre part, qu'un nouvel attentat à la bombe — le 13e depuis le 12 juin dernier, début de l'état d'urgence — venait de se produire à Silverton, un faubourg blanc de Pretoria, faisant 20 blessés, onze Noirs et neuf Blancs.

La veille au soir, dans un discours particulièrement ferme, lors d'un meeting du Parti National (NP, au pouvoir depuis 1948) à Witbank, 100 km à l'est de Johannesburg, M. Botha a averti son auditoire de l'imminence des sanctions de la communauté internationale à l'encontre l'Afrique du Sud.

Ces mesures viendront «surtout des Etats-Unis et dureront des années», a estimé M. Botha. Le ministre des Affaires étrangères, chef de file des libéraux au cabinet sud-africain, a toutefois ajouté en forme de défi : «Plus tôt ces sanctions s'abattront, mieux nous pourrions montrer au monde entier que nous ne nous laisserons pas ramollir».

Les Sud-Africains devront «payer le prix» (de ces sanctions) et «accepter d'en porter le fardeau», a encore averti M. Botha.

Les occidentaux exigent de l'Afrique du Sud le transfert du pouvoir à la majorité noire selon le principe «un homme, un vote», ce qui serait «catastrophique» et ruinerait l'économie, a encore dit M. Botha.

Le dur avertissement lancé par ce ministre pourtant libéral intervient alors que le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe, est attendu, la semaine prochaine, à Pretoria, pour une ultime

mission de bons offices commanditée par la CEE pour tenter d'obtenir de Pretoria la légalisation des principaux mouvements anti-apartheid interdits, dont le Congrès national africain (ANC) et la libération, entre autres, de son dirigeant «historique», M. Nelson Mandela, en prison depuis 24 ans.

Le ministre britannique a clairement fait savoir qu'il attendait du gouvernement sud-africain l'assurance de pouvoir rendre visite à M. Mandela et à d'autres dirigeants noirs de son choix.

A Lusaka, siège de l'ANC, il compte être reçu par les dirigeants de cette organisation, dont le secrétaire général, M. Alfred Nzo, a toutefois fait savoir, mercredi, que l'ANC n'était pas prête à le recevoir.

Entretiens, la tension ne cesse de monter entre les syndicats noirs et le gouvernement sud-africain.

Selon un porte-parole de l'Union des travailleurs municipaux (SABMWU), un millier de ses adhérents auraient été arrêtés, jeudi, à Tembisa, une township noire proche de Johannesburg. Le Bureau d'information à Pretoria s'est refusé à tout commentaire mais la police aurait confirmé 400 arrestations à l'avocat de ce syndicat.

A Kimberley, dans le centre du pays, 1 100 mineurs des mines de diamant, propriété de la compagnie De Beers, se sont mis en grève, a-t-on appris de bonne source hier.

Autre signe de durcissement : la COSATU (600 000 adhérents, principale fédération syndicale du pays) a annoncé pour le 14 juillet, sans autre précision, une «journée d'action» contre l'état d'urgence.

— AFP

Une manifestation de gauche fait 17 blessés à Manille

MANILLE — Dix-sept personnes ont été blessées à Manille lors des affrontements qui ont marqué, hier, le 40e anniversaire de l'indépendance des Philippines. A cette occasion, quelque 5000 manifestants de l'organisation de gauche Bayan protestaient devant l'ambassade américaine, réclamant le retrait des bases américaines du sol philippin.

A la suite d'une explosion devant l'ambassade, des coups de feu et des gaz lacrymogènes auraient été tirés par la police anti-émeute, dispersant les manifestants.

Parmi les blessés, on dénombre six civils et 11 membres des forces de l'ordre. Neuf policiers et trois civils auraient été blessés par des éclats provenant de bombes artisanales faites de poudre et de clous, selon des sources médicales. Trois hôpitaux gouvernementaux ont accueilli cinq autres blessés : deux civils, deux membres de la police et un photographe. Un jeune homme de vingt-quatre ans, atteint au dos par une balle, a déclaré aux journalistes avoir été frappé à la tête avec une bouteille par un policier alors qu'il gisait au sol.

Le général Alfredo Lim, chef de la police de Manille, a toutefois démenti que ses hommes aient fait usage de leurs fusils. Sans préciser si des arrestations avaient été effectuées, le général a expliqué que ces troupes ont dû répondre par la force aux jets de pierres, aux bouteilles et aux bombes lancées par les protestataires.

Il s'agit de la plus importante manifestation anti-américaine organisée par la gauche depuis la révolte civile qui amena l'arrivée au pouvoir de Mme Corazon Aquino en février dernier. L'organisation Bayan avait obtenu une autorisation et la manifestation avait semblé débuter dans le calme.

La majorité des manifestants sont des étudiants ou des ouvriers affiliés à l'organisation Bayan.

Peu de temps avant la manifestation devant l'ambassade, 3000 personnes s'étaient rassemblées à l'extérieur de l'immeuble ou une commission *ad hoc* élaborait présentement le projet de la future constitution des Philippines, réclamant que celle-ci stipule l'interdiction de bases étrangères sur leur territoire.

Afin d'appuyer une résolution signée par 17 des 48 membres de cette commission constitutionnelle, les manifestants ont également déposé une série d'affiches rappelant les catastrophes d'Hiroshima et de Tchernobyl, devant une mission de conseillers militaires américains, exigeant l'élimination des bases et des centrales nucléaires au pays.

La commission a ajourné après avoir été informée de l'émeute et six de ses membres escortés de quelques manifestants sont retournés sur les lieux, guidés par l'ex-senateur Lorenzo Tanada, un chef nationaliste militant pour le retrait des bases américaines.

M. Tanada a par ailleurs exigé de la commission que le gouvernement résilie le traité de défense mutuelle qui lie les Philippines aux Etats-Unis expirant normalement en 1991.

— AFP, Reuters, UPI, AP



Des manifestants de gauche ont brûlé, hier, devant l'ambassade américaine de Manille, les effigies de l'oncle Sam et de l'ex-président Marcos.

photo AP

Le Japon vote Nakasone

TOKYO — Le Japon s'apprete à accorder à son premier ministre Yasuhiro Nakasone un succès éclatant aux élections générales de demain.

LILLIAN GINOZA
collaboration spéciale

C'est du moins ce qui ressort des derniers sondages qui donnent au Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir une très confortable majorité sur les 512 sièges de la diète.

La parution des sondages a marqué le point culminant d'une campagne médiocre où le PLD s'est bien gardé de se prononcer sur les problèmes de fond et l'opposition s'est conformée à son stéréotype d'éternel outsider.

Pourtant, le gouvernement affronte dans les mois à venir des choix difficiles. Devrait-il abandonner sa politique d'austérité pour secourir une économie frappée par la hausse du yen, se joindre ou non à l'initiative de

défense stratégique controversée des Américains, imposer une taxe indirecte dans une refonte générale du système fiscal?

Mais Nakasone, en faisant voter les Japonais demain, cherche moins l'approbation d'une politique que la confirmation de sa popularité personnelle et, au-delà, l'occasion de prolonger son mandat de premier ministre qui doit expirer fin octobre.

Les fortunes de Nakasone tiennent à un jeu de chiffres, le nombre de sièges gagnés à la chambre basse devant sceller son avenir, selon des analystes.

On s'accorde à dire qu'avec plus de 285 sièges l'actuel premier ministre aura largement gagné son pari et peut espérer rester au pouvoir au-delà du terme fixé par les règlements de son parti. On parle d'une prolongation d'un an ou même d'un nouveau mandat de deux ans.

Avec 271 sièges, le nombre garantissant au PLD la présidence de toutes les commissions parlementaires, Nakasone pourrait

s'accrocher au pouvoir jusqu'au printemps prochain. Un résultat entre 260 et 270 sièges lui permettrait de rester premier ministre jusqu'à la fin de son mandat, quand il devra céder la place à un des candidats à sa succession le mieux placé — soit le ministre des Affaires étrangères Shintaro Abe, soit le ministre des Finances Noboru Takeshita.

Moins de 257 sièges, ce qui représente la majorité absolue, et Nakasone devrait démissionner immédiatement. On donne alors Kiichi Miyazawa, ancien ministre des Affaires étrangères, favori.

Les sondages des principaux journaux prévoient une avance du PLD, qui disposait de 250 députés après les dernières élections, soit 21 sièges en moins pour atteindre ce qu'on appelle ici une «majorité stable», 271 sièges donnant le contrôle des 18 commissions parlementaires.

Malgré les indices d'une nouvelle vague de fond en faveur du PLD, d'autres facteurs peuvent

intervenir pour fausser les prévisions, soulignent des analystes.

«Le temps et les primes», avertit un analyste du journal *Yomiuri*. S'il pleut, l'électorat «flottant», susceptible de voter conservateur, risque de rester chez lui. Mais s'il fait beau, ce même électorat pourrait boudier les urnes en faveur des grands magasins pour dépenser la prime d'été, équivalente à au moins un mois de salaire, qu'il vient de toucher cette semaine.

Ainsi l'astuce de Nakasone de faire coïncider l'élection pour la chambre basse au renouvellement prévu de la moitié de la chambre haute, tomberait à l'eau. L'autre élection simultanée des deux chambres, en 1980, a provoqué une participation de 75 p. cent et un raz de marée pour les conservateurs.

En tout cas, les résultats complets ne seront connus que lundi. Le Japon, qui peuple ses usines de robots et d'ordinateurs, préfère encore compter ses bulletins de vote à la main.

Italie : crise et solution transitoire

ROME — L'Italie, impuissante à résoudre une crise gouvernementale qui dure depuis plus d'une semaine, a préféré hier une solution transitoire en confiant une mission exploratoire à M. Amintore Fanfani, chef historique de la Démocratie chrétienne.

Le président de la République, M. Francesco Cossiga, s'est résigné à prendre cette décision après une nuit de consultations apparemment houleuses entre le président du conseil démissionnaire, M. Bettino Craxi, chef du Parti socialiste italien, et son vieux rival, M. Ciriaco De Mita, leader de la Démocratie chrétienne.

En réalité, cette mission ne fait que repousser l'échéance d'une décision, alors que le président ne s'est toujours pas prononcé sur la démission de M. Craxi. Celui-ci, que certains milieux politiques soupçonnent d'avoir soit suscité soit délibérément aggravé la crise, continue à occuper le palais Chigi, pour expédier les affaires courantes.

Toutes les solutions échafaudées depuis une semaine ont connu un échec certain et ont ravivé une politique politicienne dont les Italiens pensaient bien s'être débarrassés. Les rivalités s'étaient au grand jour et il était devenu clair, dès jeudi, que le PSI et la DC ne trouveraient

pas de *modus vivendi*, chacun revendiquant pour soi la direction du gouvernement.

La partie de bras de fer Craxi-de Mita n'est pas terminée pour autant et la situation est tellement nébuleuse en ce début de week-end que tout est encore possible pour la succession de M. Craxi. L'éventualité d'élections anticipées n'est pas non plus écartée, en cas d'échec persistant.

M. Fanfani, 78 ans, est un vieux routier de la politique, ayant été président du conseil à cinq reprises, à des époques où les gouvernements n'avaient pas encore connu le privilège de la stabilité.

Cette stabilité, qui existe depuis juste trois ans, est l'oeuvre de M. Craxi, qui avait réussi à réléguer les crises à l'italienne au magasin des accessoires. Il l'avait imposée en refusant les compromis : c'est ce refus des compromis qui lui a fait remettre sa démission, à la suite d'un vote anodin au Parlement, alors que son gouvernement avait déjà essuyé 162 votes négatifs.

— AFP

DÉPÊCHES

NICARAGUA-ATTENTAT : un autobus a sauté, mercredi, sur une mine dans le Nord du Nicaragua, faisant 32 morts, dont 12 enfants, et deux blessés, a annoncé hier le ministère de la Défense. Le gouvernement sandiniste a adressé une plainte auprès des Etats-Unis, estimant que cet attentat est le fait des *contras* appuyés par Washington.

PALESTINE-AVEUX : un Palestinien a avoué, hier, avoir tenté de faire sauter un avion de ligne israélien sur l'ordre d'un groupe terroriste soutenu par la Syrie. Nasser Hassan El-Ali a déclaré devant un tribunal qu'il avait dissimulé une bombe dans la valise d'un ressortissant espagnol qui montait à bord d'un avion d'El Al, à Madrid, le 26 juin. L'engin a explosé prématurément à l'aérogare, faisant 13 blessés.

CUBA-LIBÉRATION : 55 prisonniers politiques cubains ont été libérés, le 30 mai dernier, de la prison du Combinado del Este, a-t-on appris hier de sources proches de leurs familles. A la suite d'une intervention personnelle de l'océanologue Jacques-Yvan Cousteau auprès de Fidel Castro, 27 autres prisonniers politiques avaient retrouvé la liberté le 10 mai. Ces libérations interviennent alors que La Havane et Washington ont décidé de renouer des négociations sur les accords migratoires.

CHYPRE-ISOLEMENT : la «République turque de Chypre du Nord» (RTCN, autoproclamée en 1983) a décidé, hier, de fermer les points de passage sur la «ligne verte» séparant le Sud et le Nord de l'île et empruntés par des représentants de l'ONU. Cette décision a été prise à la suite d'une déclaration d'un porte-parole de l'ONU qui avait «déploré» la visite du président de la Turquie dans la RTCN.

ARGENTINE-PROCÈS : extradé des Etats-Unis, l'ex-homme fort du dernier gouvernement péroniste, José Lopez Rega, est arrivé hier en Argentine. Il devra répondre de détournements de fonds et de trois affaires concernant l'Alliance anticomuniste argentine (AAA), auteur de nombreuses exécutions d'opposants au cours des années 70. Maintenant âgé de 69 ans, Lopez de Rega était emprisonné à Miami depuis le 13 mars dernier.

MITTERRAND-REAGAN : les relations Est-Ouest et les problèmes du désarmement ont dominé, hier, à New York, le déjeuner de travail entre les présidents François Mitterrand et Ronald Reagan. Après sa visite aux Etats-Unis, à l'occasion du centenaire de la Statue de la Liberté, le chef de l'Etat français entreprendra une visite officielle en URSS, où il s'entretiendra avec le numéro un du régime, M. Mikhaïl Gorbatchev.

LIBAN : les syndicats libanais ont mis fin, hier, à la grève générale de 24 heures qui a paralysé tout le pays, les secteurs chrétiens comme les régions musulmanes. Les grévistes protestaient contre la guerre civile qui ravage le pays depuis 11 ans et la grave crise économique qui en découle.

USA-ISRAËL : le département américain de la Justice a reçu une fin de non recevoir d'une délégation israélienne, en visite cette semaine à Washington, au sujet d'un éventuel témoignage du colonel Aviem Sella dans l'affaire Jonathan Pollard. Ex-analyste de la Marine américaine, ce dernier a avoué, le mois dernier, avoir fait de l'espionnage pour le compte d'Israël.



RABAIS FANTASTIQUES POUR VOTRE FAMILLE.
VOTRE FOYER ET POUR VOUS-MÊME
CES PRIX SONT EN VIGUEUR
POUR UNE JOURNÉE SEULEMENT.
VENEZ TÔT POUR UN MEILLEUR CHOIX
 Nous nous réservons le droit
 de limiter les quantités.

LUNDI

C'EST

LE JOUR 1.44

Bas et accessoires	Pour hommes	Aliments prêts à emporter	Offre spéciale	Quincaillerie	Articles ménagers
SOCQUETTES POUR DAMES 2 paires pour 1.44 CHAUSSETTES HABILÉES POUR HOMMES 1.44 Brun, noir, marine. la paire: CHAUSSETTES SPORT POUR HOMMES 1.44 10 à 12. la paire: BAS AU GENOU POUR DAMES 1.44 Paquet de 6. Beige, épice, taupe. le paquet: BAS-CULOTTE MYRTIL 1.44 Tailles A, B, C. Chac.: MI-BAS POUR DAMES 1.44 Couleurs pastel. Avec bracelet. la paire: BAS-CULOTTES POUR TAILLES FORTES 2 pour 1.44 Beige, épice, taupe. CULOTTE POUR TAILLES FORTES 1.44 CULOTTE OU SLIP POUR DAMES 1.44 P.M.G. Chac.: FOULARDS POUR DAMES 2 pour 1.44 Modèles et tons variés. Coton.	CALEÇONS THUNDERBIRD POUR HOMMES 1.44 50% polyester-50% coton. Choix de couleurs. P.M.G. TG. MAILLOT THUNDERBIRD POUR HOMMES 1.44 50% polyester-50% coton. blanc. P.M.G. Chac.: SHORT BOXEUR POUR HOMMES 1.44 100% coton. Tons unis. P.M.G. TG. Chac.: SLIPS POUR HOMMES 1.44 50% POLYESTER-50% coton. Aspect denim. Chac.: SLIP MITCH 1.44 Sous boîte. 50% polyester-50% coton. Tons unis P.M.G. Chac.: CHAUSSETTES SPORT POUR HOMMES 1.44 Modèles et couleurs variés. Unipointure. la paire:	PASTRAMI COORSH 3.44 454 g. Chac.:	PAPIER HYGIÉNIQUE COTTONELLE 2.74 Paquet de 8 rouleaux le paquet:	AMPOULES SYLVANIA 2 paquets pour 1.44 Paquet de 2. 40, 60, 75 ou 100 watts. OUTILS VARIÉS 1.44 Pincettes, tournevis, etc. Chac.: LAMPES DE POCHE EVEREADY 1.44 Piles comprises. Chac.: RUBAN ADHÉSIF 1.44 2 po. de large. le rouleau: RUBAN-CACHE 2 pour 1.44 1/2 po. de large. ROULEAUX POUR PEINTURE 1.44 Paquet de 2. le paquet: ENS. DE 3 PINCEAUX 1.44 1, 1 1/2 et 2 po. le paquet: RALLONGE 1.44 Prise triple. 3 mètres. Blanc ou brun. Chac.: POLYFILLA 1.44 Boîte de 1 kg. la boîte: BANDES DÉCORATIVES 1.44 3.64 M X 5.4 cm. Chac.: SAC POUR ASPIRATEURS 1.44	SACS À ORDURES 1.44 Pour l'extérieur. Paquet de 18. le paquet: SACS À ORDURES 2 paquets pour 1.44 Pour l'intérieur. Paquet de 15. PAPIER D'ALUMINIUM 2 rouleaux pour 1.44 12 po X 25 pi. PROTEGE-CUVETTES 2 pour 1.44 Petits ou grands. PELLICULE GLAD 1.44 60 mètres. le rouleau: CHIFFONS «J» 1.44 Boîte de 8. la boîte: SACS À SANDWICH 2 paquets pour 1.44 Paquet de 100. TASSES À CAFÉ 8 OZ 2 pour 1.44 Motifs variés. ARTICLES POUR LA CUISINE 1.44 Presse-jus, ouvre-bouteilles, bol à manger, etc. Chac.: ARTICLES STÉRILITE 1.44 Plastique. Chac.: VERRES SWIRL 5 pour 1.44 11 oz. BOLS À DÉSERT 3 pour 1.44 4 1/2 po. Verre. SAVON À VAISSELLE SWEETHEART 2 pour 1.44 680 mL. ASSOUPPLISSANT SWEETHEART 1.44 3.6 L. Chac.: PRODUIT DAINTY BOWL 2 pour 1.44 Pour cuvettes. 350 mL. CINTRES EN PLASTIQUE 8 pour 1.44 Choix de couleurs. TAMPONS À RÉCURER JETS 2 paquets pour 1.44 Paquet de 12. BALAI AIMANTE 1.44 Couleurs variées. Chac.: SACS À ORDURES 2 paquets pour 1.44 Pour poubelles Extralux ou Woolcrest. Paquet de 30. POUDRE DÉSODORISANTE ALIZE POUR TAPIS 1.44 400 g. Chac.: LAVETTES 2 pour 1.44 Manche en bois. CAPSULES ET COUVERCLES 1.44 Pour pots de conserve. Boîte de 12. la boîte:
Bébés - Enfants	Literie	Aliments prêts à emporter	Horticulture	Produits Santé-Beauté	
JOUETS POUR BÉBÉS 1.44 Plastique. Marteaux, hochets, etc. Chac.: PULL POUR ENFANTS 1.44 Manches courtes. Tons variés. Chac.: CULOTTE ABSORBANTE OU CAMISOLE 1.44 3 à 18 mois et 2 à 3X. Chac.:	LAVETTES 1.44 Paquet de 3. 100% coton. Couleurs variées. le paquet: ESSUIE-VERRES 1.44 Paquet de 2. 100% coton. Teintes variées. le paquet: TISSU VENDU AU MÈTRE 1.44 90 ou 115 cm de large. Teintes variées. le mètre: FIL 6 pour 1.44 Boîte de 183 m. 100% polyester. Teintes variées. CISEAUX 1.44 Acier inoxydable. la paire: MOUSSE DE POLYURÉTHANE DÉCHINETÉE 1.44 Sac de 1 lb (454 g). le sac: CARPETTE 1.44 18 X 24 po. tons variés. Chac.:	SOUS-MARINS JINO 7 PO. 2 pour 1.44 750 mL. Chac.: CONFITURE 1.44 Boîte de 4 oz. la boîte: CREVETTES 1.44 Boîte de 6. la boîte: BEIGNETS 1.44 Boîte de 6. la boîte: GAUFRETTES 1.44 400 g. le paquet: DELICES GLACES 1.44 Paquet de 70. le paquet:	POT EN PLASTIQUE 5 1/2 PO. 1.44 Pour plantes. Chac.: TERREAU FLORAL 1.44 Sac de 17.5 L. le sac: PLANTES TROPICALES 2 pour 1.44 Pot de 4 po. PLANTE TROPICALE 1.44 Jardinière suspendue de 4 1/2 po. Chac.: ENGRAIS JOBS 2 paquets pour 1.44 Pour plantes et fleurs.	SAVONNETTES JERGENS 1.44 Pains de 90 g. Paquet de 4. le paquet: BROSSES À DENTS 1.44 Paquet de 4. le paquet: CURE-OREILLE FASCINATION 1.44 Boîte de 400. la boîte: PEROXYDE 2 pour 1.44 500 mL. GEL OU REVITALISANT DEP 1.44 450 mL et 150 mL en prime. Chac.: CREME À RASER TRAC II 1.44 300 mL. Chac.: RASOIRS BIC 1.44 Paquet de 12. le paquet: PANSEMENT MERIT 1.44 Boîte de 40. la boîte: TAMPONS MAKE-OFF 1.44 Paquet de 100. le paquet:	
Coin du fumeur	Bijoux - Papeterie	Sport - Jouets	Centre du pneu et de l'auto		
BRIQUETS «TOKI» 2 POUR 1.44	BIJOUX 1.44 Boucles d'oreilles, colliers, etc. Chac.: MARQUEURS DE COULEUR 1.44 Paquet de 30. le paquet:	JOUETS VARIÉS 1.44 En plastique. Chac.: CHAUSSETTES ADIDAS 1.44 9 à 11. la paire:	HUILE À MOTEUR QUAKER STATE 10W30. 1.44 Chac.: BOUGIES AC OU CHAMPION 1.44 Pour la plupart des voitures. Chac.:		
Pour hommes	Friandises	Quincaillerie			
CHAUSSETTES DE TRAVAIL LAURENTIAN 1.44 Laine-acrylique-nylon. Hommes. Unipointure. la paire: MAILLOT OU CALEÇON POUR GARÇONS 1.44 50% polyester-50% coton. Chac.: MAILLOT POUR HOMMES 1.44 50% polyester-50% coton. Blanc. P.M.G. Chac.:	RÉGLISSE 2 paquets pour 1.44 300 g. MAIS ÉCLATÉ 1.44 400 g. le paquet: WHOPPER 1.44 Boules de chocolat au lait. 400 g. le paquet: ARACHIDES WOOLCO 1.44 Sac de 500 g. le sac: GUIMAUVES «CAMPFIRE» 2 sacs pour 1.44	TONGS 2 paires pour 1.44 Pour toute la famille. Pointures et couleurs variées. VINYLE AUTOCOLLANT TYE-TAC 1.44 Chac.: PILES EVEREADY 1.44 Paquet de 4 «C» ou «D». le paquet:			

Achats spéciaux du lundi de 2.44 à 11.44

CALEÇONS OU MAILLOTS IMPULSÉ 3.44 Paquet de 2. Blanc. Polyester-coton. Hommes: P. à TG. le paquet:	T-SHIRT PLAYBOY POUR HOMMES 3.44 100% coton. Couleurs variées. P. à TG. Chac.:	TONGS 3.44 En tissu éponge. 5 à 3. la paire:	SANDALES POUR HOMMES 3.44 Gris ou brun. Pointures variées. le paire:	SANDALES DE PLAGE 4.44 Gris, rose, brun. Dames: 5 à 9. la paire:	GANTS WOOLCO EN CAOUTCHOUC 2.44 P.M.G. 3 paires pour
ESSOREUSE À SALADE 3.44 Orange seulement. Chac.:	PRODUIT HERTEL 3.44 909 mL. Chac.:	ÉTAGÈRE EN PLASTIQUE 2.44 Blanc ou rose. Chac.:	LAVE-VITRE PRINTEMPS 2 pour 2.44 1.5 L.	PRODUIT MR. MUSCLE II 3.44 Pour le four. 150 mL. 2 pour	RAFFRAÎCHISSEUR D'AIR WIZZARD OU MERIT 2.44 Aerosol. 170 g. 3 pour
CHAUSSETTES SPORT POUR HOMMES ET DAMES 6.44 Paquet de 6 paires. Prix courant, le paquet:	SOUTIEN-GORGE 6.44 Blanc. 34 à 38 B et C. Prix courant. Chac.: 8.77	PULL OU PANTALON MOLLETONNÉS POUR BAMBINS ET BAMBINES 4.44 Couleurs variées. 2 à 3X. Prix courant, Chac.: 5.83	POLO 5.44 Couleurs variées. P.M.G. Prix courant, Chac.: 7.83	ROBES DE NUIT POUR DAMES 3.44 Couleurs variées. P.M.G. Chac.: \$6 et \$7	T-SHIRTS POUR DAMES 2.44 Modèles et tons variés. Prix courant: 2 pour \$8
CULOTTES POUR FILLES ET FILLETES 5.44 Paquet de 6. 4 à 6X et 7 à 14. Prix courant, le paquet: 6.95	COMBINAISON-SHORT 4.44 P.M.G. Teintes variées. Prix courant, Chac.: 7.88	SAC À MAIN 4.44 Tons variés. Prix courant, Chac.: \$6	PULL ADIDAS POUR HOMMES 5.44 P.M.G. Chac.:	REVÊTEMENTS MURAUX 5.44 Motifs variés. le rouleau:	MOUFFLE POUR LA VOITURE 2.44 Chac.:
BOULE DE NYLON 3 pour 3.44 Pour le tricot ou le tissage. Teintes variées. 340 g.	SERVIETTE 3.44 90% coton-10% polyester. 102 X 56 cm. Motifs variés. Chac.:	OREILLER 3.44 100% polyester. Format standard. Chac.:	CROUSTILLES OU AMUSE-GUEULE HOSTESS 3 sacs pour 2.44 200 ou 125 g.	ALBUM PHOTO 3.44 40 pages. Chac.:	ASSIETTES DE MOUSSE 2.44 Paquet de 50. le paquet:
SERVIETTES DE PAPIER 2.44 Paquet de 300. le paquet:	VIDÉOCASSETTE 5.44 Beta ou VHS. Chac.:	GÂTEAUX VACHON 3.44 Joe Louis, caramel, etc. 2 boîtes pour	NOURRITURE POUR CHATS 2 pour 3.44 Tender Vittle. 500 g.	RALLONGE 2.44 Pour téléphone. Chac.:	TUBES À CIGARETTES WOOLCO 4.44 Boîte de 200. 5 boîtes pour

Menu du Café Rouge



JAMBON
 Servi avec salade de pommes de terre et tranches de tomate. **2.44**

BONS ACHATS SUPPLÉMENTAIRES

MOUCHOIRS DE PAPIER FACELLE 2.74 Boîte de 60. 5 boîtes pour	ASSOUPPLISSANT LA PARISIENNE 2.74 5 L. Chac.:	EAU DE JAVEL LAVO 94¢ 3,6 L. Chac.:	POUDRE À RÉCURER OLD DUTCH 54¢ 400 g. Chac.:	PLANTE TROPICALE 13.54 Pot de 10 po. Chac.:
ESSUIE-TOUT VIVA 94¢ Paquet de 2 rouleaux. le paquet:	PIZZA DA VINCI 1.54 8 po. Chac.:	TARTES 9 PO. 1.64 Saveurs variées. Chac.:	FROMAGE SWISS KNIGHT 1.54 228 g. Chac.:	POTS POUR CONSERVES 3.94 500 mL. Boîte de 12. la boîte:

Le Jour 1.44, une combinaison gagnante depuis plus de 20 ans!



Une lune de miel originale en Alberta

Ce fut une drôle de lune de miel pour Karen Berland, 19 ans, et John Francis Chapdelaine, 25 ans. Poursuivis par la police, qui recherchait Chapdelaine pour enlèvement, ils ont passé quatre jours dans une région boisée du nord de l'Alberta, à 150 kilomètres d'Edmonton. Ils se sont finalement prêtés à une interview télévisée, jeudi soir, avant de se livrer à la GRC. Ce qui est arrivé est très simple, a expliqué le jeune homme. Lui et Karen voulaient vivre ensemble, mais les parents de la jeune fille refusaient. Alors John Francis s'est armé d'une carabine et il est allé chercher Karen chez ses pa-

rents, à Lac-la-Biche. Croyant à un kidnapping, les parents de la jeune fille ont alerté la police. De là la chasse à l'homme. À la télévision, John Francis a bien expliqué que Karen était libre de faire ce qu'elle voulait. « Nous étions en lune de miel », a-t-il expliqué. « Ma famille exagère tout le temps », a renchéri Karen. Mais pourquoi la carabine ? Pour se protéger des ours, a affirmé John Francis. Sur notre photo, le mari audacieux passe l'anneau conjugal au doigt de son épouse, en présence du révérend Hal Saambell et du témoin David Rooney.

Quatre sikhs envoyés en prison pour 30 jours

■ WINNIPEG (PC) — Quatre sikhs de Winnipeg ont été condamnés à 30 jours de prison, hier, relativement à l'agression du haut commissaire de l'Inde au Canada, en juillet 1984.

Trois d'entre eux ont reconnu leur culpabilité et le quatrième a été trouvé coupable en Cour provinciale, par le juge Lawrie Mitchell.

S'il a fallu deux ans avant de conclure cette cause, c'est que les inculpés, entre-temps, ont réclamé jusqu'en Cour suprême du Canada la permission de porter leur dague cérémoniale dans l'enceinte du tribunal. Ce qui leur a été refusé par le plus haut tribunal du pays.

Les trois inculpés qui ont plaidé coupable sont Gurjot Singh Gill, 24 ans, Dilbagh Singh Hothi, 29 ans, et Baljinder Singh Jawanda, 26 ans.

Loginder Singh, 38 ans, est celui qui a été reconnu coupable. Il a d'ailleurs interjeté appel de cette condamnation et de la peine de 30 jours.

Immunité

Ce même Loginder Singh n'a pas pu être présent à son propre procès, car il a refusé d'enlever sa dague, comme le lui a ordonné le président du tribunal.

Le haut commissaire indien, M. K.P. Fabian, avait été attaqué au moment où il quittait l'édifice du Winnipeg Free Press. Jouissant de l'immunité diplomatique, il n'a pas été autorisé par son gouvernement à témoigner.



L'un des sikhs condamnés à Winnipeg est escorté dans la fourgonnette du shérif à la sortie de la cour.

Le turban du sikh embarrasse l'armée

■ OTTAWA (PC) — La vie dans les Forces armées canadiennes intéresse le simple soldat Ranjit Singh, mais il n'est pas prêt d'enlever pour autant

son turban afin de participer à des manœuvres.

Voilà le dilemme devant lequel se trouvent le premier soldat canadien sikh et les autorités

des Forces armées canadiennes et du ministère de la Défense.

En garnison au Manitoba, M. Singh, âgé de 21 ans, a déclaré qu'il refuserait d'enlever son turban pour porter un casque le 15 juillet prochain, date à laquelle il participera à un exercice qui exige le port du casque. Or, ce refus risque de lui coûter son emploi dans les Forces.

Le soldat avait obtenu la per-

mission de porter son turban au cours d'exercices précédents, mais les supérieurs l'ont averti qu'il devrait porter un casque s'il voulait poursuivre sa formation pour devenir militaire.

Selon le directeur des communications du ministère de la Défense, M. Terry Liston, les autorités procèdent actuellement à une révision de la politique des Forces armées en matière de sécurité.

PORTES & FENÊTRES VERDUN L.TÉE
VERDUN — 925, rue Hickson, 769-1725
VERDUN — 4281, rue Verdun, 761-7895
MONTREAL — 2260, St-Clément, 255-6868
LAVAL — 4525, boul. Samson, 681-1547
ST-BASILE — 139, boul. Laurier, 653-2265

STANLEY LES PORTES GARAGE DE **Avantage II** NOUVEAU

PORTES DE GARAGE SECTIONNELLE EN ACIER ISOLÉE

8 x 7	9 x 7	10 x 7	24 x 36	36 x 48	36 x 60
\$399	\$439	\$469	\$169	\$289	\$329

• Coupe-triad
• Garantie 2 ans

R. Leflamme & Frère Inc. FENÊTRES À BATTANTS EN CÉDRE UN OUVRANT

STANLEY PORTE EN ACIER ISOLÉE

- Premontée dans un cadre en pin.
- Coupe-triad magnétique.
- Grandeur: 34
- Modèle: G-1000
- Cadre de 1 1/2"
- \$239
- Cadre de 1 1/4"
- \$249

Dimensions: 24 x 30 \$109 39 x 39 \$175 39 x 46 \$189 39 x 62 \$229

2-11-2 C'est carrément le meilleur système de portes patio coulissantes du monde.

Garantie de 20 ANS Verre trempé Garantie à vie C'est garanti.

LES ARTICLES ANNONCÉS SONT DISPONIBLES LE JOUR MÊME Plus de 25 modèles de portes en acier isolées en montre. Choix de 25 couleurs pour les portes d'acier

PAYEZ ET EMORTEZ OUVRE LE SAMEDI de 9h à midi

Nos spéciaux sont valides jusqu'au 31 juillet 1986

VENTE de dernière minute

VOLS DIRECTS

MONTRÉAL/VANCOUVER/MONTREAL

Possibilité de retour de Calgary

Départs les 3 et 10 juillet

349 Plus taxe

Tarif jamais vu en plein été

Nombre de places limité

OFFICIEL de l'EXPO

Le voyageur

N'attendez pas qu'il n'y ait plus de places.

Tarif jamais vu en plein été

Transporteur utilisé: National

Consultez notre brochure disponible chez votre agent de voyages.

les Ailes de l'Ouest

OTTAWA/HULL...

à partir de

27,50\$*

en semaine!

Vivez la capitale, sa vie trépidante. Logez tout près, face à la colline parlementaire! Musées, promenades, Ottawa est à vous le week-end aussi, à partir de 24,00\$, vendredi, samedi, dimanche! Et c'est gratuit pour les moins de 18 ans logeant avec leurs parents...

819-778-6111 613-778-6111

*Par personne, une nuit, occupation double

HÔTEL RAMADA

35, rue Laurier, Hull, Québec

LA RÉPONSE PROFITABLE

« Nos clients nous choisissent en raison de notre capacité à protéger et à faire fructifier leurs investissements.

Parmi les immeubles dont la gestion nous est confiée, 2 500 locaux — dont 2 000 résidentiels — sont chauffés au gaz naturel. Le gaz naturel, par la stabilité de son prix, nous permet d'établir des projections budgétaires sûres et rentables.

De plus, l'approvisionnement étant continu, les locataires se trouvent à l'abri des pannes et nous, des ennuis.

En fait d'efficacité thermique, nous sommes convaincus de la supériorité du gaz sur les autres sources d'énergie, sans parler des frais d'entretien d'équipement qui sont considérablement réduits.

Pour toutes ces raisons, le gaz naturel pour nous, c'est presque un outil de gestion. À tout le moins, c'est un facteur de rentabilité à bien des niveaux. C'est pourquoi nous avons effectué la conversion d'une quinzaine d'immeubles au cours des dernières années.



M. Luc Boudoin, E.A., C.P.M. Président PROMANAC Inc. services immobiliers

Le Parkview 4501, rue Sherbrooke ouest Montréal

Une question d'énergie? Des options... Une réponse: le gaz naturel.

LA RÉPONSE INNOVATRICE

tons pas à mettre de l'avant des moyens importants dans la recherche de nouvelles solutions non seulement en ce qui a trait au chauffage des locaux et de l'eau, mais également pour les procédés de chauffe et de fabrication. Elles apparaissent désormais sous un angle nouveau avec l'application de technologies exclusives au gaz naturel. Le gaz naturel: plus qu'une source d'énergie performante, une technologie d'avant-garde.

LA RÉPONSE ÉCONOMIQUE

ment avantageuse par rapport aux autres formes d'énergie. Mieux encore, cette position concurrentielle se consolidera dans l'avenir: en effet, la déréglementation des prix du gaz naturel le 1^{er} novembre prochain permettra à Gaz Métropolitain de négocier — au profit de sa clientèle — des achats de gaz à prix avantageux auprès des producteurs gaziers de l'Ouest canadien. À court, à moyen et à long termes, le gaz naturel, c'est la réponse économique.

LA RÉPONSE EN MAIN

Qu'il s'agisse de la substitution d'une autre source d'énergie pour le gaz naturel ou d'une nouvelle consommation de gaz (procédé ou chauffage), Gaz Métropolitain a la réponse. Communiquez avec le centre de renseignements de votre région. Sur demande, un spécialiste prendra rendez-vous et vous livrera la réponse à vos questions d'énergie.

À Sherbrooke, composez le (819) 563-3771

Trois-Rivières
Québec
Chicoutimi
Rouyn-Noranda
Montréal

(819) 376-4848
(418) 842-8454
(418) 969-1651
(819) 787-2111
(514) 598-3333

Frais virés acceptés.

Gaz Métropolitain

Piscines Dauphin

ENFIN
UNE TOUTE
NOUVELLE PISCINE

**AU MÊME
PRIX
QUE L'ACIER**



**SUPER
SPECIAL VACANCES**

4 3/4 %

**D'INTÉRÊT
POUR 24 MOIS***

Piscines Dauphin

*PISCINE HORS-TERRE SEULEMENT (taxe et installation non comprises)
DEMANDEZ NOTRE PLAN DE FINANCEMENT POUR LES PISCINES CREUSÉES.

Bienvenue chez
Piscines Unies

Le Choix par Excellence

Avec Piscines Unies
2 GARANTIES

MARCHAND ET MANUFACTURIER

MAXTEMP

Chauffez votre piscine 16 x 32 pi
à 80 degrés pendant 4 mois
pour seulement \$150 par année
d'électricité.



le NOUVEAU Réflecteur

Un tout nouveau système d'éclairage, avec
des avantages encore jamais vus, pour une
piscine hors-terre neuve ou déjà installée.

- Aucun trou dans le mur
- 100% sécuritaire
- Facile d'installation

GARANTIE 5 ANS



CHAMBOLLE
18 ÉLÉMENTS
Pour seulement **\$699**

VENEZ VOIR NOS MODÈLES DE PISCINES HORS-TERRE



Piscines Dauphin



A.V.B. NOUVEAU
Le modèle
A.V.B. de
Piscines Unies

A: Acier galvanisé z700. Garantie à vie
V: Vinyle vierge (30 mil). Garantie 25 ans (transférable)
B: Bois traité. Garantie 40 ans



VOGUE

Exclusif à
Piscines Unies

MODÈLE
SELECTION

RENSEIGNEZ-VOUS

sur nos trois modèles de

**BALAYEUSES
AUTOMATIQUES**

- Arneson Pool Sweep
- Kreepy Krawly
- Polaris

PROPRIÉTAIRES DE PISCINE



Recevez par la poste un **RABAIS de \$700**
Le nouveau chlore sec **HTH®** à dissolution plus rapide

Quand vous achetez du chlore sec **HTH®** en
quantité de 15,9 kg. ou 11,4 kg., vous recevez
par la poste un **chèque de rabais de \$7.00 F.C.**
Les nouvelles granules à dissolution plus rapide
vous assurent une eau plus propre et plus claire
pour moins de travail!

Venez dans notre magasin pour recevoir tous
les détails de même qu'un certificat officiel à en-
voyer par la poste.



**PISCINE CREUSÉE:
PAYEZ EN 1987 SANS INTÉRÊT***
*Payez seulement le 1er janvier 1987,
sans frais d'intérêt jusqu'au 1er
décembre 1986 avec dépôt de 20%.

**7-11 POOL
PRODUCTS**

LA PLUS IMPORTANTE FRANCHISE DE PISCINES

37 MAGASINS POUR VOUS SERVIR

Bienvenue chez
Piscines Unies

BATHURST N.B.
2450 St-Peters Ave.
406-546-3301
BROSSARD
7575 boul. Taschereau
514-676-1503
CHAMBLY
1177 Bourgogne
514-658-1949
CHICOUTIMI
1333 boul. St-Paul
418-545-3501

CHOMEDEY-LAVAL
2009 Autoroute 440
514-682-3100
CORNWALL ONT.
Bolton Mall-Eamers Corner
613-932-0469
COWANSVILLE
608 rue Sud
514-283-2545
DRUMMONDVILLE
777 Mercure
819-377-5558

GRANBY
480 rue Guy
514-375-5525
JOLIETTE
580 boul. Barrette
514-759-3772
L'ASSOMPTION
975 L'Ange-Gardien
514-589-4136
LÉVIS
555 Rte Trans-Canada
418-833-2173

LONGUEUIL
891 boul. Ste-Foy
514-674-3707
ORMSTOWN
1694 Island Road
514-829-2307
PLANTAGENET ONT.
747 Gerard Street
613-673-5418
POINTE GATINEAU
815 boul. St-René
819-568-4454

PRINCEVILLE
235 boul. Baril
819-364-5427
QUÉBEC
1000 boul. Capucines
418-529-0283
QUÉBEC
2825 boul. Hamel
418-648-1795
ROCK FOREST
4401 boul. Bourque
819-564-1529

ROUYN
66 Principale
819-762-7729
SHAWINIGAN
9623 boul. des Hérités
819-539-6677
ST-BASILE-LE-GRAND
104 rue Morier
514-653-1842
ST-HUBERT
3919 boul. Taschereau
514-676-4020

ST-HYACINTHE
15845 St-Louis
514-332-6634
ST-JEAN-SUR-RICHÉLIEU
22 Jacques-Cartier Sud
514-347-9833
ST-JEAN-SUR-RICHÉLIEU
345 boul. Séminaire
514-348-6851
ST-JÉRÔME
2395 boul. Labelle
514-436-9037

ST-LAURENT
2170 boul. Laurentien
514-332-6060
ST-LOUIS DE FRANCE
761 St-Alexis ouest
819-379-6374
STE-MARIE DE BEAUCE
1056 boul. Vachon
418-387-2121
TERREBONNE
1715 Chemin Gascon
514-471-9903

TRACY
402
Marie-Victorin
514-742-8433
TROIS-RIVIÈRES
5825 boul. Royal
819-375-7771
VALLEYFIELD
196 boul.
Mgr-Langlois
514-371-6189

NOUVELLE MÉTHODE DE COMPOSTAGE

Les engrais chimiques battus sur leur terrain ?

■ Les engrais chimiques se sont-ils battus sur leur propre terrain ? Pour M. Edgar Guay, « amateur averti et passionné », la question ne relève plus de l'hypothèse d'école, « même s'il faut continuer à explorer toutes les avenues pour étayer les espoirs nés d'un certain nombre de résultats concrets ».

CHARLES DAVID

Mais, d'ores et déjà, on commence à prendre date. Puisque pour la nouvelle méthode d'amendement des sols par compostage de surface, mise au point par M. Edgar Guay et un groupe d'amis dont Lionel Lachance et Alban Lapointe — méthode qui consiste à recouvrir le sol de copeaux, de broussailles et de lisiers (purins) de porcs ou de poules pour augmenter sa teneur en matière organique — les gouvernements canadien et américain viennent d'accorder un brevet d'invention d'une durée de dix-sept ans au ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

En gros, cette méthode a permis de refaire un « humus durable, riche en colloïdes, en sels minéraux et en acides aminés » par le biais des « copeaux de broussailles et des lisiers de porcs et de poules, particulièrement riches en azote et en sels minéraux », donc d'accélérer la productivité du sol.

Ce procédé d'amender les sols avec des résidus forestiers et agricoles, jusqu'ici utilisé pour accroître le rendement de diverses productions maraichères, commence à être employé pour augmenter la fertilité de terrains forestiers. « En fait, précise M. Guay, c'est la répétition de l'oeuf de Christophe

Colomb. J'ai abordé toute cette recherche, d'une façon fort décontractée, mais dans un esprit de synthèse, avec une idée fort précise : le sol est un être vivant. Or jusqu'à présent, avec le procédé des engrais chimiques, on a voulu surtout nourrir les plantes. Moi, j'ai pensé qu'il fallait plutôt nourrir le sol ».

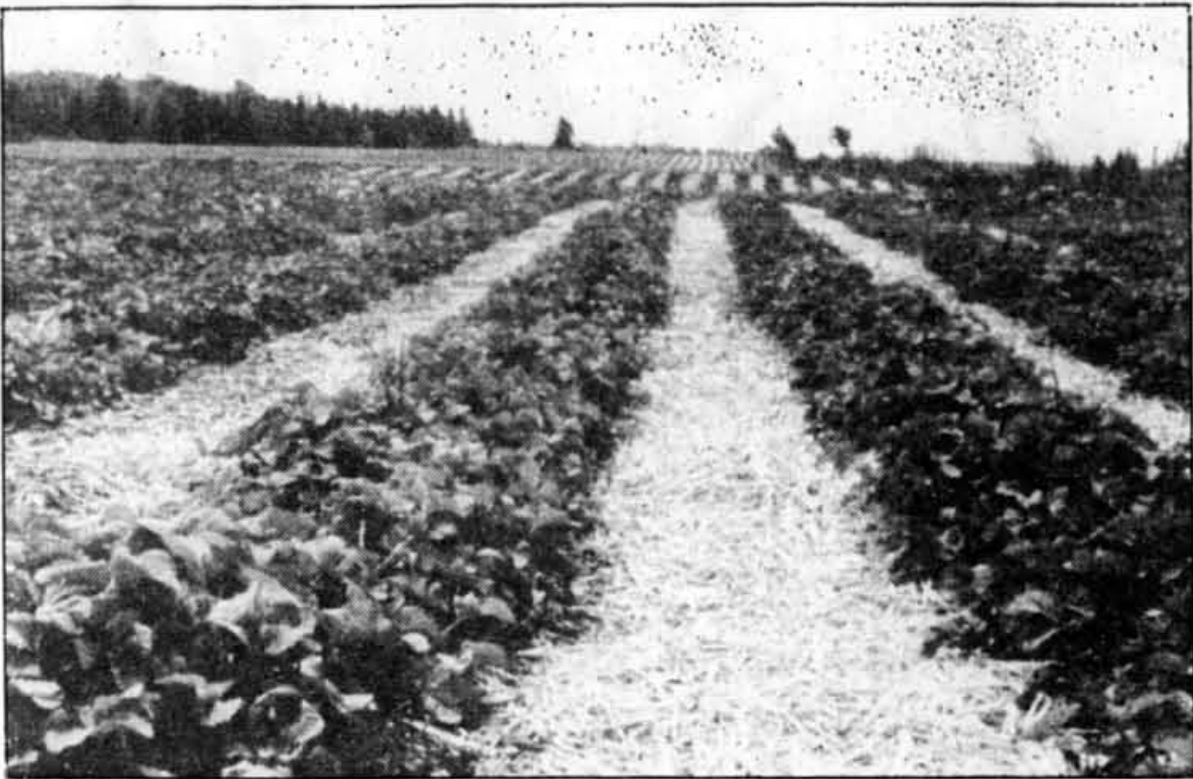
Les résultats ont été surtout stupéfiants dans les terres d'altitude, toujours défavorisées par rapport aux terres de plaine. Avec un avantage marqué sur le plan économique quant aux matières utilisées puisqu'on utilise des déchets organiques. En effet, à la suite de l'abattage des arbres, pour mettre en rou-

te le compostage, on n'a qu'à utiliser les cimes, les ramilles et les feuilles d'essences forestières (aulne, tremble, saule, érable à épis, bouleau blanc...) qui deviennent le matériau idéal.

Cette façon de traiter le sol, puisque tout se fait en surface, a l'avantage, souligne M. Guay, de stabiliser le sol, en y renforçant le maintien des sels minéraux qui « ont tendance à prendre le chemin des ruisseaux ». On l'a vu d'ailleurs aux États-Unis, notamment dans l'Iowa dans les terres consacrées au blé d'Inde, où le sol, grevé d'engrais chimiques a été « littéralement mangé par cette culture ». Alors que l'engrais

chimique, en plus des dommages causés à l'environnement, ne nourrit pas le sol, ce dernier étant utilisé surtout comme support mécanique.

M. Guay reconnaît que la réussite de son procédé a bousculé un certain nombre d'habitudes ancrées dans les circuits administratifs mais ne désespère pas de gagner à sa cause ceux qui doutent encore. D'autant que les résultats sont là : fécondité du sol renouvelée et prolongée, économie sérieuse d'engrais chimiques, récolte plus abondante, meilleure qualité des fruits, récupération des sols appauvris, économie de l'équipement agricole.



Les résultats sont probants. Avec la nouvelle méthode de compostage en surface, les laitues prennent une dimension presque... de peupliers. Photo collection M. Edgar Guay

L'abus des drogues s'aggrave

■ Les récents accidents mortels, par suite de la consommation de drogue, survenus dans le monde du sport professionnel des États-Unis, ont, de nouveau, tiré la sonnette d'alarme. En fait, ce n'est que la pointe de l'iceberg : selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), une analyse des tendances générales en matière d'abus de drogue et de pharmacodépendance vient de confirmer une aggravation générale du problème dans la plupart des pays.

Les statistiques — fournies par l'OMS et basées sur les rapports officiels transmis par les pays aux Nations Unies — révèlent l'ampleur de l'abus des drogues sur le plan mondial. Parce que ne concernant que les patients recensés, les toxicomanes soumis à une cure médicale ou des gens ayant eu

maille à partie avec les services de police et de justice, ces statistiques — forcément très conservatrices et en-deça de la réalité — masquent mal la gravité de la situation.

Pourtant, elles sont déjà assez explosives. Selon les chiffres officiels, fournis par l'OMS, on compte environ :

- 1,76 million d'opiomanes, qui se recrutent surtout dans les pays de l'Asie du Sud-est, du Moyen-Orient et du Pacifique occidental.
- 750 000 heroinomanes dans le monde entier.
- 1,6 million de mêcheurs de feuilles de coca, surtout en Amérique latine.
- 4,8 millions de cocainomanes, qui se retrouvent surtout dans les pays industrialisés.
- 2,3 millions de consommateurs d'amphétamines.
- 3,4 millions de consomma-

teurs de barbituriques, de sédatifs et de tranquillisants.

Alors que le problème de l'abus des drogues n'apparaît pas comme un phénomène passager, une grave menace se profile, de plus en plus, à l'horizon avec la fabrication clandestine de toute une gamme de drogues « sur mesure », obtenues par modification de la structure classique de drogues existantes telles que le fentanyl et la pentidine.

Selon l'OMS, les tendances en matière d'abus de drogue et de pharmacodépendance se caractérisent par au moins quatre phénomènes différents :

- L'emploi et la culture de drogues traditionnelles, souvent enracinées dans la vie culturelle, se poursuivent (par exemple l'utilisation d'opium brut, de cannabis et de feuilles

de coca). En revanche, la situation s'est compliquée dans certains pays, du fait de l'apparition d'autres drogues.

- La vague des « drogues modernes », née au début des années 60 dans les pays industrialisés, s'est étendue mondialement, entraînant une augmentation considérable de la consommation de cannabis, de stimulants, d'allucinogènes, d'heroina et de cocaïne.
- L'augmentation de la polytoxicomanie, y compris de l'abus d'alcool, s'est traduite par un accroissement de la mortalité et de la morbidité.
- L'augmentation de l'espérance de la vie a eu souvent pour conséquence une utilisation accrue de substances psychotropes, prescrites comme sédatifs ou comme hypnotiques.

C. D.

Les tapirs, témoins vivants des temps révolus

■ AFP — L'un des groupes animaux les plus répandus de la faune de l'ère tertiaire furent les tapirs, ces étranges mammifères ongulés à courte trompe dont les derniers descendants ont survécu jusqu'à nos jours en Amérique centrale, Amérique du Sud et en Asie tropicale. Les fossiles de tapirs préhistoriques découverts sur la partie nord du continent américain, en Europe et en Chine prouvent que ces animaux paisibles n'ont pratiquement pas changé depuis plusieurs dizaines de millions d'années.

VILEM BISCHOF

Trois espèces de tapirs vivent en Amérique latine où elles mènent une vie qui n'est pas sans rappeler celle des hipopotames d'Afrique : les tapirs passent de longues heures dans l'eau et ne la quittent généralement qu'à la tombée de la nuit pour aller chercher des pâturages en empruntant des tunnels qu'ils se creusent dans la végétation par des passages réguliers.

On dit que ces tunnels ont sauvé en extrême la vie à de nombreux tapirs attaqués par un jaguar. En pénétrant dans la végétation, ils auraient réussi à se débarrasser de l'agresseur agrippé sur leur dos mais jeté par terre et blessé après avoir heurté violemment des branches basses.



Le tapir de Malaisie est l'un des quatre survivants d'une grande famille animale qui peuplait à l'air tertiaire la majeure partie de l'hémisphère nord de la Terre. Aujourd'hui, les tapirs appartiennent aux espèces animales menacées d'extinction.

Les jeunes tapirs portent sur leur pelage des bandes de tâches blanches qui disparaissent avec la maturité ; les tapirs adultes ont une fourrure brune uniforme, dont le teint varie légèrement selon les régions. Un jeune tapir asiatique ne diffère guère de son frère sud-américain. En revanche, une fois adulte, sa tête, son cou et ses pattes sont noirs, tandis que son dos deviendra blanc.

Le tapir d'Asie lui aussi est

un végétarien nocturne, ce qui explique peut-être son étrange coloration. Dans l'obscurité de la jungle, les tâches blanches et noires de son pelage camouflent parfaitement ses contours, et ne permettent pas aux prédateurs (tigres, panthères et loups) de repérer cette proie autrement très facile.

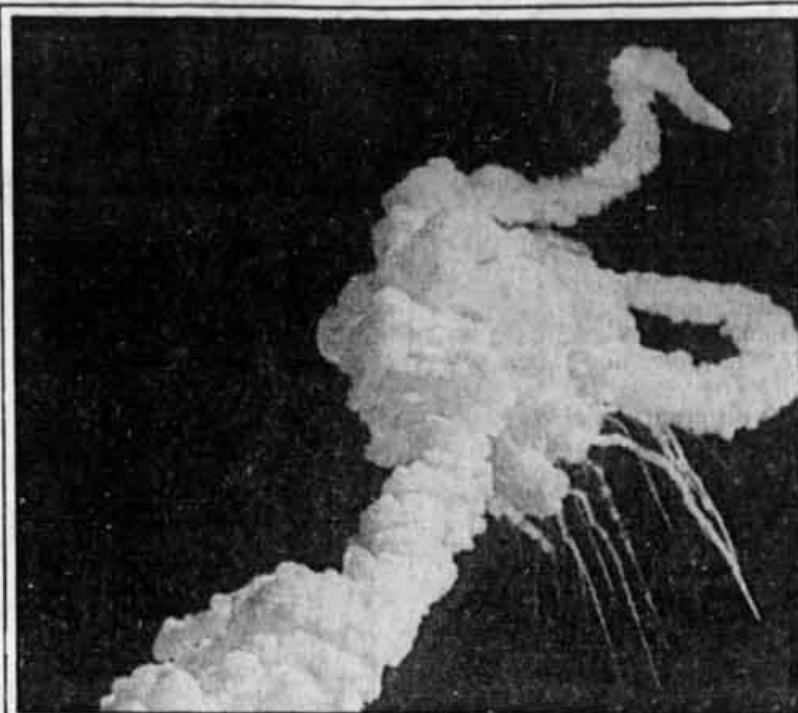
Le tapir asiatique vit sur la presqu'île malaise, en Birmanie et à Sumatra. C'est d'ailleurs sur cette dernière île in-

donésienne qu'il fut découvert pour la science occidentale vers la fin du 18^e siècle par un explorateur anglais. « Erreur ! » s'écrient plusieurs savants de l'époque. « Décidément, ces Anglais ne connaissent rien. Il n'y a pas de tapirs en Asie. Cet animal n'est qu'un jeune rhinocéros », renchérit le célèbre naturaliste français Georges Cuvier.

En faisant cette déclaration, il ne se doutait pas que quelques années plus tard, il joindrait son nom à celui de cet animal jusqu'alors inconnu en le décrivant comme une nouvelle espèce sur la base de l'examen d'une peau et d'un crâne.

Si cet animal rare a pu survivre jusqu'à nos jours, c'est que dans certaines régions où l'on pouvait le rencontrer, il était considéré depuis les temps immémoriaux comme une créature mystique qu'il fallait éviter. En Malaisie, on croit jusqu'à nos jours que sa viande transmet la lèpre. Il n'attire pas les braconniers car il ne porte aucun trophée intéressant.

En Thaïlande, en revanche, on peut acheter sa peau sur les marchés car les paysans le tuent comme un animal nuisible, causant des dégâts à leurs cultures. Mais cette chasse est loin de représenter le danger numéro 1 pour la survie de cette espèce animale, sérieusement menacée par la destruction excessive de son milieu naturel, la forêt.



La navette Challenger explose en plein vol.

Les fusées occidentales en panne

■ AFP — Décidément l'espace est un cauchemar pour la commercialisation et l'industrie : après l'incroyable série noire américaine, avec la perte d'une navette spatiale et deux échecs de fusées classiques en 1986, les péripéties du spatial continuent pour les Européens, avec le quatrième échec d'Ariane.

PATRICE LENOY

Le 31 mai dernier, la perte de la 18^e Ariane et de son satellite Intelsat V de télécommunications à la suite du non-allumage du troisième étage de la fusée porte un rude coup à l'approche commerciale de l'espace. A la suite de cet échec, et jusqu'à ce que la commission d'enquête se soit prononcée, pour au moins quelques mois, aucun lanceur occidental ne pourra propulser de satellite militaire, scientifique ou de télécommunications en orbite : tout le monde, où presque est cloué au sol.

Presque, car les Soviétiques, eux, poursuivent leurs activités à un rythme impressionnant. Pendant qu'Ariane échouait, les Soviétiques réussissaient une première : deux cosmonautes, Leonide Kizim et Vladimir Soloviev, dans l'espace depuis le 13 mars, sont passés de la nouvelle station Mir (paix) à l'ancienne, Saliout-7, en se servant de leur vaisseau Soyouz-t-15. Cela n'avait encore jamais été accompli.

La station soviétique de troisième génération Mir, plus grosse et plus confortable que les Saliout, évolue toujours sur son orbite, mais vide de tout occupant, avec le camion automatique spatial Progress-26 amarré à l'un de six colliers d'amarrage. Le dernier modèle de Soyouz, le TM, plus maniable, plus automatisé, lancé le 21 mai vers Mir, s'en est détaché le 29 mai et son module de descente s'est posé le lendemain en douceur.

Touche progressive

Menant leur programme spatial par petites touches progressives, par perfectionnements successifs, les Soviétiques ne semblent pas connaître de problèmes avec leurs lanceurs classiques dont la célèbre fusée Proton. Ils réalisent en moyenne plusieurs lancements par semaine et préparent actuellement deux types de navettes spatiales.

L'une plus importante encore que les navettes américaines, serait dépourvue de moteurs, et l'autre, une mini-navette, serait simplement destinée à des interventions ponctuelles dans l'espace. Pour ce programme, les Soviétiques mènent également le développement, selon des sources américaines, d'un nouveau lanceur lourd, qui leur causerait quelques difficultés.

Les Chinois, eux, possèdent depuis peu une fusée Longue Marche capable d'emmener de petits satellites en orbite, et proposent déjà leurs services pour 1987 : ils espèrent disposer d'ici là d'un modèle plus puissant, capable pour un prix inférieur de 15 p. cent à celui du marché, de mettre des satellites en orbite.

Choix technologiques

Mais l'impossibilité actuelle des pays occidentaux de lancer des satellites est-elle liée à leurs choix technologiques ?

Dans le cas d'Ariane, sur quatre échecs en 18 tirs, par trois fois, le moteur du troisième étage a été mis en cause : d'une technologie délicate (dite « cryogénie », utilisation de l'oxygène et de l'hydrogène liquides), il aurait, dit-on dans les milieux spécialisés, souffert

d'un manque de développements. Dans les autres cas d'échecs, notamment américains, ce sont fréquemment d'autres composants qui sont en cause.

La navette avait perdu deux satellites de télécommunications en février 1984, un autre satellite, militaire, en 1985 : à chaque fois, c'était le moteur chargé de porter le satellite sur son orbite finale depuis celle de la navette qui était en cause. Cette série de problèmes en orbite avait été précédée par l'échec, en 1984, d'une Atlas-Centaur, chargée de mettre en orbite un satellite Intelsat identique à celui récemment perdu par Ariane.

Série noire

En 1985, c'était aussi l'échec d'une fusée Titan, après plus de 50 tirs réussis. Cette série noire avait déjà fait naître quelques doutes dans les esprits des experts américains, et la perte d'Ariane en septembre 1985 avait souligné la difficulté persistante de la mise en orbite d'un satellite quel qu'il soit.

Mais le drame éclata avec la perte de la navette Challenger le 28 janvier 1986. Sa flotte de navettes clouées au sol, les États-Unis étaient privés de l'essentiel de leurs moyens de gagner l'espace. La série noire continuait. Coup sur coup, l'échec d'une nouvelle fusée Titan (18 avril 1986), puis d'une fusée Thor-Delta (4 mai 1986), après avoir connu 94 p. cent de succès sur 177 tirs, privait les États-Unis de tout lanceur spatial important.

Mais sur tous les échecs américains, la « cryogénie » semble une seule fois en cause. Alors ? Le spatial est-il malade de son succès, est-il incompatible avec les cadences intensives de production de moteurs, d'appareils de commande, toutes pièces extrêmement complexes, utilisées à la limite de leurs performances ?

Assurance

Fait révélateur, il est devenu aujourd'hui pratiquement impossible d'assurer un satellite commercial pour son lancement. En 1985, année particulièrement funeste, l'assurance spatiale avait dépensé en un peu plus d'un an pour la couverture des pertes de satellites environ \$800 millions, estimait-on à l'époque. Soit autant qu'elle avait encaissé de primes depuis le début de l'histoire du lancement commercial, faisaient observer en juin 1985 des experts réunis en colloque à Paris. Les primes que devaient payer les candidats à l'assurance avaient alors atteint des sommets.

Le dernier satellite perdu par Ariane, d'une valeur de \$55 millions environ, était assuré avec son lancement pour une prime de 7 p. cent. Le contrat avait été signé bien avant les échecs de la période 1984/1985. Après les premiers échecs de mise en orbite de satellites en 1984 et la perte d'un satellite Intelsat en juin 1985, les primes dépassaient parfois les 30 p. cent : une impasse à laquelle les constructeurs de fusées et de satellites répondent en proposant leurs propres assurances.

Toutefois, l'exemple soviétique semble également prouver que l'accès à l'espace peut être fiable : l'URSS réalise plusieurs tirs de fusées par semaine, et une technologie simple, celle des fusées Proton, prouve qu'une fusée efficace peut exister. Japonais et Chinois, qui préparent actuellement des lanceurs concurrents d'Ariane sur les mêmes principes techniques, semblent également le penser.

Jollet dénonce le sondage réalisé pour le compte du maire de Longueuil

■ Claude Jollet, nouveau chef du Parti civique de Longueuil, s'insurge contre le sondage rendu public cette semaine par le maire Jacques Finet.

PIERRE BELLEMARE

«Ce sondage de \$23 000, payé à même les fonds publics à peine six mois avant les élections du 2 novembre, aurait dû être réalisé par la future administration», a déclaré hier M. Jollet.

Les dirigeants municipaux de Longueuil avaient voulu ainsi tater le pouls de la population sur l'ensemble de l'administration. Les quatre représentants du PCL à l'hôtel de ville s'y étaient opposés, mais en vain. Le sondage avait été confié à l'Institut québécois d'opinion publique (IQOP).

L'opposition a par la suite fait pression pour que l'équipe Finet rende le sondage public. Les résultats d'une enquête semblable, réalisée en 1984, n'avaient circulé que parmi les élus municipaux.

L'administration idéale

Le leader du PCL trouve particulièrement indécent qu'une question invite les 1 722 répondants à «définir l'administration idéale».

«M. Finet et son entourage voulaient ainsi être certains de faire les bonnes promesses au cours de la prochaine campagne», a dit M. Jollet.

Selon le chef du PCL, «le maire Finet ne consulte que quand cela fait son affaire». Il signale par exemple une question du sondage ayant trait à la revitalisation du Chemin Chambly, alors que la décision était déjà prise et entérinée au moment du sondage. «Peu importe ce qu'en auraient pensé les répondants, qui sont largement favorables, ce projet avait été mis de l'avant sans consultation», a dit M. Jollet.

En annonçant sa candidature à la mairie, le 16 juin dernier, M. Jollet avait justement axé son discours de présentation sur l'importance de la consultation. «Ce n'est pas en recourant aux sondages qu'on administre une ville, affirme-t-il, mais plutôt par le biais des conseillers. Ceux-ci doivent servir de courroie de transmission entre la population et les dirigeants.»

Enfin, le PCL a reproché au maire Finet d'avoir invité la population à élire un candidat de son parti dans chacun des 19 quartiers, l'automne prochain.

Sus aux insecticides et aux herbicides en ville

■ La tendance à l'usage abusif d'insecticides et d'herbicides en milieu urbain présente un risque pour la santé de la population, estime l'Ordre des chimistes du Québec.

Dans une déclaration diffusée hier, le président de l'Ordre, M. Edgar E. Delvin, affirme que le recours aux arrosages des pelouses et des plantes décoratives est de plus en plus fréquent, et souvent non nécessaire.

En raison des quantités utilisées, des accidents touchant des êtres humains deviennent des lors inévitables, souligne M. Delvin.

MERCREDI DANS CONSUMMATION



La seconde main par François Vézina

la presse

ATTENTION... ATTENTION... ATTENTION...
Ouvert le samedi et le dimanche

EXPO-CUISINE 86

25% DE MOINS
QUE NOTRE LISTE DE PRIX SUGGÉRÉS SUR NOS CUISINES EN MÉLAMINE

15% de rabais Salle de jeux
20% de rabais Salle de bain

Aussi disponibles:
☐ rajout ☐ tout genre de travail

Aussi FINANCEMENT 7%
Rénovation L'Acadie remboursera la différence entre le taux obtenu de votre banque ou caisse populaire et 7% durant 1 an. Applicable sur un prêt hypothécaire de 1er rang d'un terme de 1 an fermé. Amortissement de 1 à 25 ans au choix. Remboursement applicable sur le montant de la vente.

Rénovation L'Acadie 9725, boul. de l'Acadie 337-0702

Université de Montréal

Maîtrise en urbanisme

L'Institut d'urbanisme de la Faculté d'aménagement accepte, jusqu'au 31 juillet 1986, les candidatures d'étudiants réguliers au programme de maîtrise en urbanisme.

Les étudiants libres peuvent poser leurs candidatures jusqu'au 3 septembre 1986.

Ce programme de maîtrise est accrédité par la Corporation professionnelle des urbanistes du Québec et par l'American Planning Association.

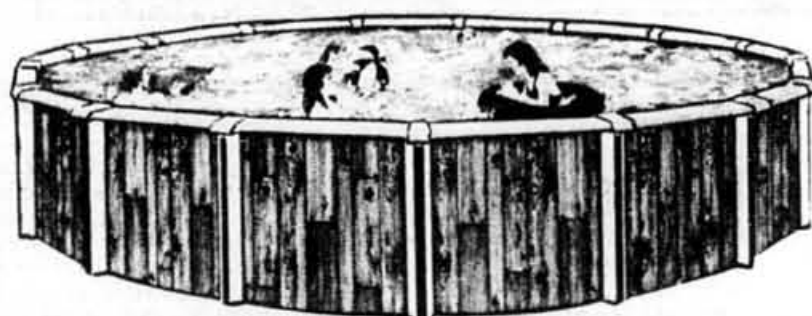
Renseignements: 343-6865

LIQUIDATION D'INVENTAIRE

ACHETEZ MAINTENANT ET PAYEZ SEULEMENT EN MAI 87*

*Sur piscines creusées payez seulement en janvier 87.

PLAN BUDGÉTAIRE, TAUX D'INTÉRÊT À 13 1/2% ANNUEL



PISCINES ENTIÈREMENT RECOUVERTES DE VINYLE

Comprenant:

mur, structure, garantie 15 ans et équipement complet; filtre Jacuzzi écumoir, échelle sécuritaire ou deck, nécessaire d'entretien, sable, plomberie, pôle télescopique, crochet et thermomètre.

Plan budgétaire non disponible sur ces modèles.

FINANCEMENT DISPONIBLE

50 lb / 22.7 kg
Vous déboursez **8995\$** et vous recevez un coupon boni



15\$

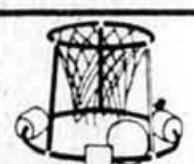
7495\$

COUPON RABAIS 700\$

11.4 kg / 25 lb **4995\$**

15.8 kg / 35 lb **6995\$**

Limite 2 par client
Spécial se termine le 28-7-1986



Jeux ballon panier ACM 30

795\$



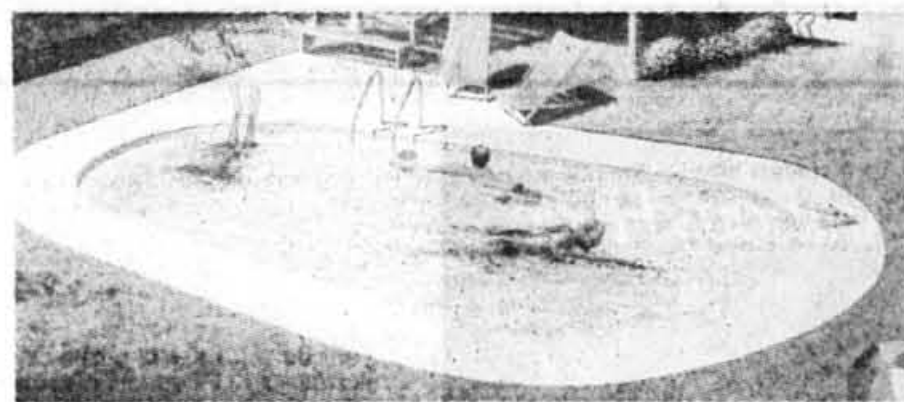
CHAISE FLOTTANTE

Modèle ACM 38

SPÉCIAL 3995\$

ANALYSE D'EAU PAR ORDINATEUR

LES PISCINES



SEULEMENT 10% DE DÉPÔT
FINANCEMENT DISPONIBLE SUR PLACE

PISCINE CREUSÉE PEARL 16' x 30'

Ce prix comprend: filtre, échelle, trousse d'analyse d'eau, aspirateur, boyau 1 1/2", manche télescopique, prise à feuille, support à manche, drain de fond, 2 retours d'eau, écumoir, plomberie.

SEULEMENT

2795\$*

*Installation en sus
25 premiers clients seulement



Les quantités sont limitées
Les photos et dessins peuvent différer des articles en vente

JUSQU'À 50% DE RABAIS
SUR NOS JOUETS

- 4 chaises empilables # 7015
- 1 table ovale cosmos # 7062
- 1 parasol 6 1/2' textiliène # 8060
- 1 base plastique # 7102
- 4 coussins textiliène # 1000

Choix de 6 couleurs
Quantités limitées

À PARTIR DE 39999\$

CONSULTEZ NOTRE CATALOGUE GRATUIT

Heures d'affaires
Lundi au vendredi 9h à 21h
Samedi et dimanche 9h à 17h

FABREVILLE
515 boulevard Labelle
622-9801
Autoroute 15, sortie 14
boul. Labelle sud

CHÂTEAUGUAY
115 boul. St-Jean-Baptiste
698-2210
Au sud du boulevard Anjou

ST-LÉONARD
6852 est. Jean-Talon
255-7014
Boul. Métropolitain sortie Langelier
sud voisin des meubles Pascal

VILLE LEMOYNE
2500 boul. Taschereau
465-7701
Au nord de l'hôpital
Charles Lemoine

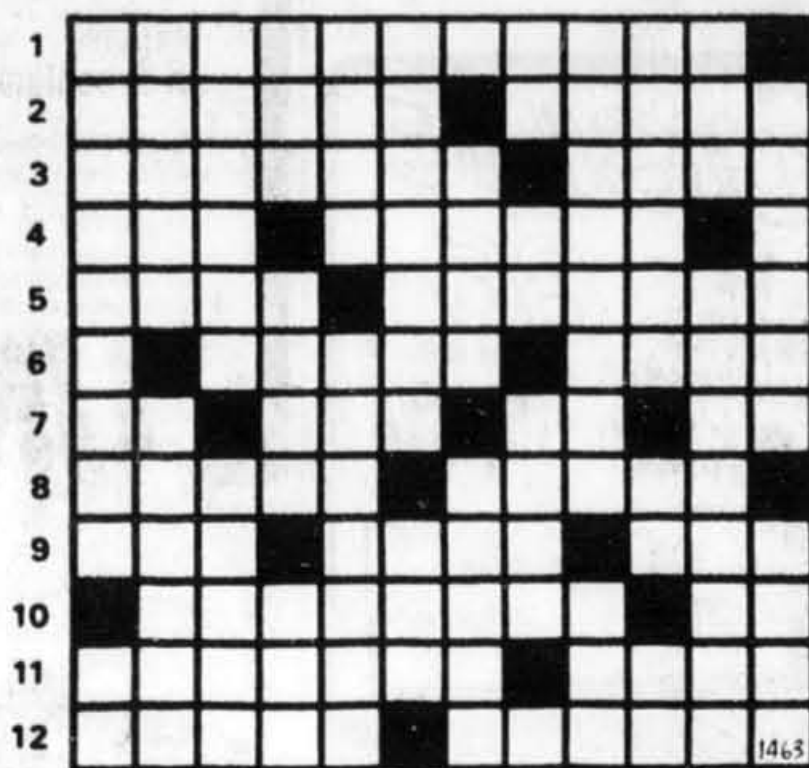
DANS L'OUTAOUAIS
ARRA CHEMICAL
1800 Mervil Rd.
Nepean, Ontario
727-0111

5350 Canotek
Gloucester, Ontario
745-7550



mots croisés Larousse

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORizontalement

- Donner à une grandeur la plus faible valeur possible.
- Aimer avec passion — Mets préféré.
- Ne pas laisser aller — Huche à pain.
- Dans le calendrier — Publier un livre.
- Proportion de métal précieux entrant dans un alliage — Qui présentent les couleurs du spectre.
- Précise — Boule.
- Lumen — Son arche est célèbre — Métal rare — Article.
- Ville du Québec — Couche tout du long.
- Division de l'histoire — Estonien — Elle cacarde.
- Manques d'énergie — Partie de lustre.
- Être le premier à mettre quelque chose d'un art — On y conserve des cendres.
- Dieu marin — Le paresseux en est un.

VERTICALEMENT

- Troupe de petits enfants — À la mode.
- Parfait — Attend longtemps.
- Connaissance élémentaire de quelque chose — Atteindre à.
- Violent emportement — Victoire de Napoléon — Débute en juin.

- Fait arriver dans un lieu — On y travaille un produit sidérurgique.
- Defaut de ce qui est privé d'humidité — Abréviation chrétienne.
- Se marrer — Allongé.
- Conjugaison — Titane — Extrait.
- Division d'une année — Est en eau.
- Perdue momentanément — Spectacle japonais — Radon.
- Rayon — Il va à l'université.
- Nom néerlandais de Lessines — Prince troyen.

Solution au prochain numéro



Solution du dernier problème

Votre horoscope



DU 21 MARS AU 20 AVRIL

Bonne journée pour vous détendre. Vous vous sentirez fatigué et nerveux. N'attachez pas tant d'importance aux problèmes de l'existence et ne dramatisez pas les moindres soucis. Sur le plan sentimental, vous pourriez vivre d'une façon exaltante si vous évitez d'être trop casanier et si vous ne négligez pas l'amitié. Demandez de la compréhension et de l'indulgence.



DU 21 AVRIL AU 20 MAI

Votre système nerveux est fragile, mais vous ne devriez pas vous soucier exagérément de votre santé. Ce sont plutôt des problèmes d'ordre psychologique qui pourraient vous occasionner des maux physiques. Au travail, faites un effort pour ne pas vous énerver inutilement à propos de détails sans importance.



DU 21 MAI AU 21 JUIN

Le meilleur moyen de donner un sens à votre travail est de vous fixer un ou plusieurs buts et de les atteindre. Vous devez sortir de votre passivité. Le climat familial sera réconfortant et vos connaissances une relation tendre et harmonieuse avec la personne chère. Cependant, vous devrez montrer une certaine patience avec les enfants.



DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Vous serez sujet à une haute tension nerveuse, car vous ressentirez les événements intensément avec beaucoup de sensibilité et vous serez facilement bouleversé(e). Dominez votre force émotionnelle en vous extériorisant, soit par l'art, la musique ou la danse. L'être cher se montrera très compréhensif et sensible à votre égard.



DU 23 JUILLET AU 23 AOUT

Sur le plan professionnel, vos chances d'avancement augmentent si vous accélérez votre productivité. Planifiez votre emploi du temps afin d'améliorer votre rythme. Sur le plan familial, consacrez-vous davantage à vos proches en organisant une sortie ou une randonnée en fin de semaine. Il serait peut-être temps de songer à du repos.



DU 24 AOUT AU 22 SEPTEMBRE

Au travail, vous avez un désir intense pour quelque chose de grand, de merveilleux et d'extraordinaire, mais vous devez réaliser que vous n'avez pas la capacité et la sagesse qui vous permettraient de mener ces projets à terme. Vous devez faire vos preuves avant tout. Sur le plan du cœur, la personne chère sera mystérieuse et semblera vous cacher quelque chose.



DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Au travail, vous aurez bonne mine et vous ferez preuve de gentillesse avec votre entourage. Sur le plan affectif, vous aurez tendance à surprotéger l'être aimé, ce qui risque de l'étouffer et de l'éloigner davantage. Côté santé, n'abusez pas des desserts sucrés surtout en cette saison. Consacrez-vous un moment à des exercices salutaires.



DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Les personnes nées sous ce signe seront très attentives à leurs propres contradictions internes. Elles réaliseront que dépendant trop des circonstances et des opportunités, leurs attitudes les mettent parfois dans des situations ambiguës. L'issue de vos démarches, le dénouement de vos affaires, les résultats que vous obtenez ne satisfont jamais qu'un aspect de votre personnalité, qu'une part de vos intérêts.



DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Les astres fortifient l'esprit créatif en permettant à votre imagination de s'exprimer avec une grande force. Vous serez rapide et étonnamment apte à réaliser une grande œuvre. Vous aurez beaucoup d'affection pour les enfants et vous saurez prendre plaisir à leur compagnie.



DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Les influences planétaires pourraient vous occasionner des difficultés sur le plan financier. Contrôlez vos tendances à courir des risques ou à vous adonner aux jeux de hasard, car vous êtes dans une période de malchance. En amour, votre cœur sera généreux et bien intentionné envers l'être cher.



DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Votre besoin d'indépendance se sentira écorché par les exigences de votre carrière. Prenez le temps de bien analyser les valeurs et les aspirations qui vous animent afin d'établir les priorités qui prédominent dans votre vie. Si votre cœur est libre, une rencontre en soirée pourrait engendrer une liaison sérieuse.



DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Ne vous laissez pas aller au découragement. Beaucoup de mauvaises nouvelles impliquant vos proches vous parviendront. Mais, il faudrait être forte, car ils ont besoin de vous devant les événements malheureux qu'ils vivent. Votre compréhension leur est nécessaire pour remonter la pente. N'hésitez pas à prendre une médication si vous ne parvenez pas à trouver le sommeil.

AVIS AUX LECTEURS — De nombreux lecteurs écrivent régulièrement afin d'obtenir une consultation. Plusieurs ne reçoivent jamais de réponses. Il y a deux raisons qui expliquent cette situation. En premier lieu, étant donné le volume du courrier à certaine période, nous devons trier les lettres au sort. Deuxièmement, plusieurs personnes omettent d'indiquer des données essentielles, tels l'heure, le jour, l'année et le lieu de leur naissance. Sans ces informations, il est impossible de répondre valablement à vos questions. C'est pourquoi nous écartons ce genre de lettres. Merci de votre compréhension.

RÉPONSE A VOS QUESTIONS

Si vous recherchez la réponse à un problème se rapportant à l'astrologie, il suffit d'écrire à VOTRE HOROSCOPE, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

QUESTION — Je suis née à Montréal, le 22 septembre 1965, à 18h45. Que me réserve 1986?

RÉPONSE — En 1986, vous aurez une attitude d'extrême idéalisme. Vous risquez d'être souvent déçue par les événements que vous aurez provoqués sous l'influence de cet optimisme exagéré qui vous envahira et cet idéalisme qui vous fera croire que l'impossible est possible, facile, et à votre portée. Plus que jamais, vous devrez être très terre à terre en 1986 et prendre vos distances avec les nombreux projets, souvent coûteux et irréalisables, qui vous passeront pas la tête. Le problème, c'est que vous penserez pouvoir tout risquer et être sous une protection surhumaine qu'il arrive. Soyez prudente. Ne prenez pas de risque inutile. Vous aurez aussi le goût de vous associer à des groupements, sectes religieuses, spiritualistes. Bien entendu, vous aurez besoin de trouver quelque chose qui soit détaché de la réalité quotidienne, terre à terre, mais fréquenter de tels groupes, ne vous sera pas profitable durant cette période. Vous serez trop facilement fanatisée, ou bien vous attendrez trop d'un groupe qui, par ailleurs, pourra être tout à fait honnête et constructif. En 1986, vous prendrez plus conscience de votre besoin d'aider, de soigner, de servir, de secourir, les gens dans le besoin. Ce besoin d'aider et de donner prendra de plus en plus de place dans les années à venir. Vous chercherez à trouver un emploi où cette aide et ce besoin de servir puissent prendre forme. Cependant, en 1986, il faudra être critique, car certaines personnes chercheront à recevoir beaucoup de vous, sans rien faire pour s'aider eux-mêmes. On cherchera à profiter de votre générosité. Essayez de choisir un peu mieux les bénéficiaires de votre bonté et de vos faveurs. Aidez les gens sincères et prêts à s'aider eux-mêmes. Faites en sorte que votre aide stimule ces personnes à devenir plus autonomes et non pas à devenir plus dépendantes.

QUESTION — Je suis née le 7 avril 1942, à 2 h p.m. Quel est mon ascendant? Merci

RÉPONSE — Votre ascendant est Lion.

QUESTION — Je suis née à Montréal, le 11 octobre 1911, je ne sais pas l'heure. S.V.P., me donner mes chiffres chanceux et me dire ce que l'avenir me réserve au point de vue: santé, argent, vieillesse et amour? Ma fille est née le 3 juin 1942, à 7 h du matin. Ses chiffres chanceux s.v.p. Mon fils est né le 30 avril 1940, à 9 h, un dimanche. Ses chiffres chanceux s.v.p. Merci.

RÉPONSE — A) Chiffres chanceux: 2, 6, 11, 15, 24, 33. À l'examen, votre thème astral révèle que les circonstances n'ont pas été très favorables aux espérances que vous entreteniez depuis quelques mois. Vous pouvez miser sur un meilleur climat cette année, surtout en 2e semestre. La santé, ne vous dépensez pas inutilement et cultivez l'optimisme, consultez vos astres. Vos besoins affectifs promettent d'être comblés. Financièrement, une rentrée imprévue ces semaines-ci.

B) Ascendant: Cancer. Ses chiffres chanceux: 3, 7, 13, 19, 25, 34.

C) Ascendant: Cancer. Ses chiffres: 6, 9, 14, 15, 20, 30.

Anthony Hyde



roman Seuil

— 20 —

Je baissai le revolver. La pluie tombait, je pouvais encore entendre l'avion au loin. Tout était terminé mais je reçus enfin le choc: mon cœur se mit à battre comme si je venais de courir deux kilomètres. J'attendis un instant, pour me reprendre. Puis je retrouvai mon souffle, m'engageai dans l'allée, ramassai l'imperméable et levai les yeux vers la rue. Avec le vent, la pluie et les reflets des réverbères sur le trottoir glissant, je n'eus aucun mal à imaginer des silhouettes en embuscade de chaque côté du passage. Mais au bout de trois minutes, plus trempé que jamais, je me sentis en sécurité et je remis doucement le chien à sa place. Je possédais un Smith et Wesson, mais c'était un Colt. Les deux marques sont assez différentes, et je pris toute précaution pour éviter de me faire sauter le pied. Je m'assurai que la sécurité était bien en place, glissai l'arme dans ma poche et gagnai la rue.

Dans les deux sens, aussi loin que je pus voir dans l'obscurité, elle était vide.

Je montai dans la voiture. J'avancai lentement jusqu'au coin de la rue, tournai à droite, puis zigzaguai d'une rue à l'autre une bonne dizaine de fois. Je ne remarquai rien d'anormal. Ce qui était probablement ce que j'avais envie de voir. Quand je m'arrêtai enfin, pour allumer une cigarette, ma main tremblait encore.

Assis dans le noir, avec les essuie-glaces qui battaient la chamade sous la pluie, j'examinai l'imperméable — le prix, semblait-il, pour lequel nous avions luté.

Sauf l'accroc à l'épaule, il était intact. Un Aquascutum, mais fabriqué au Canada. Il avait une poche intérieure comme un veston de complet: elle contenait un stylo à bille Parker et un talon de billet d'Air Canada sans les cou-

pons de vol. Dans la poche extérieure gauche, je trouvais 12,87 dollars canadiens en billets et en petite monnaie, un mouchoir de papier froissé et un porte-clés de cuir noir avec trois clés, dont une fixée à un porte-clés Hertz. Amusant, quoique peu révélateur. Mais, dès que je retournai l'imperméable pour fouiller la poche de droite, je découvris un objet infiniment plus intéressant: une grande enveloppe brune prise de toute évidence sur le bureau de Grainger, avec en guise d'adresse, un seul mot griffonné — Jenny. On l'avait déjà ouverte, manifestement à la hâte, et je vis à l'intérieur une deuxième enveloppe, de format ordinaire; une note était agrafée à la deuxième enveloppe.

«Jenny, vous vous souvenez sans doute de l'homme qui m'a rendu visite cet après-midi, celui que j'ai reçu dans mon bureau. Je suis persuadé qu'il reviendra. Dites-lui que vous ne savez pas où je suis, et essayez de vous débarrasser de lui, mais, s'il commence à faire des histoires, remettez-lui cette lettre. Je m'absente pour une semaine, vous annulez donc mes rendez-vous de vendredi prochain. Ne vous inquiétez de rien — faites simplement ce que je vous demande.

D'Charlie.»

Je ne m'étais donc pas trompé. Grainger avait compris que je découvrirais la vérité et il essayait de m'éviter. Mais, en même temps, semblait-il, il était prêt à me fournir quelques explications, car lorsque j'ouvris la deuxième enveloppe, je trouvais une demi-douzaine de feuillets grand format, manuscrits, adressés à moi-même. Je me retournai pour vérifier que la rue sombre, inondée, était bien vide, puis j'alumai le plafonnier et me mis à lire:

«Monsieur Thorne,

Si ceci est entre vos mains, je suis en droit de supposer que vous avez maintenant découvert le caractère mensonger de mes propos de cet après-midi. Je devrais probablement vous présenter des excuses, mais je n'en ai guère envie. Je n'ai proféré ces contrevérités que par fidélité à un serment solennel, prononcé il y a de nombreuses années. Je me suis aperçu, pendant notre conversation, que j'étais incapable de le rompre. Comme vous l'aurez deviné, j'ai fait cette promesse à Harry Brightman, et peut-être ne désirerait-il pas que je parle, mais maintenant. Mais je ne vois plus à quoi pourrait servir mon silence. Après avoir rencontré James Murdoch, vous savez que notre histoire est fautive, et vos tentatives de découvrir ce que je peux si facilement vous dire risquent de faire souffrir de nombreux innocents. En outre, cela s'est passé il y a si longtemps, que je conçois mal que ce soit encore important.

Mais cela posé, je vais cependant vous dévoiler: ce que je vais vous révéler ici n'est pas la vérité, seulement la vérité telle que je la connais — et je suis certain que l'on m'a dit, à moi aussi, beaucoup de mensonges.

Bien entendu, c'est Harry Brightman qui se trouve à la source de ces mensonges, et il les a proférés ici, dans ce bureau où nous avons bavardé cet après-midi et où j'écris

maintenant ceci. C'était en 1939, juste après le début de la guerre. Je connaissais déjà Brightman depuis de nombreuses années. Nous avions fait connaissance ainsi que je vous l'ai expliqué, mais nous étions plus intimes que je ne vous l'ai laissé entendre. Il me plaisait, il me fascinait même. Et je crois que je lui plaisais aussi. Plus d'une circonstance nous rapprochait. Nous avions le même âge et nous poursuivions l'un et l'autre des carrières conventionnelles de façon peu conventionnelle. Brightman, homme d'affaires, devait sa fortune à l'Union soviétique, et je tentais l'exploit d'être simultanément médecin pratiquant et socialiste pratiquant. Brightman était un fabuleux conteur d'histoires; moi, je savais écouter — et les récits de ses voyages en URSS me captivaient. Je ne l'aurais pas qualifié de sympathisant (pour la gauche, je veux dire) mais sa curiosité paraissait sincère, et il observait d'un oeil dénué de préjugés tout ce qui se passait en Russie. Avec le recul du temps, j'imagine que mon idéalisme juvénile l'amusait, mais je crois aussi qu'il m'en respectait d'autant. Quand j'ai ouvert ma première clinique, il m'a fait — sans que je le lui demande — une donation importante.

De toute manière, à l'automne 1939, nous étions de vrais amis, et le récit qu'il m'a fait, même s'il était faux, ne pouvait être raconté, je suppose, qu'à un intime. Tout avait commencé (me dit-il) peu avant notre première rencontre, lors de ses premiers voyages en Union soviétique. (Je ne me rappelle plus la date exacte, mais ce devait être entre 1925 et 1930.) Comme vous le savez sans doute, il était allé là-bas, au départ, pour acheter des fourrures sur l'invitation de l'organisme d'Etat chargé des exportations de peaux (*Soyouzpushchnina*). Il m'a souvent décrit ce premier voyage: son excitation, la traversée lente du canal de Kiel pour accéder à la Baltique, son arrivée à la gare de Finlande, encore hantée par le fantôme de Lénine. Cette première fois, disait-il, il n'y avait pas beaucoup d'acheteurs. Deux ou trois douzaines, venus d'une poignée de pays. Toute l'affaire n'en revêtait pas moins une grande importance pour les autorités soviétiques: la fourrure était l'une de leurs seules exportations vers l'Ouest, et donc de leurs rares sources de devises fortes. En conséquence, Brightman et ses confrères furent traités en grand style: dîners et vins fins, réceptions officielles, troikas privées pour les promener, excursions à Moscou, visites dans les coulisses du Bolchoï. (Brightman disait toujours en riant que chaque personnage officiel rencontré commençait l'entretien par un toast à la vodka et offrait des chocolats, avec un portrait de Pouchkine sur la boîte.) On continua de leur faire la cour ainsi pendant des semaines, et ce fut pour Brightman l'occasion de rencontrer un homme nommé Grigori Zinoviev. Connaissiez-vous un peu l'histoire soviétique? Zinoviev était un haut personnage, un vieux bolchevik, ami intime de Lénine et premier président du Komintern. Brightman avait souvent évoqué devant moi ses relations avec lui — le fait qu'il ait parlé à un

homme de ce niveau me stupéfiait —, mais il me raconta, ce jour-là, qu'il avait eu une aventure avec une femme de l'entourage de Zinoviev qui s'appelait Anna Kostina. C'était la première fois (en 1939) qu'il prononçait son nom mais, à mesure qu'il parlait, je compris qu'il l'aimait. (Je le pense encore — et je suppose que ce sentiment me permit de croire plus facilement le reste.) Leur liaison, m'expliqua-t-il, avait commencé lors de son premier voyage et s'était poursuivie par la suite. Son dernier voyage remontait à 1933 ou à 1934, et, à la veille de son départ, Anna Kostina lui avait avoué qu'elle était enceinte de lui et désirait garder leur enfant.

Considérons bien ces dates, car elles sont importantes. Brightman me racontait tout cela en 1939. Si son histoire était exacte, Anna Kostina aurait accouché cinq ou six ans auparavant. Mais entre-temps, la Grande Purge avait débuté — et au cours du premier procès, fin 1934, Zinoviev était tombé en disgrâce. Les détails ne vous intéresseraient pas, mais en fait on le jugea et on le condamna deux fois, la seconde fois à mort, et un grand nombre de ses amis et collaborateurs perdirent leur poste en même temps que lui, y compris Anna Kostina. Apparemment, elle n'avait pas été exécutée, mais condamnée à une longue peine dans ce que nous appelions maintenant le Goulag.

Mais l'enfant de Brightman?

C'était évidemment la raison pour laquelle il était venu me voir. Il avait longtemps supposé (me disait-il) que la fillette était perdue, ou en tout cas qu'il ne la verrait jamais. Mais il m'assura qu'il venait d'apprendre, par un ami en URSS même, qu'il serait possible de lui faire quitter le pays. Pour y parvenir, il avait besoin de mon aide: plus précisément, il voulait que je lui fournisse les papiers nécessaires à faire entrer l'enfant dans ce pays. Il avait déjà tout calculé. Il se trouvait que j'avais deux enfants, l'un de six ans, l'autre au berceau. Si je faisais une demande de passeport, en présentant la photographie de Brightman au lieu de la mienne*, et si je faisais une demande de passeport, en présentant la photographie de Brightman au lieu de la mienne*, et si je faisais inclure mes deux filles sur le passeport, Brightman pourrait aller à l'étranger sous mon identité et revenir avec la fillette.

J'ai accepté de le faire.

Peu importe pour quelles raisons; je comprenais la portée de mon acte, et j'avais envie de l'accomplir.

à suivre

* Au Canada, les médecins (entre autres professions) sont habilités par la loi à authentifier l'identité d'une personne qui dépose une demande de passeport (N.d.T.).

The Red Fox
(© Avril 1986, Éd. du Seuil pour la traduction française.
Distribution en librairie: Diffusion Dimedia Inc.)

La foule illuminée, en face de la BNP, rue McGill, on aime ou on n'aime pas

■ On passe devant, on s'arrête, on revient sur ses pas, intrigué. On observe de plus près, on touche du bout des doigts. Les commentaires fusent, on aime ou on n'aime pas.

NICOLE PAQUETTE

La foule illuminée, sculpture monumentale qui a pris place la semaine dernière devant l'édifice de la Banque nationale de Paris, avenue McGill College, ne laisse personne indifférent. Soixante-cinq personnages de polyester stratifié la composent, offrant une illustration en ocre clair de soixante-cinq pièces d'humanité, de soixante-cinq émotions.

L'œuvre, commandée en 1979 par le groupe immobilier Louis Dreyfus, est signée Raymond Mason.

La foule s'attire des commentaires variés. Certains détestent, tout simplement.

«C'est une monstruosité, ça ne devrait pas être là», de dire le Montréalais Joe Colasurdo.

Jean-Guy Tremblay abonde dans ce sens: «Ça a l'air cheap», commente-t-il.

Mais heureusement, la sculpture a aussi ses admirateurs. Richard Spry est déjà venu la voir trois ou quatre fois, histoire d'agrémenter un peu ses heures de diner.

«L'essai d'imaginer les sentiments des personnages, amour, inquiétude, violence... le trouve que c'est une forme d'art très intéressante, parce que ça dit quelque chose», explique-t-il.

«L'adore ça, c'est un reflet de notre société», commente avec enthousiasme Mme Nicole Belanger. «La seule chose que je déplore, c'est qu'il y ait si peu de personnages souriants. Moi, j'aime la gaieté...»

Certains avis sont plus miti-



L'artiste Raymond Mason, travaillant à sa fresque sculpturale, aux ateliers Haligon, à Brie-Comte-Robert, près de Paris.

ges. Ainsi Kristine Frantz, de Boston, déclare aimer l'idée qui se dégage de la sculpture, mais sans en aimer... le look!

«Je trouve que la sculpture aurait dû être plus colorée, ou alors fabriquée dans un autre matériau», explique-t-elle.

La couleur déçoit Mme Norma Babel, d'Ottawa, qui considère que l'ocre clair confère aux personnages l'apparence artificielle du plastique.

Mais tout cela ne semble que subtilités d'adultes, en regard des commentaires spontanés des plus jeunes. «C'est vraiment drôle, tous ces personnages bizarres», s'exclame Caleb Wetmore, un jeune garçon de 11 ans.

Et joignant le geste à la parole, il devient, pour un instant, le soixante-sixième personnage de ce tableau monumental...

Une douzaine d'autres musées entourent celui de la province à Québec et dans sa région

■ QUÉBEC (PC) — Capitale provinciale et ville historique, Québec abrite non seulement le Musée de la province, mais aussi une douzaine d'autres musées de moindre importance mais quand même intéressants.

Musée du Québec

Cet imposant musée, propriété de la province, est situé sur les Plaines d'Abraham, à l'extrémité des rues Bourlamaque et des Erables. Il est ouvert tous les jours entre 9 h 15 et 21 h. L'entrée est gratuite.

Il présente jusqu'en septembre au rez-de-chaussée une exposition des œuvres du sculpteur québécois Louis Jobin. Les autres étages sont consacrés à une sélection de sa collection permanente. Le musée vient tout juste d'être renoué ce qui lui a permis de retrouver sa décoration originale.

Du Séminaire

Le plus important musée après celui de la province, le Musée du Séminaire présente une importante collection de tableaux qui lui ont été légués par des ecclésiastiques, et une importante collection d'articles scientifiques. La collection de peintures comprend 500 tableaux européens, 250 tableaux québécois, plusieurs centaines de pièces d'orfèvrerie et une collection d'art oriental. L'authentique momie qui y est exposée vaut la visite à elle seule.

Pour s'y rendre, prendre la rue Sainte-Famille qui commence à gauche de la basilique et tourner à droite sur la rue de l'Université. Ouvert tous les jours; la semaine de 10 h à 16 h et le dimanche de 10 h à 17 h. L'entrée est de \$2 pour les adultes et de \$1 pour les enfants et l'âge d'or.

Ursulines

Le Musée des Ursulines est situé dans le couvent des Ursulines, sur la rue Donnacona, à l'arrière de l'Hôtel de ville de Québec. On accède par lui à la chapelle des Ursulines où sont inhumés plusieurs personnages historiques, notamment Montcalm.

Le musée porte surtout sur notre patrimoine au temps du régime français et on y trouve les outils et les objets de la vie au temps de la colonie et des peintures. Parmi les exhibits intéressants, on note la table sur laquelle a été signée la capitulation de Québec par Lévis et le général Murray, le crâne de Montcalm, une porte fabriquée par les Français vers 1680 et peinte par les Indiens avec des couleurs naturelles.

Fermé lundi. Ouvert le dimanche de 13 h 30 à 17 h. Les autres jours, de 9 h 30 à 13 h et de 13 h 30 à 17 h.

Musée du 22e

Le Musée du Royal 22e Régiment présente une superbe col-

lection d'armes et d'uniformes anciens. Située dans la Citadelle de Québec, le musée, durant l'été, est ouvert tous les jours de 9 h à 19 h. Le prix d'entrée est de \$2,75 pour les adultes et de \$1 pour les enfants.

Hôtel-Dieu

Le Musée des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec présente une collection d'objets et de meubles anciens et comporte une importante section sur la médecine dont les articles proviennent de l'Hôtel-Dieu, le plus vieux hôpital de l'Amérique du Nord.

Il est situé rue Charlevoix, une rue qui joint la rue des Remparts avec le haut de la Côte du Palais. Le musée est fermé le lundi et ouvert de 12 h 30 à 17 h le dimanche et les autres jours, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h. L'entrée est gratuite.

Hôpital général

L'Hôpital général, fondé en 1710 par Mgr de Saint-Vallier, possède aussi son musée qu'on peut visiter gratuitement sur rendez-vous. Une moitié du musée est consacrée aux souvenirs de l'institution. Mais l'autre moitié comporte des peintures, des meubles anciens et des pièces d'argenterie martelée. Mgr de Saint-Vallier a aussi fondé la congrégation des Soeurs Augustines de l'Hôpital général qui conservent précieusement dans une section du musée les objets qui leur ont été légués par l'évêque de Québec.

L'Hôpital général est situé dans la basse-ville à l'extrémité du boulevard Langelier, qui est le prolongement de la rue Salaberry, dans la haute-ville.

Musée du Fort

L'établissement qui se donne ce nom appartient à l'entreprise privée et est en réalité un diorama. Situé Place d'Armes, en face du Château Frontenac, il fait revivre, sous la forme d'un spectacle de son et lumière, la bataille des Plaines d'Abraham ainsi que les cinq autres attaques contre la ville de Québec.

L'entrée est de \$2,75 pour les adultes et \$1,50 pour les étudiants et le musée est ouvert tous les jours de 10 h à 18 h.

Parc de l'Artillerie

Centre d'interprétation opéré par Parcs Canada qui montre la vie au début du siècle dans les manufactures de la basse-ville de Québec. Ouvert de 10 h à 17 h du mercredi au dimanche. Situé rue d'Auteuil, juste à l'intérieur de la porte St-Jean.

À Laval

Le Centre de muséographie de l'université Laval, ouvert en mars dernier, se destine à être la porte ouverte de l'université sur ses propres collections. Pour le moment deux sections seulement sont ouvertes, une portant

sur l'Univers et l'autre, sur la Terre.

Le centre est installé au troisième étage du pavillon Casault, sur le campus, il est ouvert de 10 h à 16 h, les mardi, mercredi et jeudi. L'entrée est de \$2, et de \$1 pour les gens de l'âge d'or. Les enfants en bas de 12 ans sont admis gratuitement.

Géologie

Pour ceux qui s'intéressent aux sciences de la terre, notons que l'université Laval possède aussi, à proximité du pavillon Casault, un Musée de géologie, qui expose des centaines d'échantillons de roches et de minerais provenant non seulement du Québec et du Canada mais de l'étranger.

Art religieux

La basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré possède un musée d'objets d'art religieux. Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 17 h. La localité de Sainte-Anne-de-Beaupré est située à une vingtaine de kilomètres à l'est de Québec le long de la route 138.

Photographes

La localité de Sainte-Anne-de-Beaupré peut aussi se vanter de posséder le seul musée de photographes au Québec. On y trouve une centaine de photographes anciens et parfaitement restaurés.

Amérindiens

Le Village-des-Hurons, à une dizaine de milles au nord de Québec, auquel on accède par la route 73, possède un musée qui montre une remarquable collection d'articles amérindiens. Cherchez le musée Arouan.

Voltigeurs

Le Régiment des Voltigeurs, un des plus anciens du pays, et dont le quartier général est installé au manège de la Grande-Allee, en face du Parlement de Québec, possède un intéressant musée militaire, dont les exhibits portent sur la période entre 1862 et nos jours. Le musée, situé dans le manège, est ouvert sur demande. Il faut s'adresser au lieutenant-colonel Paul-Emile Defoy à 653-7174.

285-7111
LES ANNONCES CLASSÉES

POUR VENDRE
VITE, VITE, VITE
IL ME FAUT



Naissance de jumeaux in vitro en Australie

■ ADELAIDE (AFP) — Des jumeaux, un garçon et une fille, sont nés vendredi à Adelaide (sud de l'Australie), grâce à une nouvelle méthode de fertilisation in vitro (FIV) qui consiste à congeler d'abord les ovules pour les fertiliser ensuite et non plus l'embryon déjà formé, comme auparavant.

L'initiateur de cette nouvelle technique, le Dr Christopher Chen, du Flinders Medical Centre, a annoncé vendredi qu'une femme de 29 ans avait donné naissance par césarienne, à Da-

vid (2,87 kg) et Cheryl (2,86 kg), tous deux en bonne santé.

Le Dr Chen a indiqué que trois ovules avaient été prélevés sur la mère, congelés, puis décongelés pour être fertilisés avant d'être de nouveau implantés sur la jeune femme. Deux ovules fertilisés ont survécu.

Pour le Dr Chen, cette nouvelle technique résout les problèmes d'ordre éthique soulevés par la congélation des embryons, et posés notamment par l'Eglise catholique qui considère l'embryon comme un être humain.

VIENS FAIRE UN PLOUF!

en collaboration avec
COLECO, LA PRESSE et CKOI.
DEMAIN À L'AQUA-PARC
INAUGURATION OFFICIELLE DU «COIN DES ENFANTS» (M. Tortue).
PRIX À GAGNER POUR LES TOUT PETITS

**L'AQUA
PARC
DE LA RONDE**

la presse

PRIX RÉGULIER Adulte: 13.00\$ Enfant: 9.00\$ (11 ans à 2 ans) GRATUIT (2 ans et moins)

HEURES D'OUVERTURE De 10h à 19h30 (jusqu'au 1er septembre) Forfait Aqua Parc / La Ronde Ord. adultes 20\$ enfants 13\$ (11 ans et moins)

POUR INFORMATIONS (514) 876-1491

ILE STE-HELENE

Metro Papineau
Autobus 169



Provincial

MC

LE 11 JUILLET

2,5 MILLIONS\$

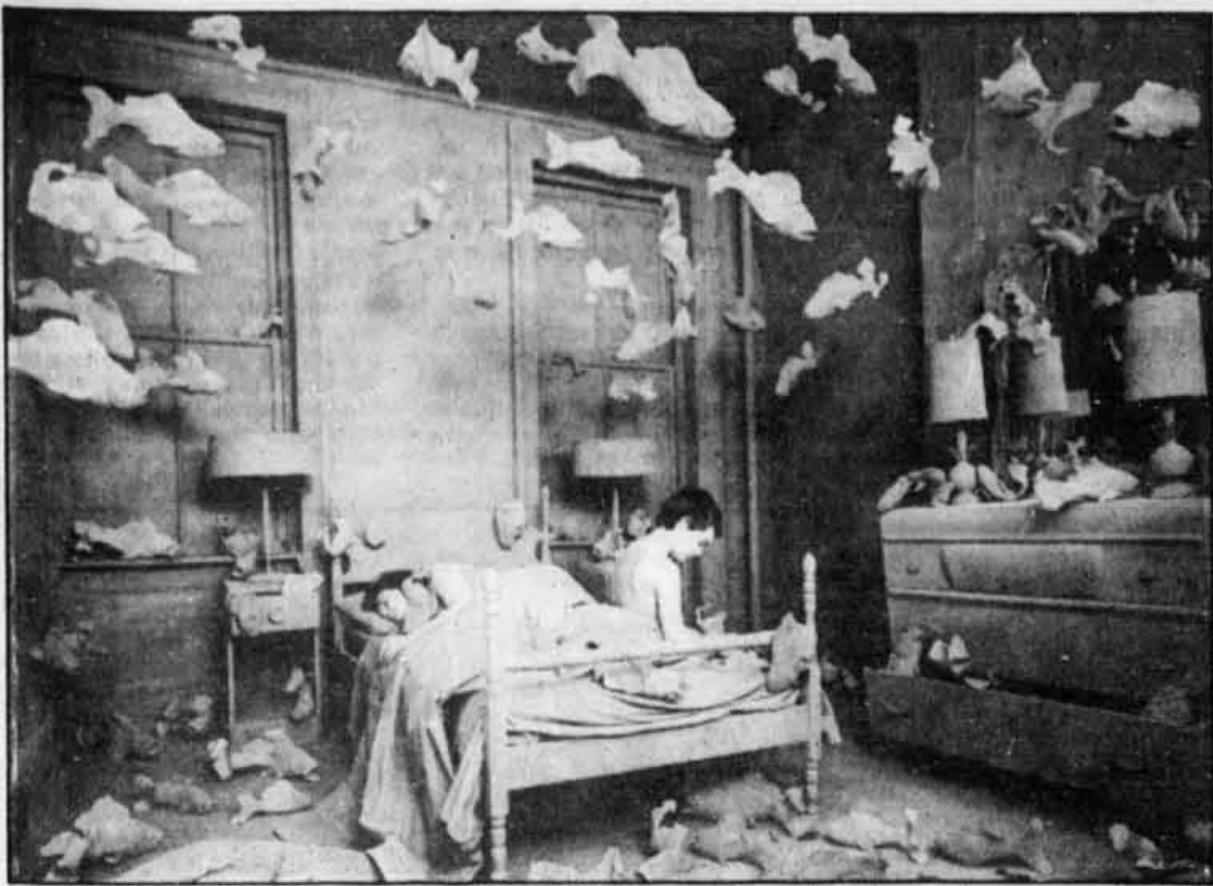
EN

**LOTS
BONIS**

**250 LOTS DE 10 000\$
EN PLUS DES LOTS HABITUELS**

5\$ - 5 TIRAGES

ÇA PEUT VOUS MENER LOIN!



L'oeuvre intitulée *Revenge of the goldfish* ou la revanche des poissons rouges, de l'artiste newyorkaise Sandy Skolund, qui fait intervenir des créatures « kitsch » dans ses photographies insolites.

La magie de l'image, au Musée d'art contemporain

■ L'importante exposition de photographies présentée tout l'été au Musée d'art contemporain, qui regroupe les oeuvres de 15 artistes canadiens, américains, français, anglais et hongrois, ne fait pas mentir son titre *La magie de l'image*...

SUZANNE COLPRON

Les 26 oeuvres exposées sont tirées de la collection permanente du musée. Elles ont été choisies par Paulette Gagnon, conservatrice et responsable de la collection, en fonction du thème: la photographie comme outil de création pour modifier le sens des choses.

Les oeuvres de grands formats et en couleurs pour la plupart reflètent certains aspects de la photographie actuelle.

Qu'il s'agisse d'utiliser des figures ou des mannequins pour simuler des scènes réelles, comme s'emploient à le faire les ar-

tistes Ellen Brooks, Laurie Simons et Bernard Faucon, ou encore de mettre en scène des objets imaginés, toutes les oeuvres exposées tournent autour du même thème. Celui de se réapproprier le réel à travers de nouvelles formes imaginées.

La magie de l'image prend tout son sens dans cette exposition. L'affiche en rend bien compte. On a tout simplement découpé le « i » de magie pour le placer devant le « m »... image.

Derrière l'image

Les artistes Shelagh Alexander, Barbara Kruger, George Legrady, Nic Nicosia, et Sady Skolund s'amuse à détourner le sens premier de l'image pour suggérer des interprétations différentes.

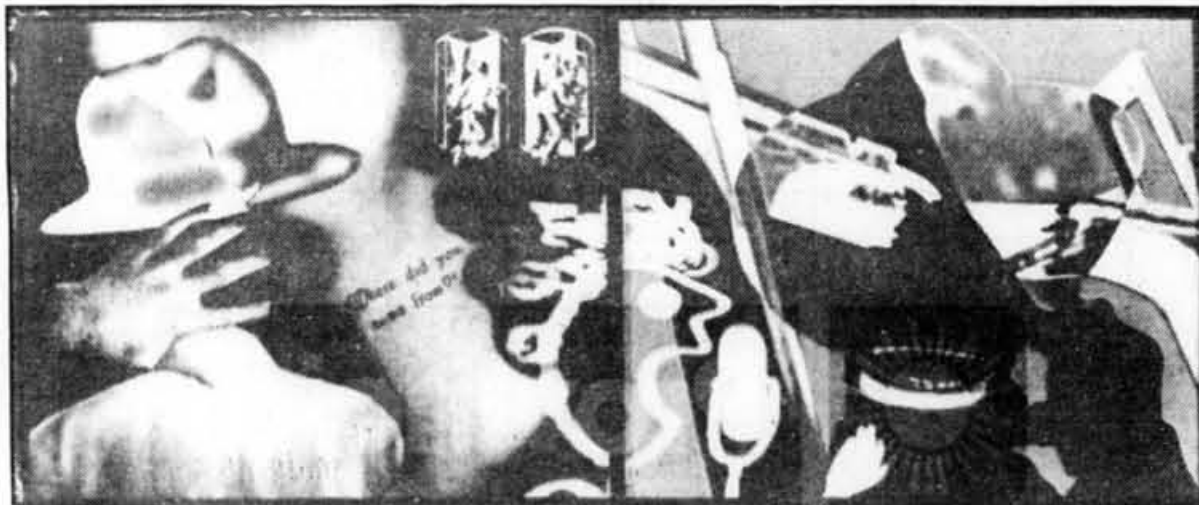
Dans son photomontage *We are not made for you* (Nous ne sommes pas fait pour vous), la Newyorkaise Barbara Kruger a utilisé des photographies et des mots découpés dans des maga-

zines, qu'elle a ensuite rephotographiés en noir et blanc.

Le format imposant de l'oeuvre, qui fait presque deux mètres de hauteur, de même que le texte mis en bandeau sur l'image attirent le regard du spectateur, le laissant un peu perplexe.

Shelagh Alexander de Toronto se sert également d'une variété de sources: photographies de l'album de famille, magazines, images de films des années 40, publicités et bandes dessinées. Son photomontage, sans titre, appartient à la série *The Sombambulist* qui comprend cinq photographies jumelées en noir et blanc.

D'autres artistes comme Cindy Sherman, Pierre et Gilles, Marvin Gasoi, Boyd Webb, Holly King, George Legrady, Richard Prince utilisent de vrais personnages pour créer des effets spéciaux, ou insistent sur des aspects expressionnistes de certaines scènes fictives.



L'artiste torontoise Shelagh Alexander, qui a réalisé ce photomontage, est l'une des 15 artistes de l'exposition *La magie de l'image*, présentée au Musée d'art contemporain cet été.

SELON DES CHERCHEURS DE L'UNIVERSITÉ QUEEN'S Ce n'est pas parce qu'on rit des gens âgés qu'on les méprise

■ Les cartes d'anniversaire qui se moquent des personnes âgées vous font rire. Ne vous sentez pas coupable. Des psychologues affirment que vous ne méprisez pas la vieillesse pour autant.

Kirk LaPointe
de la Presse Canadienne

Une nouvelle étude menée par des chercheurs de l'université Queen's, en Ontario, n'a pu en effet établir un lien entre le degré d'humour que vous percevez dans les blagues sur les personnes âgées et votre attitude à leur égard.

Les professeurs en psychologie Jane Knox et William Gekoski, et les étudiants Lynn Kelly et Kathryn Yeas, sont parvenus à cette conclusion au terme d'une étude impliquant 38 étudiants de niveau secondaire et 38 personnes de plus de 55 ans et dont la moyenne d'âge était de 70.

Les chercheurs ont demandé à chacun des deux groupes d'évaluer le niveau de drôlerie des blagues contenues dans 30 cartes d'anniversaire générales et dans 30 autres faisant directement référence à l'âge.

« A ton âge, tu prends du sexe ou du gâteau? » demande l'une des cartes. « D'accord, je coupe le gâteau », peut-on lire à l'intérieur.

Un test général a également été soumis aux 76 personnes étudiantes afin de savoir à quel point elles pensaient que les gens âgés, n'habitants pas en institution, sont dépendants, inefficaces ou dans une situation inacceptable.

La thèse derrière toute cette enquête était la suivante: si les gens qui ont une attitude négative à l'égard des personnes âgées trouvent hilarantes les cartes écrites à leurs dépens, alors on peut établir un lien entre la ré-

action à une blague sur les vieillards et le comportement manifesté à leur égard.

Une enquête semblable a établi que les gens qui apprécient les blagues dites ethniques ont tendance à avoir une attitude plus négative que la moyenne face aux communautés d'origine étrangère.

Les psychologues étudient depuis déjà plusieurs années l'image du vieillissement dans les différentes formes d'humour. Cet humour comporte généralement un caractère négatif, ce qui donne à penser que la société s'est façonnée une bien triste opinion des personnes âgées et de l'inévitable phénomène du vieillissement.

La police soupçonne Action Directe

■ PARIS (Reuters) — La police française estime que le vol à main armée commis jeudi dernier contre une succursale de la Banque de France, en Bretagne, pourrait être le fait d'un groupe de six ou sept hommes reliés à l'organisation terroriste Action Directe.

Selon le ministre français de la Sécurité Robert Pandraud, l'argent volé à Saint-Nazaire — l'équivalent de \$17 millions canadiens — était probablement destiné à financer les activités de ce groupe d'extrême gauche.

« Il ne s'agit évidemment que d'une hypothèse », a souligné le ministre, ajoutant qu'il existe de plus en plus de liens entre le banditisme et le terrorisme.

L'enquête menée par les chercheurs de Queen's n'aura toutefois pas permis de le confirmer.

« On prend généralement pour acquis que votre façon de rire constitue une manifestation de vos attitudes », affirme Mme Knox. C'est peut-être une présomption raisonnable dans certains domaines, mais nous avons découvert qu'il était inapproprié de présumer une telle relation lorsque les personnes âgées sont concernées.

L'étude a montré que le groupe plus vieux avait une attitude plus positive à l'égard des personnes âgées, mais n'a pu conclure à un comportement négatif parmi les étudiants d'école secondaire.

Le vol de jeudi a été le plus important que la France ait connu depuis une décennie.

Selon des sources policières à Paris, des documents saisis au domicile de la compagne du co-fondateur d'Action Directe, André Olivier, laissent croire que cette organisation est impliquée dans des activités criminelles.

Ces documents, trouvés plus tôt cette année, démontrent l'implication du groupe dans une série de meurtres et de vols à main armée que l'on avait d'abord attribués aux milieux criminels.

André Olivier a été arrêté en mars à Lyon et a été inculpé, avec deux autres présumés membres d'Action Directe, de meurtres reliés à trois vols à main armée.

La punaise vecteur du SIDA

■ JOHANNESBURG (AFP) — La punaise des lits pourrait être un vecteur du syndrome immuno-déficitaire acquis (SIDA), estiment deux chercheurs sud-africains de l'Institut national de virologie d'Afrique du Sud, a annoncé hier, le directeur de l'Institut, le prof. Barry Schoub.

Les deux chercheurs, l'entomologiste Peter Jupp et la virologue Sue Lyons, ont ainsi réussi à déterminer pour la première fois qu'un insecte se nourrissant de sang humain pourrait transmettre la maladie, tout au moins en Afrique, a indiqué le prof. Schoub.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

RÉUSSIR AU 271-7702



525, est De Castelnau, Montréal.

ATTENTION!

Maisons d'enseignement

LA RENTRÉE

Un cahier spécial conçu pour vous et nos lecteurs sera publié LE MERCREDI 13 AOÛT 1986. Assurez-vous de réserver votre espace publicitaire d'ici LE 5 AOÛT 1986.

Pour plus de renseignements, communiquez avec
Mme YVETTE GIROUX
285-7234

la presse

«SPOKEN ENGLISH» L'ANGLAIS PARLÉ COURS ACCÉLÉRÉS de CONVERSATION ANGLAISE

POUR CEUX QUI DÉSIRENT

- APPRENDRE L'ANGLAIS DE TOUS LES JOURS
- SE SENTIR PLUS À L'AISE EN LE PARLANT — ÊTRE PLUS SPONTANÉ
- APPROFONDIR D'AVANTAGE LES CONVERSATIONS, MEILLEUR CHOIX DE VOCABULAIRE, TOURNURE DE PHRASES, EXPRESSIONS, ETC.

- PETITS GROUPES: 4 à 7 maximum par niveau
- 6 NIVEAUX: 3 débutants - 2 intermédiaires - 1 avancé
- SANS GRAMMAIRE:

conversation pratique adaptée au besoin de chaque niveau avec corrections nécessaires.

■ PROFESSEURS QUALIFIÉS: conversation dirigée par des professeurs d'expression anglaise.

SEMI-INTENSIF

3 semaines — du lundi au jeudi

Choix d'horaires:
9 h 30 à 12 h 00 ou
13 h 15 à 15 h 45 ou
18 h 15 à 20 h 45

OU

RÉGULIER

5 semaines: 2 fois par semaine
lun./mer. ou mar./jeu.
Choix d'horaires: 9 h 15 à 12 h 15 ou
13 h 00 à 16 h 00 ou
18 h 15 à 21 h 15

FRAIS DE SESSION: 180\$ (tout compris) déductible du revenu imposable
ENTREVUE DE CLASSEMENT: SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
INSCRIPTION: du 7 au 12 juillet inclusivement

285-1401
CCFA C'EST

● 16 années d'expérience ● plus de 12,000 étudiants et étudiantes ● aux employé(e)s de centaines de compagnie telles que: LA PRESSE, The Montreal Gazette, Radio-Canada, Radio-Québec, Métro-Richelieu, Gaz Métropolitain, Bell Canada, Banque Royale, Protestant School Board of Greater Montreal, la CECM, Pratt & Whitney, etc.

Métro Place-des-Arts, sortie rue Bleury sud.

CENTRE LINGUISTIQUE CCFA
355, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 304

Le Centre détient un permis de culture personnelle no 749844
Loi sur l'enseignement privé.



Les agents Michel Desrochers et Jean-Guy Crépeault, prêts à intervenir contre tout contrevenant.

photo Jean Goupil, LA PRESSE

Offensive policière contre les excès de vitesse sur le fleuve

■ Les nombreux amateurs de sport nautique qui circulent sur le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur des îles de Boucherville, devront dorénavant modérer leurs excès, tant dans la vitesse que dans la consommation d'alcool.

Depuis hier soir, la police de Boucherville patrouille les canaux entourant les îles, et les personnes prises en flagrant délit écoperont de contraventions, comme sur la route.

À l'instar de quelques autres villes du Québec, Boucherville compte maintenant une patrouille navale au sein de son corps policier. Les agents Michel Desrochers et Jean-Guy Cré-

peult ont la responsabilité d'assurer la sécurité sur les eaux de la région.

Ils interviendront, par exemple, quand des bateaux troubleront les plaisanciers, canotiers ou autres usagers du fleuve. Une personne arrêtée en état d'ébriété à la gouverne de son embarcation subira les mêmes sanctions qu'un automobiliste ivre. On s'attaquera également contre les navigateurs qui pêcheront par excès de vitesse.

La Ville a d'ailleurs signé une entente avec la Gendarmerie royale du Canada à ce sujet. Celle-ci a promis sa pleine collaboration aux nouvelles patrouilles.

Plusieurs incidents malheureux ont été signalés sur le fleuve ces dernières années. Un jeune canotier s'est même noyé récemment après avoir chaviré à la hauteur de Boucherville.

Les autorités municipales de Boucherville ont jugé leur intervention d'autant plus nécessaire qu'on loue des canots, des chaloupes et des pédalos cette année dans le parc des îles de Boucherville, qui attire des milliers de personnes les fins de semaine de beau temps.

La direction du parc des îles a affiché une limite de vitesse de cinq nœuds dans le chenal Grande-Rivière, d'où partent ces embarcations, mais cette limite est ignorée par de nombreux propriétaires de bateaux de plai-

sance. La patrouille policière verra donc à assurer une plus grande sécurité aux abords du parc. On vérifiera du même coup si les embarcations sont munies de vestes de sauvetage et de signalisation adéquates le soir.

Le territoire patrouillé s'étend de Varennes au pont-tunnel Louis-Hyppolite-Lafontaine. Il s'agit cependant d'une expérience pilote d'un mois et limitée à quelques heures chaque week-end. La ville a loué une embarcation des Ambulances Favreau et pourrait faire l'acquisition de sa propre embarcation l'an prochain, si l'expérience est concluante.

Une île des singes au parc Safari

■ En créant une île pour sa population de singes, la direction du parc Safari a d'abord voulu en finir avec le spectacle des singes sautant sur le toit des autos des visiteurs et réduire les risques de dommages. Puis, elle a aussi voulu accélérer la circulation automobile dans les réserves d'animaux exotiques.

L'île des singes du parc Safari regroupe principalement une centaine de macaques japonais et une demi-douzaine de chimpanzés qui évoluent en parfaite harmonie parmi les énormes ours noirs d'Amérique.

Le déménagement de 200 singes sur cette île nouvelle n'a pas été facile. Il a mobilisé une équipe spéciale pendant une vingtaine de jours. On en démenageait effectivement une dizaine chaque jour et un à la fois. Ces singes ont d'abord montré une certaine nervosité, devant s'habituer, d'une part, à l'eau qui les entoure, et, d'autre part, au public qui se promène maintenant à pied au-dessus de leur tête sur une passerelle surélevée. Mais, après seulement une semaine de séjour dans leur nouvel habitat, les singes ont retrouvé leur comportement habituel.

Cette île des singes constitue maintenant l'une des attractions principales du parc Safari. Le public semble raffoler des jeux aquatiques des macaques. Ces derniers, appelés aussi «singes des neiges» parce qu'ils proviennent des montagnes enneigées du Japon, vivent une vingtaine d'années. Ils sont d'ailleurs les seuls primates sachant nager et se faufler dans l'eau comme de véritables nageurs.

Quant aux chimpanzés, ils constituent une espèce protégée. Un chimpanzé coûte près de \$10 000 et vit environ 35 ans. Le spectacle de la femelle chimpanzé présentant son bébé comme pour le faire admirer laisse les visiteurs au parc Safari tout à fait médusés.

MERCREDI DANS

ALIMENTATION



La viande de cheval

par Nicole Paquette

la presse

CHAMPS DE FRAISES

Nous aimerions vous revoir dans nos champs de fraises. Venez les cueillir vous-même.

Nos fraises sont succulentes et abondantes.

LA FERME QUINN
2495, boul. Perrot sud
N.D. Ile Perrot
453-1510

LA FRAISERAIE
2486, Bellerive
CARIGNAN (CHAMBLY)
658-2407 ou 658-0624

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

SYNDICAT DES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES DE FRAISES ET FRAMBOISES DU QUÉBEC



Participez au concours Au jeu de Petro-Canada des aujourd'hui, le jeu où tous les jours peuvent gagner. Des millions de prix à gagner, y compris des Chrysler Autobacoup et des bons-rabais Distribution aux Consommateurs. Demandez votre carte de jeu chez les détaillants Petro-Canada participants du Québec, des provinces de l'Atlantique et de l'Ontario, et chez les détaillants Gull participants de l'Ontario.

*A condition de répondre correctement à une question-épreuve.



MAISONS D'ENSEIGNEMENT



ÉDUCATION des ADULTES

Collège de Rosemont

AUTOMNE 1986

Techniques d'apprentissage

Pour améliorer ses méthodes de travail et se remettre en forme intellectuellement

INSCRIPTION: jusqu'au 15 août
FRAIS: 15,00\$

Formation générale et professionnelle

- ☐ Administration
24 cours offerts
- ☐ Techniques de bureau
10 cours offerts
- ☐ Informatique
10 cours offerts
- ☐ Sciences
 - mathématiques (6 cours)
 - physique (3 cours)
 - chimie (3 cours)
 - biologie (3 cours)
- ☐ Sciences humaines
 - anthropologie
 - économique
 - histoire (3 cours)
 - philosophie (6 cours)
 - géographie
 - sciences politiques (2 cours)
 - psychologie (11 cours)
 - sociologie
- ☐ Lettres
 - français (11 cours)
 - cinéma
 - histoire de l'art
- ☐ Divers
 - la recherche d'emploi
 - principes et techniques d'apprentissage

INSCRIPTION: Téléphoner à compter du 21 juillet jusqu'au 8 août, pour prendre rendez-vous.

FRAIS: 1 cours 35,00\$, chaque cours additionnel 15,00\$, (maximum 80,00\$). Les droits d'admission sont de 15,00\$.

Service à la collectivité

Plus de 50 cours et ateliers en expression, créativité, connaissance de soi, implication communautaire. Brochure spécifique disponible.

Langues

- ☐ Anglais langue seconde
Plusieurs niveaux offerts. Un test de classement est requis.
- ☐ Espagnol
 - débutant
 - intermédiaire
- ☐ Français écrit
Perfectionnement pour les non-francophones

INSCRIPTION ET FRAIS: voir Formation générale et professionnelle

Orientations professionnelles (programmes réservés aux femmes)

- ☐ Transition-travail
Pour faciliter l'insertion des femmes sur le marché du travail.
- ☐ Accès aux carrières technologiques
Pour l'intégration des femmes dans des métiers non-traditionnels.

Rencontres d'information:
3 et 10 septembre, 13h 30 (1er groupe)
15 et 22 octobre, 13h 30 (2e groupe)

Démarrage et autogestion d'une petite entreprise

Programme offert particulièrement aux moins de 30 ans.

Rencontres d'information:
12 et 19 août, 10 h; 13 et 20 août, 13 h.

Cours par correspondance

Un cegep dans votre maison!

- ☐ administration (6 cours)
- ☐ art
- ☐ français (4 cours)
- ☐ histoire
- ☐ philosophie (3 cours)
- ☐ psychologie

INSCRIPTION CONTINUE

Formation sur mesure

Pour les entreprises traditionnelles et autogérées, les associations sans but lucratif, les coopératives.

- ☐ identification des besoins
- ☐ inventaire des ressources
- ☐ élaboration d'activités de recyclage ou de perfectionnement

SERVICES DE SOUTIEN

- aide pédagogique
- bibliothèque
- coopérative
- équipements sportifs
- cafétéria
- stationnement

HORAIRE DES COURS

La majorité des cours sont offerts le soir, mais plusieurs sont offerts le jour. Consultez notre brochure.

FRAIS D'INSCRIPTION

Payables en argent, mandat ou chèque visé. Les chèques personnels ne sont pas acceptés.

PIÈCES REQUISES

On doit se présenter à l'inscription avec son dernier relevé de notes et une photocopie d'un certificat de naissance. Les étrangers doivent présenter leur visa d'immigrant et leur équivalence d'études.

ÉDUCATION DES ADULTES
CEGEP ROSEMONT
6400, 16e Avenue
Montréal

376-6310
Brochure disponible



Longueuil
620, Place Trans-Canada
527-8617

Laval
1770, boul. des Laurentides
384-4581

Brossard
6655, boul. Taschereau
676-6655

Repentigny
545, rue Notre-Dame
585-0100

Trois-Rivières
2525, rue Royale
376-7711

Hull
300, boul. St-Joseph
777-7766

St-Hyacinthe
2065, rue Cherrier
773-5667

Sorel/Tracy
204, route Marie-Victorin
742-7962

Châteauguay
279, boul. Anjou
691-5030

Shawinigan
1423, 41^e rue
539-6431

Joliette
303, boul. Antoine Barette
759-8110

St-Georges-de-Beauce
(Notre-Dame des Pins) 4160, route Kennedy
774-9514

Granby
848, rue Principale
378-4944

Sherbrooke
(Rock Forest) 4701, boul. Bourque
564-8611

Victoriaville
(Arthabaska) 54, rue Girouard
357-8344

Ste-Thérèse
259, boul. Labelle
435-1983

Black Lake
735, boul. Frontenac
423-2795

Drummondville
1050, boul. Les Galeries
474-2777

Lundi au mercredi
de 9 h 00 à 21 h 00

Jeudi et vendredi
de 9 h 00 à 21 h 00

Samedi
de 9 h 00 à 17 h 00

Dimanche
de 11 h 00 à 17 h 00

WOW!

**ACHETEZ
MAINTENANT... PAYEZ
SEULEMENT
EN MAI '87**



**PISCINES/PATIOS
CITADELLE**

SUR LES PISCINES HORS-TERRE VOUS PAYEZ SEULEMENT EN MAI '87 (SANS AUCUN INTÉRÊT JUSQU'AU 1^{er} AVRIL '87)
SUR LES PISCINES CREUSÉES VOUS PAYEZ SEULEMENT EN JANVIER '87 (SANS AUCUN INTÉRÊT JUSQU'AU 1^{er} DÉCEMBRE '86)